

M E R C U R E

DE

F R A N C E ;

OU

RECUEIL

HISTORIQUE, POLITIQUE,

ET

LITTÉRAIRE.

PAR

Une Société d'Amis des Lettres.

Gens, quæ cremato fortis ab illo
Jactata Tuscis æquoribus, sacra
Natosque, maturosque patres
Pertulit Ausonias ad urbes.
Duris ut illex tonsa bipennibus
Nigræ feraci frondis in Algido
Per damna, per cædes ab ipso
Ducit opes animumque ferro.



HORACE, L. 4. Od. 4.

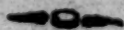
TOME SIXIÈME.

A L O N D R E S :

De l'Imprimerie de W. et C. Spilsbury, Snowhill.

Se vend chez T. BOOSEY, Broad-street; J. DE BOFFE, Gerard-street, Soho; DULAU et Co. Soho-square; MARMET et Co. 24, Broad-street, Bloomsbury; HOTMAN et Co. 132, Oxford-street; DE CONCHIS, Librairie Française, 3, Pall Mall.

Et pour le Continent, chez FAUCHÉ et Co. Hambourg;
Pour l'Amérique, chez M. BOOSEY.



1801.

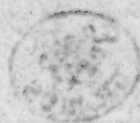
M E R C U R E

W A S H I N G T O N

RECEIVED
JAN 10 1871

DEPT. OF THE INTERIOR

UNITED STATES GEOLOGICAL SURVEY



WASHINGTON, D. C.

JAN 10 1871

TO THE CHIEF OF BUREAU

FROM THE CHIEF OF DIVISION

REPORT OF THE CHIEF OF DIVISION

ON THE PROGRESS OF THE WORK

FOR THE YEAR 1870

AND THE RESULTS OF THE RESEARCHES

CONDUCTED DURING THE YEAR

1870

M E R C U R E

DE

FRANCE.

N^o XXXI.

3^o M A R S, 1801.

PIÈCES FUGITIVES.

PARALLÈLE DES DEUX SEXES.

L'HOMME est né le plus fort, et cède en commandant;
La femme a plus d'adresse, et commande en cédant:
Le front noble de l'un décèle une grande ame;
De l'autre l'œil de feu promet un cœur de flamme:
La femme est pour l'amour, l'homme pour l'amitié;
Ils ne sont d'un seul tout qu'une double moitié.
L'un ressemble à cet astre, auteur de la lumière,
Qui brille par lui-même, et de tout est le père;
L'autre ressemble mieux à sa paisible sœur,
Qui verse sur la terre un demi-jour flatteur.

L'homme, c'est l'Aquilon, conducteur des nuages,
 Promenant l'abondance et souvent les orages ;
 La femme, c'est Zéphir qui voltige sans bruit ;
 L'une est la fleur de l'arbre, et l'autre en est le fruit.

S. MA..... L. J.

L'ORIGINE DES SPECTACLES.

J'AI bien long-tems tourmenté ma cervelle,
 Pour découvrir la cause originelle
 Des jeux moraux, jadis Grecs et Romains,
 Qu'ont adopté depuis tous les humains ;
 Et grace à qui nous voyons sur la scène,
 Rire Thalie et pleurer Melpomène.
 Si l'on en croit cent écrivains rêveurs,
 Elle remonte à d'infâmes buveurs,
 Qui demi-nuds, et barbouillés de lie,
 Se permettoient mainte et mainte folie,
 Et dont par fois les sarcasmes sanglans,
 De deux trétaux, tomboient sur les passans.
 Mais ce n'est-là qu'une grave sornette,
 Que prit jadis sous sa docte cornette
 L'antiquité, gouvernante du Tems,
 Sotte à l'extrême, et qui, dans les instans
 De son loisir, fila parmi les hommes
 Des préjugés pour le siècle où nous sommes.
 Voici le vrai. Satan, fort désœuvré,
 Rodoit un jour dans un bourg ignoré
 De bien des gens, s'il ne l'est de Dieu même,
 Que je peindrois avec un soin extrême,
 S'il importoit au fond de mon sujet.
 Or, il rodoit sans avoir d'autre objet,

Que de chasser la terrible apathie
 Qui fatiguoit son ame anéantie.
 Quand tout-à-coup, à vingt pas, s'écroula
 Un mur de face, et ce mur dévoila
 Une maison, dont les deux seuls étages
 En groupe offroient d'étonnans personnages.
 Là, deux brigands animés par la faim
 Environnoient, le poignard à la main,
 Un vieux Marquis, Seigneur de la bourgade
 Et sourioient à la garde malade,
 Dont les appas enchantoient leurs regards.
 Satan pleura..... plus haut deux jeunes gars
 Se disputoient le cœur d'une brunette,
 Vive, jolie, et tant soit peu coquette.
 Le Diable en rit, puis traça sur-le-champ,
 D'après l'aspect de ce double incident,
 Les tristes loix que suit la Tragédie,
 Et le plan gai qu'a pris la Comédie.
 Ce n'est pas tout : poussant l'attention
 Jusqu'à marquer la décoration;
 Maître Satan, par l'un de ses oracles,
 Enjoint à tout directeur des spectacles,
 Quand un salon sera représenté,
 D'avoir grand soin qu'il y manque un côté.
 Depuis ce tems, pour corriger le monde,
 En beaux projets, la sagesse féconde
 A de Satan suivi l'invention.
 Elle en a fait une utile leçon,
 Et conservant cet heureux artifice,
 S'en est servi pour gourmander le vice ;
 Le ridicule attira ses bons mots,
 Et les talens furent vengés des sots.

L'homme, c'est l'Aquilon, conducteur des nuages,
 Promenant l'abondance et souvent les orages ;
 La femme, c'est Zéphir qui voltige sans bruit ;
 L'une est la fleur de l'arbre, et l'autre en est le fruit.

S. MA..... L. J.

L'ORIGINE DES SPECTACLES.

J'AI bien long-tems tourmenté ma cervelle,
 Pour découvrir la cause originelle
 Des jeux moraux, jadis Grecs et Romains,
 Qu'ont adopté depuis tous les humains ;
 Et grace à qui nous voyons sur la scène,
 Rire Thalie et pleurer Melpomène.
 Si l'on en croit cent écrivains rêveurs,
 Elle remonte à d'infâmes buveurs,
 Qui demi-nuds, et barbouillés de lie,
 Se permettoient mainte et mainte folie,
 Et dont par fois les sarcasmes sanglans,
 De deux trétaux, tomboient sur les passans.
 Mais ce n'est-là qu'une grave sornette,
 Que prit jadis sous sa docte cornette
 L'antiquité, gouvernante du Tems,
 Sotte à l'extrême, et qui, dans les instans
 De son loisir, fila parmi les hommes
 Des préjugés pour le siècle où nous sommes.
 Voici le vrai. Satan, fort désœuvré,
 Rodoit un jour dans un bourg ignoré
 De bien des gens, s'il ne l'est de Dieu même,
 Que je peindrois avec un soin extrême,
 S'il importoit au fond de mon sujet.
 Or, il rodoit sans avoir d'autre objet,

Que de chasser la terrible apathie
 Qui fatiguoit son ame anéantie.
 Quand tout-à-coup, à vingt pas, s'écroula
 Un mur de face, et ce mur dévoila
 Une maison, dont les deux seuls étages
 En groupe offroient d'étonnans personnages.
 Là, deux brigands animés par la faim
 Environnoient, le poignard à la main,
 Un vieux Marquis, Seigneur de la bourgade
 Et sourioient à la garde malade,
 Dont les appas enchantoient leurs regards.
 Satan pleura..... plus haut deux jeunes gars
 Se dispuoient le cœur d'une brunette,
 Vive, jolie, et tant soit peu coquette.
 Le Diable en rit, puis traça sur-le-champ,
 D'après l'aspect de ce double incident,
 Les tristes loix que suit la Tragédie,
 Et le plan gai qu'a pris la Comédie.
 Ce n'est pas tout : poussant l'attention
 Jusqu'à marquer la décoration;
 Maître Satan, par l'un de ses oracles,
 Enjoint à tout directeur des spectacles,
 Quand un salon sera représenté,
 D'avoir grand soin qu'il y manque un côté.
 Depuis ce tems, pour corriger le monde,
 En beaux projets, la sagesse féconde
 A de Satan suivi l'invention.
 Elle en a fait une utile leçon,
 Et conservant cet heureux artifice,
 S'en est servi pour gourmander le vice ;
 Le ridicule attira ses bons mots,
 Et les talens furent vengés des sots.

PRIÈRE D'UN MENDIANT.

Traduit de l'Anglois.

VENEZ, prenez pitié d'un vieillard malheureux,
 Que la faim et la soif ont conduit dans ces lieux ;
 Je n'ai que peu de jours à rester sur la terre :
 Le Ciel vous bénira, soulagez ma misère.

Ces haillons déchirés, vous parlent-ils en vain ?
 Voyez tous mes cheveux déjà blanchis par l'âge,
 Et ces sillons creusés par la main du chagrin,
 Qui souvent à mes pleurs ont servi de passage.

Un superbe palais, séjour de la grandeur,
 Vint éblouir mes yeux par sa magnificence,
 J'y dirigeai mes pas ; mais la voix du malheur
 Ne peut se faire entendre au sein de l'opulence.

Que le pauvre est à plaindre ! et qu'il est malheureux !
 En vain je réclamai le pain de l'indigence :
 D'un valet insolent le refus dédaigneux
 M'apprit que tous les cœurs sont durs dans l'abondance.

Ah ! par pitié daignez soulager ma vieillesse !
 Accablé sous le poids de ce pesant fardeau,
 Usé par le malheur qui me poursuit sans cesse,
 Mon passage est bien court de la vie au tombeau.

Je vous verrois me tendre une main bienfaisante
 Si je vous découvrois la cause de mes pleurs ;

Et les vôtres viendroient adoucir mes douleurs,
Si votre ame fût faite un peu compatissante.

Le Ciel est de nos maux le seul dispensateur ;
Il faut, sans murmurer, apprendre à s'y soumettre :
Je fus jadis heureux ; mais qui peut se promettre
Des ans toujours sereins, en voyant mon malheur ?

Paisible possesseur du hameau de mes pères,
A des retours fâcheux je ne m'attendois guères ;
Mais bientôt dépouillé de mes propriétés,
Je perdis mes troupeaux, j'eus mes champs dévastés.

Ma fille, le soutien de ma foible vieillesse,
Ma fille abandonnée aux mains d'un séducteur,
En perdant l'innocence a détruit mon bonheur ;
Et mes jours sont depuis comptés par la tristesse.

Mon épouse adorée, en proie à la douleur.
Ne put long-tems survivre à ce coup destructeur ;
Dans la nuit du tombeau la mort la fit descendre,
Et m'a seul épargné pour pleurer sur sa cendre.

Venez, prenez pitié, etc.

Par M. L. D. D. G.,

LE JEUNE CHIEN.

UN jeune chien, folâtre et bon enfant,
 Mais étourdi comme on l'est à cet âge,
 Le plus beau des âges pourtant,
 Fit rencontre un jour, dans un champ,
 D'un animal tout pareil de corsage,
 D'allure, de poil et d'humeur.
 Le jeune chien étoit tout cœur,
 Et par tant nulle défiance.
 Bon cœur a besoin d'être instruit ;
 Toujours défiance est un fruit
 De malice ou d'expérience.
 Notre doguin n'avoit aucun des deux ;
 Il se livra dès la première vue,
 Comme souvent un jeune aventureux.
 S'en va courir après une inconnue.
 Rarement une pareille bévue
 Tourne à profit aux amoureux :
 Le pauvre chien ne s'en trouva pas mieux.
 Ce cher ami, si bien assorti de figure,
 De taille, d'humeur et d'allure,
 C'étoit, pour le dire en un mot,
 C'étoit un louveteau de perverse nature ;
 Et notre jeune chien, étranglé comme un sot,
 Lui servit bientôt de pâture.
 Il faut, dit-on, connoître avant d'aimer.
 C'est le conseil de la sagesse,
 Que ce récit doit confirmer.
 Mais réflexion et jeunesse

Ne s'unissent pas aisément.
 L'on sent à cet âge charmant
 Certain besoin d'aimer qui presse ;
 L'on est ami, l'on est amant
 Bien moins par choix que par ivresse ;
 Le cœur veut un attachement,
 Et s'abandonne à la tendresse,
 Sans savoir pourquoi, ni comment.
 Doux attrait ! que d'écarts ne nous fais-tu pas faire ?
 Ecarts dont si souvent notre perte est le fruit.

Heureux qui par l'instinct conduit,
 Dans l'âge d'aimer et de plaire,
 S'attache sans être séduit,
 Et prévient l'âge où l'on s'instruit
 Par un repentir nécessaire !

COUPLETS

Chantés par un Officier d'Artillerie, le jour anniversaire de la sortie de Menin au repas de corps du Régiment Loyal Emigrant.

Air : Mon Père étoit pot.

AMIS, célébrons des Loyaux
 Le triomphe et la gloire ;
 Pour se battre ils n'ont point d'égaux,
 Ils n'en ont point pour boire ;
 Et leur front guerrier,
 Qui joint le laurier

Aux pampres de la treille,
Jamais n'a pâli
Devant l'ennemi,
Ni devant la bouteille.

Buvons à leurs exploits fameux
Qu'atteste la Belgique.
Menin n'a-t-il pas vu nos preux
Braver la République ?
De tous les côtés,
Surpris, entourés,
Par la horde sauvage,
Sur leurs corps sanglans
A travers leurs rangs
Ils se sont fait passage.

Buvons au Roi que nous servons,
C'est un Dieu tutélaire ;
Buvons au chef de nos Bourbons,
N'est-il pas notre père ?
L'un, par ses bienfaits,
De tout bon François
S'est assuré le zèle ;
L'autre est malheureux,
Tout cœur généreux
Doit lui rester fidèle.

A jamais demeurons amis,
Et soyons frères d'armes :
Pendant la paix soyons unis,
Comme au sein des alarmes.

Le verre à la main,
 Jurons sur ce vin
 De garder notre gloire ;
 Pussions-nous gaiment
 En jurer autant,
 Aux chants de la victoire !



L'HERMITAGE DE WARKSWORTH.

Anecdote Angloise.

PRÈS du château de Warksworth, environ un demi-mille au-dessus de la rivière de Coquet, dans le Northumberland, on trouve les restes précieux d'un ancien hermitage, qui probablement sont le morceau le plus entier de cette espèce qui subsiste dans les trois Royaumes : il contient trois pièces différentes, toutes creusées dans un roc vif, qui s'avance sur la rivière de la manière la plus pittoresque, et dont le sommet, autrefois ombragé de forêts épaisses, conserve encore quelques vieux chênes chargés de mousse, qui attestent le silence et la paix dont jouissoit cet hermitage. Les trois différentes pièces qui le composent sont désignées sous le nom de Chapelle, Sacristie et Vestibule. La Chapelle est encore entière et parfaite ; mais les deux autres ont souffert de l'éboulement du rocher au côté ouest. Cet événement renversa un magnifique pilier qui anciennement s'élevoit entre ces deux pièces, et donnoit une forme élégante à cette étonnante construction. Les vieillards du pays s'en souviennent encore.

La Chapelle n'a pas plus de dix-huit pieds de longueur, sur sept et demi de largeur et de hauteur ;

mais elle est coupée et exécutée dans le plus beau style d'architecture gothique. Les côtés sont ornés de pilliers octogones, tous taillés dans le roc vif : en se prolongeant sur le centre de la voûte, ils s'y divisent en branches, y font des arcades qui se terminent en pointe, et forment, entre les différens points où elles se rencontrent, des espèces de lozanges. Au fond, vers l'orient, est un autel simple, élevé de deux marches, que le tems, à cause de l'espèce molle et foible de la pierre, a beaucoup endommagées ; au-dessus de l'autel est une petite niche, où probablement se mettoit le crucifix, ou le ciboire. Autour de cette niche on voit encore les traces d'une espèce de gloire.

Au côté nord de l'autel est une très-belle fenêtre gothique, taillée, comme le reste, dans le roc vif ; c'est par cette fenêtre que, de la Chapelle, le jour venoit dans la sacristie, qui est une chambre oblongue parallèle à la Chapelle, sans ornemens, un peu plus longue, mais moins large. Au fond de cette pièce, vers l'est, on voit les restes d'un autel, où probablement, quand l'occasion s'en présentoit, on disoit la messe comme dans la Chapelle. Dans la cloison, qui sépare les deux pièces, est une ouverture quarrée où l'on apperçoit encore les traces d'un treillis ou d'un grillage, et qui pouvoit servir à l'hermite pour entendre les confessions, ou pour assister au sacrifice sans entrer dans la chapelle. Près de cette ouverture est l'encadrement bien fini d'une porte qui donnoit de la sacristie dans la chapelle, et à l'opposite de laquelle étoit un banc taillé dans le roc, d'où l'on decouvroit au loin le point de vue agréable de la rivière qui serpentoit au milieu des bois.

bois. Au-dessus de la porte, en dedans de la chapelle, est un écusson assez bien conservé avec tous les emblèmes de la passion, la croix, la couronne d'épines, les clous, la lance et l'éponge.

A l'autre côté de l'autel, vers le sud, est une autre fenêtre, au-dessous de laquelle est un tombeau élégamment orné de trois figures humaines, le tout taillé dans le roc : la principale figure, bien conservée et entière, représente une Dame couchée ; au-dessus on voit planer une figure d'Ange très-effacée ; à ses pieds est un guerrier debout, qui pouvoit bien être dans l'attitude de la prière, ce qu'on ne peut connoître ; car cette figure est très-mutilée par le tems ; derrière lui est une sculpture grossière, qui représente une tête de taureau, que l'on croit avoir été le cimier de l'écu de cette Dame. C'étoit aussi le cimier de la famille de Widrington, dont le château n'est qu'à cinq milles de l'hermitage ; c'étoit également l'ancien cimier des Nevile, et d'une ou deux autres familles dans le nord. Du même côté est un autre encadrement de porte, et près de là une petite excavation pour contenir l'eau bénite. Au-dessus des deux portes, on apperçoit quelques lettres à demi formées, vestiges de deux anciennes inscriptions, mais si effacées qu'elles sont à présent illisibles.

Cette porte ouvre dans un petit vestibule, contenant deux niches quarrées, où l'hermite s'asseyoit pour méditer ; et le point de vue étoit bien calculé pour inspirer des méditations mélancoliques et profondes ; on y découvre au-dessous le ruisseau qui baigne le pied de l'hermitage, et qui s'échappant par cascades en murmurant, pou-

voit donner à l'hermite une belle occasion de dire à ses jeunes visiteurs, comme le poète sublime des Nuits :

“ Cher Lorenzo, notre vie s'écoule comme le
 “ ruisseau qui change à chaque minute, sans
 “ qu'on s'aperçoive du moindre changement.
 “ Jamais on ne se baigna deux fois dans les
 “ mêmes eaux ; jamais on ne jouit deux fois du
 “ même instant de la vie. Le ruisseau conserve
 “ toujours le même nom : ainsi quoique nos
 “ jours s'écoulent plus rapidement que les eaux,
 “ nous les nommons toujours la vie, et nous ne
 “ nous occupons pas plus de leur fuite rapide que
 “ des eaux qui s'écouloient il n'y a qu'un ins-
 “ tant sous nos yeux, et qui sont irrévocablement
 “ perdues dans le vaste océan.”

Au-dessus de la porte, en dedans du vestibule, est un autre écusson avec quelque sculpture qui donne à-peu-près la forme d'un gantelet ; peut-être étoient-ce les armes ou le cimier du fondateur. En dehors, près de ce petit vestibule, est un escalier tournant qui, par une porte à ceintre gothique taillée, ainsi que l'escalier dans le roc vif, mène sur le sommet du roc, où, de niveau à l'ancien parc, étoit planté le verger de l'hermite : il est détruit depuis long-tems, mais les cérisiers qui en proviennent se trouvent encore épars et poussent naturellement dans les environs. Au pied de la montagne étoit, dit-on, son jardin ; et l'on y trouve encore, il est vrai, quelques fleurs et quelques buissons de groseillers, qui semés ça et là confirment cette tradition.

Comme tous les appartemens que nous avons décrits, étoient évidemment destinés à des usages sacrés, il est naturel de demander où étoit la demeure de l'hermite, ou du moins de ses succes-

seurs ? C'étoit un petit bâtiment carré construit au pied du roc, où l'on avoit creusé l'hermitage ; il consistoit en une seule salle en bas, et une chambre à coucher au-dessus : à côté étoit une petite cuisine, qui est maintenant tombée, mais dont les débris du four marquent encore la situation.

Ce petit bâtiment, composé de matériaux rassemblés par la main de l'homme, est par conséquent ruiné depuis bien des années ; tandis que la chapelle faite d'un seul bloc aussi ancien que le monde, durera aussi long-tems que lui, si on ne la détruit à dessein, et continuera d'être pour la postérité un monument de la patience humaine. Les seigneurs propriétaires actuels de ce terrain ont regardé ce monument comme digne de leur curiosité, et ont pris soin de l'entretenir en bon état. Ils ont fait nettoyer le sentier de l'hermite, au bord de la rivière, ont rétabli sa fontaine, formée par une petite source d'eau claire qui sort du rocher ; et ils ont replanté, au sommet, le bois que la longueur du tems avoit détruit ou éclairci.

Cette délicieuse solitude fut, suivant la tradition, due à un Seigneur de la famille Bertram, à qui appartenoit anciennement le château de Bothal, et qui avoit de grandes possessions dans le comté de Northumberland.

Sir Henri Bertram, le fondateur de cette retraite, étoit un Chevalier aussi distingué par tous les avantages personnels que par sa rare valeur. Depuis long-tems il avoit conçu la plus vive inclination pour Lady Isabelle Widdrington, dont les parens vivoient dans le voisinage. Mais dans ces siècles de chevalerie l'amour timide et respec-

teux étoit presque une vertu, et n'inspiroit que des actions généreuses. Bertram avoit cru s'apercevoir qu'Isabelle prenoit quelque intérêt à lui, et cette découverte lui avoit donné quelque espérance : il n'attendoit qu'une occasion pour demander solennellement devant les deux familles et devant les amis communs, qu'Isabelle voulût bien lui permettre de se déclarer son Chevalier, et consentir à son bonheur.

Lord Percy donna, dans son château d'Alnwick, une fête à laquelle Sir Henri et la belle Isabelle furent invités avec toute la Noblesse des environs. Ce fut au milieu de cette fête que Sir Henri, après s'être autorisé de l'aveu du Seigneur de Widrington, pria Lady Isabelle de fixer le jour de leur union. Avec une franchise que les mœurs de ce tems-là mettoient au premier rang des devoirs, Isabelle ne balança pas à déclarer que la demande de Sir Henri lui étoit très-agréable ; mais que plus elle étoit sensible à son mérite, moins elle consentiroit à unir sa destinée à la sienne avant que, par quelque exploit signalé, il n'eût prouvé qu'il étoit digne de sa naissance et de son choix.

L'occasion s'en présenta bientôt. Sir Henri accompagna Lord Percy dans une expédition contre les Ecossois qui, depuis quelque tems, faisoient des excursions sur les frontières de l'Angleterre. Il y donna de si grandes preuves de courage qu'il devint la terreur et l'admiration de ses ennemis. Il fut cependant un jour enveloppé et dangereusement blessé d'un coup de hache d'armes reçu à la tête, il alloit périr ; lorsque Lord Percy vola à son secours, et avec beaucoup de difficultés le délivra de ses assail-

lans : les Ecossois furent enfin mis en déroute, et Sir Bertram avec les autres chefs blessés, fut conduit à Wark-castle, où le vieux Widdrington, qui avoit commandé dans cette action, envoya dire à Isabelle de se rendre pour lui aider à secourir ses compagnons d'armes malades et blessés. Cet ordre communiqué à Sir Henri par le vieux Widdrington, remplit son ame d'une joie qui ne fut pas de longue durée : la jeune Dame n'arrivoit pas à Wark-castle, comme on l'attendoit, et Sir Henri en conçut la plus douloureuse inquiétude. Il ne cessoit d'en parler à Robert, son jeune frère, jeune homme du plus aimable caractère, qui ne l'avoit pas quitté un seul instant jusqu'à ce que l'état de ses blessures lui permît de sortir sans danger. Enfin, las de cette situation, le Chevalier, accompagné de son frère, partit un matin pour aller lui-même voir Isabelle. Arrivés au château, ils apprirent des domestiques, qu'aussitôt après avoir reçu l'ordre de son père, elle s'étoit mise en route pour Wark-castle.

On peut mieux se peindre qu'exprimer de quel coup il fut frappé en apprenant cette nouvelle. Les fréquentes incursions des chefs Ecossois faisoient naturellement croire que quelqu'un d'eux pouvoit l'avoir faite prisonnière et emmenée dans son pays. Sir Henri se décida sur-le-champ à ne prendre aucun repos qu'il n'eût découvert la place où elle étoit retenue ; et pour y parvenir plutôt, il engagea son frère à se joindre à ses recherches, et à prendre une route différente de celle qu'il alloit suivre lui-même, après avoir déterminé le lieu où ils se retrouveroient.

Le Chevalier prit l'habit d'un Minstrel, et parcourut en cet équipage les campagnes à l'en-

tour. Un soir, au coucher du soleil, arrivé près d'un château fortifié, il obtint, avec beaucoup de difficulté, de la part du portier, quelques alimens et la permission de loger pour cette nuit dans les bâtimens extérieurs voisins du château. Triste et pensif, Sir Bertram se promenoit autour des murs du château, quand il entendit, au milieu de la nuit, la voix d'une femme qui se plaignoit de sa captivité; il crut reconnoître celle de sa chère Isabelle. Quelques instans après il vit jetter, du haut des creneaux, une échelle de corde, et une femme enveloppée d'un manteau Ecossois et soutenue par un jeune homme, descendre par cette échelle. Il se cacha derrière un gros chêne pendant qu'ils passoient; reconnût son Isabelle, mais à son grand étonnement l'entendit s'exprimer de la manière la plus affectueuse pour l'homme qui l'accompagnait. Sans autre examen, furieux, il tire son épée et fond sur l'inconnu, qu'il croit le ravisseur heureux de celle qu'il aime. Déjà il avoit atteint son rival et lui portoit un second coup, quand Isabelle venant à le reconnoître, se jeta entre les deux épées en s'écriant: Henri, vous avez tué votre votre frère, et dans le même instant elle-même reçut un coup d'épée dans la poitrine. A cette vue, à ses cris, Henri recula saisi d'horreur; mais son frère expirant, son Isabelle percée d'un coup mortel, le rappelèrent bientôt à leur secours. Désespéré, hors de lui-même, il couroit implorer l'assistance de quelques voisins, lorsqu'il rencontra les domestiques de son frère qui étoient dispersés en des endroits écartés avec des chevaux pour l'attendre. Ils volèrent avec lui au lieu fatal où étoient étendues ses victimes; mais il étoit trop tard. Son frère étoit mort,

et Isabelle n'eut que le tems de lui apprendre qu'elle avoit été enlevée dans sa route par Lord Malcolm, Chef Ecossois, qui la tenoit renfermée dans son château, lorsque Robert, ayant découvert sa prison; étoit parvenu déguisé en Ecossois à s'y introduire pour lui faciliter les moyens à s'échapper. A peine eut-elle prononcé ces mots qu'elle expira dans ses bras.

Eperdu de douleur, incapable d'aucun sentiment, le Chevalier resta plusieurs mois dans un état d'anéantissement absolu. Cette horrible situation se termina enfin; mais Henri n'en sortit que pour rentrer dans la plus profonde mélancolie. Il vendit une portion de ses biens, en distribua le produit aux pauvres; et se retira dans l'hermitage de Warksworth, qu'il s'occupa lui-même à construire et à décorer: il y passa près de cinquante ans dans l'exercice de la dévotion et de la charité; et son corps y fut inhumé par les ancêtres du Duc de Northumberland, sur le terrain duquel est situé l'hermitage que nous avons décrit. Cette histoire a fourni au Docteur Percy une très-intéressante romance.



UN de nos abonnés demande une traduction en vers François, des six vers Latins suivans :

ORBEM dividunt bini certamine *Duces* ;
 Hic major turmis, navibus ille prior.
 Diversum Martem simili cum sorte sequuntur;
 Hic terrâ Victor, Victor et ille mari.
 Protendunt lites, simili non laude, Cruentas;
 Orbi hic pœnè *lues* ; prorsus at ille *salus*.

CHARADE.

TU dois de mon premier devenir la pâture :
 Mon second sert de lit aux pauvres, aux indigens.
 La campagne au printems reçoit de la nature,
 Mon tout accompagné de ses riches présens.

R.....T.

ÉNIGME.

JE sers l'orgueil ; craignez le vôtre.
 Je subis le plus triste sort :
 Je suis et la tombe et le mort,
 Sans devenir ni l'un ni l'autre.

Par le même.

Le mot du Logogryphe, au N° dernier, étoit *Marmite*, où l'on trouve *re, mi, ami, mari, mitre, maître.*

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Ambassade de la Compagnie des Indes Orientales Hollandaises à l'Empereur de la Chine, dans les années 1794 et 1795, où se trouve la description de plusieurs parties de la Chine inconnues aux Européens; et que cette Ambassade a donné l'occasion de traverser. Par André Everard Van Braam, Chef de la Direction de la Compagnie des Indes Orientales Hollandaises à la Chine, et second dans cette Ambassade. Imprimé à Philadelphie, et se vend chez Nicol et Sewell. 2 vol. in-4°, avec estampes et cartes.

SUR un pays que les Européens connoissent peu en général, les moindres détails deviennent précieux, s'ils ajoutent quelque chose aux connoissances que l'on avoit déjà. La vigilance inquiète, l'orgueil jaloux des Chinois, ne permettent pas aux voyageurs d'y faire des recherches, ni même d'y pénétrer; et tout ce que nous connoissons de cet Empire, nous le devons aux missionnaires, ou bien aux détails de quelques Ambassades envoyées de loin en loin. Ce ne peut donc être qu'avec un véritable plaisir que nous voyons ajouter aux connoissances que nous avons déjà réunies, concernant ce vaste et étonnant Empire. Peu-à-peu les matériaux s'acquièrent, et le journal de Van Braam n'est pas celui qui a le moins de

prix pour le lecteur judicieux, et il se fait constamment lire avec intérêt.

M. André Everard Van Braam Houckgeest, né en 1739, en la province d'Utrecht, servit d'abord dans la marine de son pays, où deux de ses frères, encore vivans, déployèrent plus d'une fois les plus grandes talens, et ont acquis le rang d'Amiral. Des circonstances assez ordinaires, dans un pays commerçant, déterminèrent M. Van Braam à quitter la marine, et en 1758 il se rendit en Chine, en qualité de Supercargue de la Compagnie des Indes Hollandoise, et résida à Macao et à Canton jusqu'en 1773, sans en sortir, excepté pour deux très-courts voyages qu'il fit en Europe. A cette époque il revint en sa patrie et se fixa dans la Gueldre, où il demeura jusqu'en 1783.

Toutes les Puissances Européennes venoient de reconnoître l'indépendance de l'Amérique. Cet événement qui retentit dans toute l'Europe, fit naître en M. Van Braam le desir d'habiter un pays dont on ne parloit qu'avec enthousiasme. Il préféra la Caroline du Sud; et en 1783 il devint en cette province négociant et cultivateur; il fut même en 1784 naturalisé citoyen des Etats-Unis: il y vivoit heureux et paisible, quand une de ces terribles épidémies trop communes en ce climat lui enleva, dans le cours d'un mois, quatre de ses enfans. Son cœur saignoit encore de cette perte irréparable, quand l'infidélité d'un faux ami vint y ajouter celle de sa fortune. Il fut aisé, dans cette situation, de l'engager à quitter un pays devenu pour lui si douloureux; et il accepta, sans difficulté, la proposition qu'un de ses frères lui fit au nom de la

Compagnie des Indes, de se charger de la direction de la factorerie Hollandoise en Chine.

A ce second établissement M. Van Braam porte cette habitude d'observation, que lui avoit donnée son séjour chez différens peuples et la nécessité d'étudier leur caractère. Cette disposition jointe à une curiosité naturelle, lui inspirèrent le desir de connoître de plus en plus les mœurs et les usages, les études et les arts d'une nation si célèbre et si peu connue, avec laquelle il alloit avoir des relations directes et nécessaires. C'étoit son occupation presque habituelle, quand une occasion unique lui fournit de nouveaux moyens de se satisfaire et de confirmer les observations qu'il avoit déjà recueillies.

Nommé second dans l'Ambassade envoyée par la Compagnie Hollandoise à l'Empereur de la Chine en 1794, il transforma en expérience personnelle ce qui jusqu'alors n'avoit pour lui que l'autorité d'une tradition orale, et acquit la connoissance d'objets dont il n'avoit jamais pensé à s'informer, parce que rien ne lui avoit donné lieu d'en soupçonner l'existence.

Etonné de ce qu'il vit, M. Van Braam ne perdit pas un moment de vue le projet de communiquer aux habitans des autres parties du monde les sensations qu'il avoit éprouvées. Doublement peintre, sa plume et son pinceau furent constamment employés à décrire ce qu'il voyoit ; et il n'épargna ni peines, ni dépenses pour ne laisser échapper rien de ce qui pouvoit mériter l'attention du public éclairé. Le récit de son voyage peut même être regardé jusqu'à un certain point, comme un détail officiel de l'Ambassade Hollandoise, puisqu'il a été soumis à l'inspection de

toutes les personnes qui appartenoint à l'Ambassade, et que l'Ambassadeur lui-même en a pris des copies pour la Régence Batave et pour le Stadthouder.

Au retour de cette Ambassade, l'âge de M. Van Braam, le succès qui avoit couronné ses entreprises, les liens de la nature et ceux de l'amitié, l'engagerent à quitter Canton, et à venir finir ses jours à Philadelphie, où il arriva le 24 d'Avril 1796.

Cette courte notice que nous avons extraite des détails qui précèdent l'ouvrage, étoit nécessaire pour faire connoître quel degré de croyance l'on doit accorder à ce qu'il contient.

L'objet ostensible de l'Ambassade, et celui auquel ceux qui la composoient avoient déclaré par un serment solennel qu'elle se bornoit, étoit de féliciter l'Empereur de la Chine sur l'anniversaire de son accession au trône, que l'Empereur alloit célébrer pour la soixantième fois. Il paroît que ce projet avoit été suggéré par le *Tsong-tou*, ou Viceroy de Canton, qui, favorablement disposé pour la Compagnie Hollandoise, s'imaginait qu'une pareille démarche ne pourroit être qu'avantageuse pour les intérêts de la Compagnie. Cette insinuation fut adoptée avec empressement ; et M. Isaac Titzing, l'un des Conseillers ordinaires du grand Conseil de Batavia, fut aussitôt nommé Ambassadeur, et Van Braam désigné pour son second et son successeur en cas d'accident.

C'est le 22 de Novembre 1794 que partit l'Ambassadeur et sa suite. Il est inutile de nous arrêter à chaque ville qu'ils traversèrent, et nous renvoyons pour cela à l'ouvrage même ; nous nous bornerons à faire connoître les observations qui jettent

jettent un nouveau jour sur le pays, les mœurs et les coutumes de ce peuple singulier, qu'une police invariable met en garde contre toutes les innovations qui pourroient affoiblir ces préjugés, devenus respectables par leur ancienneté, sur lesquels s'appuient les mœurs du gros de la nation, et qui par-là certainement affoibliront l'autorité du Gouvernement.

Le sarasin, une espèce d'orge quarré, et le sucre, paroissent former une culture très-étendue en quelques districts. Les plantations de sarasin, dont l'auteur vit des champs immenses en fleurs et en grain, l'étonnèrent d'autant plus, que jamais il n'en avoit vu à Canton, et qu'il ne soupçonnoit pas même qu'il en existât en Chine. La simplicité des moulins à sucre les frappa. Souvent il n'y entre pas la moindre portion de fer; et cependant ils suffisent à tous les usages auxquels les Européens emploient les secours d'une savante mécanique. Deux pièces de bois cylindriques très-pesantes, et deux chaudières avec leurs fourneaux, forment tout l'appareil: deux buffles attelés à un long levier font mouvoir ces cylindres qui écrasent les cannes. Le suc qui en découle est reçu et mis dans les deux chaudières, fixées sur des fourneaux qu'on a placés dans des trous creusés exprès. La ressemblance parfaite de ces moulins avec ceux que l'auteur avoit vus à Java, lui font conjecturer que ce sont les Chinois qui en ont porté l'usage en cette île; conjecture qui lui paroît d'autant plus vraisemblable, que le plus grand nombre y appartient à des Chinois qui les font travailler par des ouvriers de leur propre nation.

Tous les voyageurs en Chine parlent des nombreux monumens publics, et des arcs de triomphe

qui décorent les villes et les cités. Suivant Van Braam il y a cinq sortes de personnes en l'honneur de qui on les érige. 1^o, *Les personnes qui ont vécu un siècle* : les Chinois sont persuadés que, sans une vie sobre et vertueuse, il est impossible d'atteindre un si grand âge. 2^o, *Les enfans qui ont donné des preuves signalées d'affection filiale*. 3^o, *Les femmes distinguées par leur chasteté*. Le plus beau de ces arcs de triomphe que l'auteur ait vu, étoit d'une espèce de marbre blanc très-dur, nommé *samchit* : il avoit été érigé en l'honneur de trois sœurs. Suivant la coutume des Chinois, elles avoient été promises dès leur enfance ; mais les maris qu'on leur destinoit moururent avant qu'elles fussent nubiles. Ce fut en vain que plusieurs autres partis se présentèrent ; fidelles à leurs engagements, elles se crurent liées jusqu'à leur mort, après laquelle on leur érigea ce monument de l'estime publique. 4^o, *Les Mandarins qui ont gouverné les districts soumis à leur juridiction avec justice et fidélité, de manière à mériter l'estime et l'amour du peuple*. 5^o, Enfin, les personnes *qui ont rendu quelque service à l'Etat, ou qui ont inventé ou perfectionné quelque chose d'utile au public*. Depuis son départ, jusqu'au 17 Décembre, l'auteur avoit rencontré plus de dix-sept de ces arcs de triomphe. S'il est vrai que les honneurs publics sont le plus grand encouragement aux actes vertueux, il est impossible de douter de la moralité d'un peuple qui attache un si grand prix à des honneurs qui ne lui seront rendus qu'après sa mort. Desir précieux de l'immortalité, noble et généreuse ambition de transmettre à sa postérité un nom sans flétrissure, tu ne peux exister que dans des cœurs vertueux ; mais quand on vacille entre la richesse et l'honneur, quand on met

dans la balance les sacrifices que l'honneur, le devoir exigent, et les frêles, les avilissans avantages de l'abandon de soi même, et de l'aisance du moment, les mœurs publiques sont perdues, les liens sociaux sont dissous, et la nation n'existe bientôt plus ; quand un peuple, ou même la portion instruite d'un peuple en est venu à dire, *illud decet, hoc autem expedit*, là l'honneur, ici l'avantage ; c'est un peuple sans moralité dont, malgré l'éclat extérieur, on peut assigner la ruine prochaine ; ce ne sont plus que des hommes placés les uns près des autres, mais qu'aucun lien ne réunit ; le moindre choc les disperse sans aucun espoir de retour.

On a parlé jusqu'ici avec une espèce d'étonnement de la prodigieuse population de la Chine. Sans doute, elle est immense ; mais comme les voyageurs ont établi leurs calculs par approximation sur la vaste étendue des villes, il y a tout lieu de croire que cette base d'estimation étant défectueuse, les produits ont dû être exagérés ; car l'auteur observe que les villages et les hameaux qu'ils rencontroient, offroient la plus pauvre apparence, et ne présentoient à l'œil que de misérables huttes dans le plus déplorable état de décadence. Les Pagodes même, situées dans la plaine, sont en général en ruines, et la plupart abandonnées. Par les observations qu'il a été en état de faire sur plusieurs villes, il peut conclure, avec assurance, que la plus grande partie de ces villes ne sont que de larges espaces enclos de murs, mais dont une très-petite étendue est bâtie. Ces murs leur donnent du dehors une importance qui ne leur appartient pas, du moins d'après nos idées ordinaires. Dans la province de *Chantong* les maisons sont construites de terre battue et desséchée, à-

peu près comme *le pisé*, usité dans les campagnes de la Bretagne et dans quelques autres provinces; mais l'auteur en conclut qu'elles ne doivent pas être très-solides, et qu'elles doivent beaucoup souffrir des pluies, ce que l'expérience nous a démontré n'être pas exact; car ce genre de bâtiment, quand il est bien fait, est très-solide, surtout s'il est extérieurement recrépi avec du ciment. On peut voir au *Journal de Physique* un excellent mémoire sur ce genre de construction: c'est à lui cependant que l'auteur attribue la quantité de décombres et de ruines qu'on trouve dans les villes.

Ce ne fut que le 9 de Janvier que l'Ambassade arriva à Peking, où, quoiqu'attendue et malgré les favorables dispositions de l'Empereur, elle fut soumise à mille précautions, à mille contraintes minutieuses et fatigantes. Les prétendues civilités qu'on lui prodiguoit n'empêchoient pas que chacun de ceux qui étoient attachés à l'Ambassade ne s'aperçussent bien à chaque instant qu'ils n'étoient qu'une espèce d'honorables prisonniers gardés à vue. Leurs moindres actions étoient surveillées. On leur refusa toute communication avec les missionnaires qui se trouvoient à Peking; et si enfin on leur permit d'en voir quelqu'un, ce fut toujours un seul, en présence des Mandarins, et encore par une faveur signalée. Cependant, ils trouvèrent le moyen d'avoir avec eux une correspondance secrète.

La constante uniformité des mœurs Chinoises, et l'*insipide monotonie* de leurs amusemens, sont dues, suivant l'auteur, à la reclusion des femmes. Cela peut être vrai; mais il reste à prouver que le peuple, dont les plaisirs sont les plus variés, est le peuple le plus heureux: et ce point prouvé,

il resteroit à demander si la population nombreuse, si la stabilité du Gouvernement et des mœurs publiques ne sont pas pour un peuple des moyens de bonheur aussi assurés que la variété des amusemens ? C'est le peuple qui a besoin de secouer sa misère, ou qu'il faut distraire, pour qui l'on doit chercher des amusemens variés ; mais au peuple qui sait goûter les jouissances domestiques, il n'est point nécessaire de procurer des distractions. La société des femmes, sans doute, adoucit les mœurs publiques ; mais pour n'être pas répandues au dehors, les femmes n'en jouissent pas moins de la société, n'influent pas moins sur elle. La dame Athénienne vivoit fort retirée, et cependant à Athènes les mœurs étoient douces et les plaisirs très-variés. Qu'on veuille bien considérer si ces dames de château, qui vivoient au milieu de leurs vassaux, dont elles recevoient les hommages de la reconnoissance et du respect, qui ne paroissent qu'aux grandes solennités, mais avec tout l'attirail de la dignité et de la magnificence, n'étoient pas plus heureuses, n'avoient pas plus de vraie satisfaction, n'influoient pas d'une manière plus honorable, plus flatteuse et plus vraie sur les mœurs publiques, que les épouses de leurs descendans que l'on voit à tous les lieux publics, à toutes les fêtes, absorbant, dans un seul jour, le produit d'une année, et consumant à cent lieues du pays qui le produit, les revenus de leurs terres, perdues dans la foule ; et employant, pour se distinguer, toutes les ressources de la coquetterie, de l'intrigue ; tandis que leurs aïeules enrichissoient de leur luxe même, les agriculteurs, qui les bénissoient comme des anges tutélaires. Une reclusion totale, comme dans l'Orient, est un attentat contre la nature ; mais libres d'ailleurs,

c'est dans sa maison, c'est dans l'intérieur de la famille, que la femme sage et raisonnable trouvera son bonheur et sa vraie satisfaction ; c'est là qu'est son domaine, sa véritable influence. Ne l'excluons point des fêtes solennelles ; la présence de la vertu aimable ne sert qu'à donner des charmes à la gaieté, mais qu'elle n'y paroisse que rarement. Une femme modeste ne doit point être spectacle ; elle ne doit se montrer que comme la dame Romaine qui, suivant l'expression d'Horace, rougissoit en quelque sorte d'être forcée de paroître en public, même dans une fête solennelle. La diversité des plaisirs, la présence habituelle aux amusemens publics de la part des dames qui, suivant l'auteur, *sert à animer le sexe dont elles sont destinées à orner l'existence*, sont l'aliment du luxe ; et le luxe détruit la prospérité des familles, mine la population, dessèche le cœur, rend les sacrifices impossibles, et amène la ruine des Etats. Non, les femmes ne sont point faites pour orner l'existence de l'autre sexe ; elles ont une destination plus noble ; elles doivent être leurs compagnes, et partager leur bonheur ; elles ne sont point nées pour exciter une vaine curiosité ou quelquefois des sentimens plus honteux ; elles sont faites pour mériter l'estime, la confiance ; elles sont destinées à recevoir les premiers hommages du respect et de l'affection de leurs enfans : cette destinée est assez noble. Les mœurs domestiques la leur assurent. Que les femmes soient sages et vertueuses, et les hommes le seront. C'est toujours, disent les naturalistes, par les femelles que commence la dégénération de l'espèce. Apprenons aux femmes à être estimables et modestes, elles seront aimées, aimables ; elles feront vraiment le bonheur de l'autre sexe ;

mais gardons-nous d'étendre trop loin leur influence, ou de les dégrader, en n'en faisant que des objets d'amusemens ou de plaisir. Nous nous sommes arrêtés à cette réflexion, parce que dans les meilleurs écrits, dans les meilleurs ouvrages on voit une espèce d'adulation perfide, par laquelle on égare peu-à-peu ce qu'on appelle *la plus belle moitié du genre humain*, et sous le voile de la louange on lui cache la véritable idée que les hommes, de nos jours, se font des femmes, celle qui ne les présente que comme des instrumens de plaisir.

Au reste, la séclusion des femmes en Chine n'est pas si absolue, puisque, dans le cours de son voyage, l'auteur *en vit un grand nombre qui le regardoient avec beaucoup de curiosité, et dont quelques-unes même lui parurent très-agréables.*

Par une faveur spéciale, les personnes principales de l'Ambassade furent invitées à passer quelques jours à la résidence d'été de l'Empereur, nommée *Yuen-ming-yuen*, où se trouvent quelques bâtimens élevés sur les desseins du Père Bénédict, qu'il ne leur fut pas permis de voir, parce qu'ils étoient occupés par les femmes de l'Empereur; là ils furent traités avec une magnificence royale, et on leur procura une infinité d'amusemens.

Peu de tems après leur retour d'*Yuen-ming-Yuen*, ils furent avertis que l'Empereur attendoit leur départ à un jour très-prochain. A cet égard les Chinois ont un usage particulier; on ne leur demande point de congé, c'est le Gouvernement qui envoie l'ordre de partir. L'intervalle entre l'ordre et le départ fut rempli par la répétition des mêmes cérémonies qui avoient eu lieu avant leur audience; et M. Van Braam se félicite de l'intérêt particulier que l'Empereur lui témoigna. Ce Prince le distingua du reste de l'Am-

bassade, et déclara à ses courtisans *combien son air lui plaisoit.*

Après avoir eu, dans leurs différentes visites au palais Impérial, occasion de voir plusieurs parties de ce vaste enclos et les différens quartiers de Peking, tout étant prêt pour leur départ, ils quittèrent la capitale le 13 Février 1795, et prirent le chemin de Canton, mais par une autre route que celle qu'ils avoient suivie en venant : cette permission qu'ils avoient sollicitée leur donna occasion de voir de nouveaux objets, et de faire de nouvelles observations.

Le 23 ils furent joints par deux Mandarins au bouton bleu foncé, marque de grande distinction, qui les accompagnèrent jusqu'à l'extrémité de leur district. Il est à observer qu'en Chine le rang des personnes est désigné par la couleur, et la forme du bouton du chapeau ; signe honorifique bien simple, et cependant suffisant pour la distinction.

Le 21, ils atteignirent la grande ville commerçante de *Sontcheou-fou*, où les femmes passent pour être les plus belles de la Chine. Notre auteur toujours galant espéroit bien s'assurer de la vérité, et en voir quelques-unes. Le Mandarin qui les accompagnoit le lui avoit même fait espérer ; et cependant il envoya secrètement, avant leur arrivée, défenses à aucune femme de paroître dans les rues, sous des peines très-sévères.

Non loin de cette ville, ils apperçurent un grand nombre de cercueils déposés sur le terrain, au-dessus desquels on avoit élevé de petits toits, ou que l'on avoit légèrement recouverts avec du gazon. Comme les Chinois annoncent le plus grand respect pour les morts, cette espèce de négligence étonna le voyageur ; mais leur surprise

cessa quand on leur dit, que le terrain étant très-bas, les corps ne pourroient être enterrés sans se trouver déposés dans l'eau, ce qui étoit répugnant à toutes leurs idées. Au bout de quelque tems, les cercueils qu'on a ainsi laissés en plein air sont enlevés et brûlés avec les corps qu'ils renferment. Les cendres sont recueillies soigneusement dans des urnes couvertes, qui sont ensuite à moitié enterrées. M. Van Braam vit plusieurs de ces urnes placées ainsi sur le bord des chemins ; c'est la première fois qu'il eut entendu dire que l'usage de brûler les morts étoit établi en Chine ; et pendant trente-six ans de résidence en ce pays qui l'avoient mis à lieu de prendre des informations des lettrés sur les mœurs, l'histoire naturelle, et les particularités de leur nation, il n'avoit jamais rien appris qui l'indiquât. Ce fait est une preuve convaincante qu'il y a peu de Chinois qui aient une connoissance générale de l'Empire, ou qui soient instruits des usages des provinces qu'ils n'habitent pas.

Nous terminons ici le compte rendu de cet intéressant voyage, qui par-tout annonce l'esprit d'observation, un jugement sain et l'amour de la vérité. Nous croyons cependant qu'en une occasion unique de voyager dans l'intérieur d'un pays presque inaccessible aux étrangers, M. Van Braam auroit pu ne pas surcharger son ouvrage d'une pure nomenclature ou du détail de réceptions, de fêtes sans intérêt, et donner un peu plus d'attention à la partie morale et physique. Mais nous ne manquerons pas de faire savoir à nos lecteurs que les deux interprètes dans cette Ambassade étoient deux François, MM. Agier et Deguignes, nom bien respectable aux amis de la profonde érudition et de la rare probité.

LIVRES NOUVEAUX.

L'ÉTUDE de la langue Angloise forme, en quelque sorte, une partie de l'instruction que l'on donne aux jeunes gens aujourd'hui. Les grands écrivains qui ont écrit dans cette langue, les relations de commerce très-multipliées entre les deux Etats, la nécessité de savoir l'Anglois pour voyager utilement, non-seulement dans la Grande-Bretagne, mais encore dans les Etats-Unis; enfin, la mode, qui a un si grand empire sur nous, sont sans doute les causes de ce goût généralement répandu pour cette langue, qu'à peine cent personnes savoient-elles à Paris il y a soixante ans,

Les livres pour l'apprendre se sont multipliés sous toutes les formes et dans tous les formats; et quoiqu'il soit vrai de dire que dans ce grand nombre il s'en trouve beaucoup de médiocres, de confus; néanmoins, on doit savoir gré aux gens de lettres et aux grammairiens qui s'en sont occupés, et ont facilité par-là aux élèves, les moyens de vaincre les difficultés très-nombreuses qu'offrent les locutions ou manières de parler Angloises.

Les principales résultent, sans contredit, des particules qui se placent après les verbes; elles modifient le sens de ceux-ci d'une manière à en rendre la signification inintelligible pour quiconque n'a point une connoissance suffisante de la valeur de ces particules ainsi placées.

Cette considération a déterminé M. William Cobbett, Anglois, à former un recueil alphabétique de tous les verbes qui sont habituellement suivis de particules, et d'en faire connoître le sens en François par des exemples où les particules se

trouvent modifier ou changer la signification du verbe.

Ce dictionnaire nous a paru extrêmement utile pour ceux qui veulent traduire l'Anglois, et éviter les pitoyables contresens que l'on trouve quelquefois dans des ouvrages imprimés, où la foiblesse du traducteur se montre à chaque page.

Ce petit ouvrage se vend chez Testu, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille ; il est très-bien exécuté ; les corrections ont été faites par un Anglois bien instruit dans sa langue, et l'on peut être assuré de n'y point trouver des *be* pour *by*, *to* pour *too*, et autres fautes typographiques qui déparent souvent nos impressions Angloises, et font le tourment des écoliers.

Mécanique Philosophique ; ou Analyse raisonnée de diverses parties de la Science de l'Equilibre et du Mouvement. Par R. Prony, de l'Institut National des Sciences et Arts. A. Paris, de l'Imprimerie de la République, an 8. Se trouve chez le citoyen Bernard, Libraire, quai des Augustins, n° 37.

Un livre de ce genre n'est point à la portée de tous les lecteurs ; mais on pourra en apprécier l'importance, par l'extrait du rapport qu'en a fait le citoyen Delambre. Des savans tels que le citoyen Prony ne doivent être jugés que par leurs pairs.

Extrait du Rapport fait à la séance publique de l'Institut National, du 15 Messidor, an 8. Par le citoyen Delambre, Secrétaire de la classe des Sciences Physiques et Mathématiques.

Le citoyen Prony a présenté à la classe les trois premières parties d'un ouvrage intitulé *Mécanique Philosophique ; ou Analyse raisonnée des diverses*

Parties de la Science de l'Equilibre et du Mouvement.

Depuis l'invention des nouveaux calculs le domaine de la mécanique s'est considérablement aggrandi. De nombreuses questions, inaccessibles à l'ancienne géométrie, ont été résolues, et forment aujourd'hui un corps de science si vaste que l'esprit tout occupé des développemens et des démonstrations, a peine à en saisir l'ensemble. C'est ce qui a donné au citoyen Prony l'idée de composer un tableau méthodique de tous les résultats, dégagés de tout calcul intermédiaire.

C'est ce qu'il appelle *Mécanique Philosophique* : il a composé cet ouvrage sur les leçons et les matériaux qu'il a rassemblés pour l'école Polytechnique, et son but est de fournir à l'étudiant les moyens de mettre ensemble et de coordonner les différentes parties de l'enseignement qu'il aura reçu.

On y voit dans deux parties réellement distinctes, mais qui se correspondent, et qui sont imprimées en regard l'une avec l'autre, d'un côté les formules, les définitions et tout ce qui est proprement le texte, et de l'autre l'explication des figures et de la notation, la liste des objets définis, et les énoncés des théorèmes et problèmes contenus dans les formules.

L'auteur cite les sources dans lesquelles il a puisé ; mais son ouvrage aussi contient beaucoup de choses qui lui appartiennent soit pour le fond, soit pour la manière dont elles sont présentées. Nous citerons pour exemples :

Tout ce qui concerne l'équilibre ;

Une méthode pour obtenir les équations fondamentales de la statique, sans employer en aucune façon la théorie des *momens* ;

Une

Une démonstration générale qui fait voir que les théorèmes relatifs aux momens ne sont qu'une énonciation particulière des principes de vitesses virtuelles.

Les formules nouvelles pour l'équilibre et la pression des fluides élastiques, en ayant égard à la variation de dilatabilité; formules qui peuvent donner à la théorie du baromètre plus de généralité et plus de sureté, dans l'usage qu'on en fait pour déterminer la hauteur des montagnes.

Une application bien intéressante encore est celle que l'auteur fait des principes (à la théorie des fluides imparfaits) à la poussée des terres contre les murs de revêtement. Les formules auxquelles parvient le citoyen Prony, sont entièrement nouvelles et de la plus grande simplicité.

La lecture de cet ouvrage fera sans doute naître le desir d'en voir exécuter de semblables pour différentes parties de nos connoissances, et donnera une haute idée de l'école où ces leçons sont expliquées, et dans laquelle on fait comprendre aux élèves des théories aussi savantes et jusqu'à présent si peu répandues.

OBSERVATION.

CEUX qui ne veulent pas croire à l'*avis unanime* de la Congrégation des Cardinaux contre la promesse de fidélité, sont dans l'erreur. Il existe, du Cardinal Maury, trois lettres en Allemagne, deux à Londres, une en Irlande, une à Madrid, qui l'attestent uniformément. Celles en Allemagne sont des 5 Novembre, 27 du même mois, et 12 Décembre ; ces deux dernières sont adressées à M. l'Archevêque de Reims ; les deux à Londres, sont des 7 et 8 Janvier ; celle en Irlande, est du 4 du même mois ; on ignore la date de celle adressée à Madrid, à un respectable et savant Prêtre ; mais on certifie son existence. Il y a en outre, à Londres, une lettre d'un Ecclésiastique distingué, résident à Rome, qui, par ses rapports, peut ajouter à la certitude. Si l'on veut faire réflexion, 1^o, que personne ne conteste que la Congrégation n'ait terminé son travail, et ne l'ait remis au Pape ; 2^o, que cette question n'intéresse que l'Eglise de France ; 3^o, que M. le Cardinal Maury est autorisé à veiller aux affaires de l'Eglise Gallicane, et qu'à ce titre il est, selon l'usage de l'Eglise de Rome, qu'il soit instruit de tout ce qui s'y traite relativement à cette Eglise. On ne pourra nier que le résultat du travail de la Congrégation n'ait dû lui être communiqué ; mais comme, d'une part, il est notoire que le Souverain Pontife se trouve dans des circonstances critiques qui ne lui permettroient pas de publier, sans les plus grands inconvéniens, un decret conforme à

l'avis de la Congrégation; et que, de l'autre, les divisions fâcheuses qui règnent dans l'Eglise de France, au sujet de la promesse, exigent que la mère Eglise vienne à son secours, pour tâcher d'y rétablir l'uniformité de sentimens et de langage, il a été résolu que M. le Cardinal Maury feroit connoître aux Evêques François l'*avis unanime* de la Congrégation, pour leur servir provisoirement de règle de conduite; en ajoutant, néanmoins, que l'intention étoit de ne pas donner à cet avis, l'appareil d'une trop grande publicité. Par ce sage tempérament, dans lequel M. le Cardinal Maury s'est exactement renfermé, la lumière se montre à quiconque veut la voir. Le caractère de cette Eminence, à l'égard de l'Eglise de France, ne laisse aucun doute sur ce témoignage; et l'*avis unanime*, transmis par lui, doit servir de règle de conduite, et rallier tous ceux que des opinions diverses avoient séparés.

En effet, cet avis unanime de la Congrégation, quoiqu'il ne soit pas encore authentiquement revêtu de l'autorité du Souverain Pontife, a cependant par lui-même le plus grand poids, puisqu'il exprime le sentiment de la sainte Eglise Romaine sur la question controversée. S. Cyprien consulta le Clergé de Rome, pendant la vacance du S. Siège, sur une question de discipline, et se conforma à sa décision. D'ailleurs, l'avis dont il s'agit, est celui d'une congrégation que le Souverain Pontife a formée lui-même *ad hoc*, et qu'il a composée des membres de l'Eglise Romaine, les plus éminens en science et en dignité. Il a permis qu'il fût communiqué à plusieurs Evêques de l'Eglise Gallicane, par le Cardinal chargé de veiller spécialement aux intérêts de cette Eglise;

et sous ce rapport, il est déjà muni de l'assentiment du Pape. S. Cyprien le recevroit, donc, avec au moins autant de confiance qu'il reçut la réponse du Clergé de Rome pendant la vacance du S. Siège. D'après ces réflexions il paroît qu'on ne peut élever des doutes raisonnables, ni sur l'existence de l'avis unanime de la Congrégation des Cardinaux, ni sur le degré d'influence qu'il doit avoir. Il paroît qu'il doit servir de règle de conduite, et suspendre au moins tout acte quelconque ; c'est aussi le Conseil qu'on trouve dans la lettre de Monseigneur Spina, Archevêque de Corinthe, à M. Mercier, Prêtre d'Alençon, datée de Paris le Novembre 1800. Cette conformité entre les conseils contenus dans cette lettre, et la conduite que devroit prescrire la connoissance authentique de l'avis de la Congrégation, pourroit faire croire qu'il étoit connu de ce Prélat, et que sa position politique, seule, l'empêchoit de le citer et de s'en appuyer.

(Article communiqué.)

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

PROCLAMATION.

Les Consuls de la République aux François.

“ **F** R A N Ç O I S , une paix glorieuse a terminé la guerre du Continent. Vos frontières sont reportées aux limites que leur avoit marqué la nature. Des peuples long-tems séparés de vous se rejoignent à leurs frères, et accroissent d'une sixième votre population, votre territoire et vos forces.

“ Ces succès, vous les devez sur-tout au courage de nos guerriers, à leur patience dans les travaux, à leur passion pour la gloire, à leur amour pour la liberté, pour la patrie ; mais vous les devez aussi à l'heureux retour de la concorde, et à cette union de sentimens et d'intérêt qui plus d'une fois sauva la France de sa ruine.

“ Tant que vous fûtes divisés, vos ennemis n'espérèrent pas de vous vaincre ; ils espéroient que vous seriez vaincus par vous-mêmes, et que cette puissance qui avoit triomphé de tous leurs efforts, s'écrouleroit dans les convulsions de la discorde et de l'anarchie.

“ Leur espoir a été trompé. Que cet espoir ne renaisse jamais ! Soyez éternellement un ; par le souvenir de vos malheurs domestiques, par le sentiment de votre grandeur et de vos forces ; craignez d'avilir, par de lâches passions, un nom que tant d'exploits ont consacré à la gloire et à l'immortalité.

“ Qu’une généreuse émulation seconde nos arts et notre industrie ; que d’utiles travaux embellissent cette France que les peuples ne nommeront plus qu’avec respect et admiration ; que l’étranger qui s’empressera de la visiter, retrouve parmi vous ces vertus douces et hospitalières qui caractérisèrent vos aïeux.

“ Que toutes les professions s’élèvent à la dignité du nom François ; que le commerce, en réformant ses relations avec les autres peuples, y porte cette fidélité qui fixe la confiance et asseoit la fortune, non sur des spéculations hasardées et fugitives, mais sur des rapports constans dont l’estime et l’intérêt mutuel garantissent la force et la durée.

“ Ainsi notre commerce reprendra le rang qui lui est dû. Ainsi se fortifieront les liens qui attachent à notre cause les peuples éclairés du continent de l’Europe. Ainsi cette nation même qui est encore armée contre la France, abjurera des prétentions excessives, et sentira enfin qu’il n’est pour les peuples comme pour les individus, de bonheur véritable que dans la prospérité de tous.”

Bonaparte, Premier Consul de la République, ordonne que la Proclamation ci-dessus soit insérée au bulletin des loix, publiée, imprimée et affichée dans tous les départemens de la République.

A Paris, le 29 Ventôse, an 9.

Signé BONAPARTE.

Paris, 18 Mars.—Le 16, M. de Kalitscheff et toute la Légation furent présentés au Premier Consul.—Le Général Brune est revenu de l’armée d’Italie ; c’est le Général Moncey qui en a le commandement.

Le 19 Mars.—La paix sera publiée à Paris le Décadi prochain, et dans les départemens aussitôt que la proclamation y sera connue : les Préfets d’administration et de police, les Conseillers de

Préfecture, le Conseil général du département, et les Maires des onze arrondissemens, se rendront chez le Ministre de l'Intérieur à 7 heures du matin. Le Ministre leur donnera lecture de la proclamation du Gouvernement; après quoi le Préfet de police, accompagné des Maires, fera la proclamation, selon les formes ordinaires dans tout Paris. Le soir, le palais et les jardins du Gouvernement seront illuminés. Il y aura concert dans le jardin, et spectacle gratis à tous les théâtres. Toute la ville sera illuminée; le canon annoncera par des salves d'artillerie à six et à neuf heures du matin, à midi, à trois et à six heures du soir.—La fête de la paix sera célébrée d'une manière solennelle 14 Juillet prochain.

Le 20 Mars.—Suivant les dernières lettres d'Espagne, la guerre contre le Portugal a été déclarée dans les formes à Madrid et dans les autres villes, avec beaucoup de pompe et de solennité au milieu des cris répétés, *Vive l'Espagne! Vive la République Française! notre bonne et grande alliée.* Le Chef de brigade, Louis Bonaparte, doit joindre l'armée destinée à agir contre le Portugal.

Mars 21.—Un Suédois, qui entra dans le port de Naples le 1^{er} du mois, a donné avis qu'il rencontra, vers les côtes de Sicile, deux frégates Françaises qui formoient l'avant-garde d'une escadre républicaine.—On n'y avoit point entendu parler de la flotte commandée par Lord Keith.—On dit que le Premier Consul partira sous peu de tems pour Bordeaux, et qu'il ira visiter Rochefort.

Le 23.—Le commandement de l'escadre Espagnole à Brest, qui avoit, dans l'absence du Génér-

ral Massarédo, été provisoirement confié au Général Gravina, vient définitivement de lui être donné en titre.

“ Des lettres de Constantinople du 15 Février, apportées par une occasion extraordinaire, apprennent que les Anglois sont encore à Macri ; qu'ils ont établi plusieurs hôpitaux à Rhodes, qu'un grand nombre de malades sont journellement envoyés à Malthe ; que le Capitan Pacha n'a point encore quitté Constantinople, et n'en sortira qu'après l'équinoxe.—La peste fait le plus terrible ravage dans le camp du Grand Visir à Jaffa, où il meurt plus de quatre cents hommes chaque jour. Son Kiava, une des personnes les plus importantes de l'Empire Ottoman, en est mort, ainsi que le Général Koehler. Il ne reste plus dans le camp Turc que sept Anglois vivans. Au 1^{er} de Février l'armée étoit réduite à 8000 hommes. Les Anglois ne peuvent descendre sur aucun point en Syrie avant le mois de Juin, sans perdre la moitié de leur armée par la peste, et à cette époque ils ne peuvent traverser le désert sans perdre l'autre moitié par la chaleur et la soif ; on s'attend, par conséquent, que le Général Abercrombie abandonnera l'expédition.” (*Papier François.*)

Le Pape a fait présent au Général Murat d'une tabatière d'or, ornée du portrait de Sa Sainteté ; et le Cardinal Ruffo lui a fait présent d'un superbe cheval.—C'est le Conseiller Moreau qui doit, au nom de la République Française, installer le Duc de Parme dans les nouveaux Etats de Toscane, qui lui ont été cédés par le traité de Lunéville!!! Des lettres d'Amsterdam portent que la flotte du Texel est équipée et prête à mettre à la mer.—Le Ministre de Mayence, ayant voté dans la Diète pour la ratification de la paix

avec la France, M. Wickham lui a fait savoir que le traité de subsides avec la Grande Bretagne étoit fini.—L'entrevue du Roi de Suède et du Prince Royal de Dannemarck, s'est passé dans la meilleure intelligence. Les deux Princes ont eu ensemble deux très-longues conférences, l'une avant, l'autre après dîner.

Le Tribunat a envoyé un message au Gouvernement, pour demander que quelque témoignage d'approbation nationale soit accordé au Ministre Plénipotentiaire de la République Française qui a conclu le traité de Lunéville.—Le décret du Corps Législatif, concernant la paix, porte que le traité qui a été conclu à Lunéville le 20 Pluviose (9 Fév. 1801), et dont la ratification a été échangée à Paris le 25 Ventôse (15 Mars), sera promulguée comme loi de la République.

Une lettre de Rome du 28 Février dit : " Les dernières lettres de Naples nous apprennent que les Anglois ont renvoyé les troupes Napolitaines qui faisoient partie de la garnison de Malthe, et qu'ils ont par-tout arboré le pavillon Anglois, déclarant l'île pays conquis. Un corps de troupes Angloises avoit débarqué à Messine ; mais l'armistice, conclu à Foligno, causera probablement quelque changement dans ces dispositions."

On écrit de Milan que les François y cherchent des artistes, des médecins, des chirurgiens, pour passer avec avantage en Egypte. Le lieu de l'embarquement seroit à Ancône.

On s'occupe d'un projet pour la construction de deux nouveaux ponts à Paris, dont l'un, placé vis-à-vis le Jardin des Plantes, serviroit de communication entre les fauxbourgs S. Antoine et S. Marceaux, et l'autre remplaceroit le Pont Rouge.

Une compagnie se forme pour cet objet, et déjà plus de 700 actions sont prises.

“ On écrit de S. Pons (Hérault) que le tribunal de première instance a condamné à un an de prison et aux fraix du jugement, Jean Peithon, Ministre du culte Catholique, à Villepassans, pour avoir convoqué *au son des cloches*, et exercé des actes de son culte à la suite de cette convocation, en exécution des loix du 22 Germinal an 4, et 18 Germinal an 7. Ce jugement a été imprimé et affiché dans tout le département.” (*Courier de Londres.*)

Voilà comme les loix de rigueur sont tombées en désuétude; voilà comme toutes les dispositions persécutrices ont été annullées, et comment on ne fait plus des Prêtres une classe à part, expressément dénoncée à la persécution et aux vexations. Un Prêtre à Nantes est condamné à un an de prison, pour avoir refusé d'admettre, comme parrain, un homme qui blasphémoit au moment même de la cérémonie religieuse, à laquelle il disoit vouloir prendre part.—Dix-sept Prêtres, dans le Morbihan, sont condamnés à mort comme suspects et responsables des excès qui s'y commettent.—Quelques mouvemens ont eulieu dans le Tarentin; des soldats François ont été assassinés par des paysans; et Macdonald, comme au tems de Robespierre, a publié une proclamation qui rend les ecclésiastiques responsables de la tranquillité de leurs communes.

Suivant les papiers de Paris, le 3 Février deux frégates, la Justice de 44 canons de 18, et l'Egyptienne de 50 de 24, sont entrées dans le port d'Alexandrie; ces frégates avoient quitté Toulon le 4 Pluviose: leur passage a par conséquent été

effectué en dix jours. Elles avoient à bord 15,000 fusils, 60,000 boulets, et cinq cents hommes d'élite, dont cent canonniers. Avant elles, vingt petits bâtimens étoient arrivés de France à différentes époques, portant chacun trois cents fusils avec des cartouches et de la poudre à proportion. Du reste, rien d'assuré concernant l'escadre de Gantheaume, et il n'est aucunement mention de la marche de troupes Françaises contre le Portugal. Les fonds, particulièrement le tiers consolidé, ont tombé les six derniers jours. On attribue cette baisse à l'inquiétude sur la solidité du crédit national, occasionné par le refus qu'a fait le Tribunat d'accéder à la mesure proposée par le Gouvernement.

On a reçu du Général Menou et du C. Costar, membre de l'Institut d'Egypte, envoyé par le Général, de longs détails sur cette possession, dont les principaux articles, outre l'arrivée des frégates et autres petits vaisseaux dont nous avons parlé, sont :

“ Dans le cours de l'hiver un grand nombre de vaisseaux Grecs ont entré dans les différens ports de la colonie, et ont importé une grande quantité de vin suffisante pour faire baisser le prix de cet article.

“ Sept vaisseaux, partis de Jedda et de Yambo dans la mer Rouge, sont entrés au port de Suez ; ils étoient chargés de denrées de l'Inde.

“ Les croiseurs Anglois, sur la côte d'Egypte, au 15 Pluviose (4 Février), consistoient en quatre vaisseaux de ligne, deux frégates, et deux petits vaisseaux.

“ L'armée du Grand Visir est dans le plus déplorable état ; la peste, la famine et la désertion la diminuent de jour en jour.—L'armée Française, au contraire, garde l'attitude la plus satisfaisante et la

plus formidable : elle est bien vêtue, bien nourrie, bien disciplinée, bien payée, et remplie du même enthousiasme dont elle a déjà donné tant de preuves.

“ Les habitans de l’Egypte témoignent chaque jour un nouvel attachement aux François et une nouvelle confiance. Les taxes se paient avec exactitude.

“ La galliote, le *Suffren*, construite l’an 7 par l’ingénieur Ferrand, et un grand nombre de chaloupes canonnières, ont été trouvées à Tor par les membres de la Commission des Arts, envoyés au Mont Sinaï ; elles avoient été abandonnées quand la place fut évacuée. On les a complètement réparées.

“ Murad Bey continue de se montrer fidèle à la République, et conserve avec la plus grande exactitude les traités conclus avec lui.

“ Les Druses, les Naplousiens, et les Arabes, témoignent journellement leur haine contre le Grand Visir et ses troupes. Djezzar Pacha refuse de reconnoître l’autorité du commandant en chef de l’armée Ottomane.

“ Les négocians jouissent dans toutes les opérations de la plus grande sécurité. Les impositions sont très-modérées, et de nouvelles manufactures s’ouvrent tous les jours ; on fabrique des chapeaux, des basins, des soieries, d’excellens mouchoirs, de la bougie, de la bierre et des cuirs. On a établi avantageusement quelques places à café ; et le citoyen Conté, dont l’intelligence et l’activité ont été déjà tant de fois utiles à la colonie, a établi une excellente manufacture de draps pour les officiers et les soldats. Les travaux militaires se conduisent avec la plus grande activité.”

Tel est le précis de ces dépêches dont nous nous n’avons retranché que la boursofflure et le ton emphatique.

Le Sindic Doorman de Hambourg, et le Sindic G. Groning de Brême, se rendent à Paris, chargés d’une mission de leur Gouvernement.

RUSSIE.

RUSSIE.

De Riga, le 23 Fév.—S. M. I. ayant été instruite que les productions et marchandises Russes étoient exportées en Angleterre par les Prussiens, a jugé à propos de défendre le transport desdites marchandises et productions en Prusse, tant par terre que par mer, et ordonne qu'en se conformant à l'Ukase qu'elle a rendu le 15 Décembre 1800, on tienne la main à l'exécution de cet ordre.

En conséquence, le Collège du Commerce requiert tous les gouverneurs civils, 1^o, d'ordonner aux Magistrats de faire connoître à la Chambre du Commerce les ordres de S. M. I. ; 2^o, de prescrire auxdits Magistrats, d'ordonner, sous les peines les plus sévères, aux courtiers, tant des villes que des campagnes, de stipuler dans tous les contrats de marchés et de ventes, un article séparé, qui lie les parties contractantes, soit Russes ou étrangers, à ne pas envoyer en Prusse, sous quelque prétexte que ce puisse être, les marchandises vendues ou achetées : il est encore ordonné aux Magistrats d'enjoindre à chaque négociant qui commerce avec l'étranger, de s'engager de la manière la plus formelle, à ne point faire passer lesdites marchandises dans les États de S. M. Prussienne ; et au cas que l'un d'eux se refusât à remplir cet acte obligatoire, ils sont autorisés à arrêter lesdites marchandises, ayant soin d'en rendre compte à qui de droit.

Publié à l'Hôtel de Ville de Riga, le 12 Février 1801.

(Signé) J. B. SCHWARTZ, *Secrétaire.*

PRUSSE.

Berlin, le 3 de Mars.—Le Baron de Krudner, Ministre de Russie, eut Dimanche dernier une audience particulière de S. M., dans laquelle il lui présenta, de la part de son maître, les trois Ordres de S. André, S^{te} Anne et S. Alexandre Newski, destinés au jeune Prince Royal. M. de Krudner présenta aussi au Roi une lettre de l'Empereur Paul I, qui lui répète l'assurance de sa fidélité à remplir les engagements contractés entre les Cours de Pétersbourg et de Berlin.

Il paroît certain que les garnisons de Berlin et Potsdam, formant un corps de 25.000 hommes, doivent se porter sur Hambourg, où s'établira le quartier-général, si le Cabinet de S. James refuse de lever l'embargo mis sur les vaisseaux Danois et Suédois. Les logemens sont marqués à Altona, pour les troupes Danoises qui sont attendues en cette ville. Il y aura à Altona et dans les environs 6000 hommes, et 12,000 dans le Holstein.



HOLLANDE.

La Haye, le 11 Mars.—L'Amiral de Winter est arrivé du Texel; il attend l'Amiral Suédois à Cronstadt, et un Officier général de la marine Russe. C'est ici que se tiendront les conférences entre ces trois officiers et le Ministre de la Marine, concernant la jonction et les opérations des flottes combinées. Suivant le rapport de l'Amirai Winter, la flotte Batave, forte de

28 vaisseaux de ligne, outre les frégates et les cutters, sera en état de mettre à la mer de bonne heure dans le mois prochain.

A-peu-près au même tems les flottes Russes et Suédoises passeront le Sound pour effectuer leur jonction avec celle de Hollande, hors du Texel. Pour soutenir ces opérations, les troupes Françoises et Bataves, dans le nord de la Hollande, commencent déjà à s'assembler dans le voisinage d'Alknaer.

Le 15 Mars. — Le Gouvernement Batave, sur l'invitation de la Cour de Berlin, envoie un agent en cette ville, pour régler, avec un Commissaire du Prince d'Orange, sous l'inspection du Ministre Prussien ; les indemnités que ce Prince a droit de réclamer pour ses propriétés dans le territoire de la République. L'Agent sera reconnu comme Ministre de la République Batave, aussitôt que les indemnités seront réglées.

Suivant quelques rapports, le Gouvernement François, qui dispose des Etats et des Peuples comme de marchandises ou des moindres denrées, donne au Gouvernement Batave une portion de l'Evêché de Munster, pour indemnité de ce qu'il perd dans la Flandre Hollandoise ; et le reste de l'Evêché de Munster, avec l'Hanovre, les villes de Hambourg, de Brême et de Lubeck, seront donnés au Roi de Prusse pour prix de sa neutralité ancienne et de sa coalition actuelle.

ITALIE.

Naples, 1^{er} Mars. — Le citoyen Beaumont, aide-de-camp du Général de Murat, est arrivé à

Naples. L'embargo a été mis sur-le-champ sur tous les bâtimens Anglois. Les négocians Anglois qui sont en cette ville ont demandé au Général Murat des passeports pour se rendre chez eux par terre, ce qui leur a été accordé.

Armistice entre le Roi de Naples et la République Française.

1. L'armistice aura lieu entre les armées de Sa Majesté Sicilienne et celles de la République Française, et par terre et par mer. Toutes les prises faites dix jours après la signature du présent traité, seront réciproquement rendues.
2. L'armée Napolitaine évacuera les Etats de l'Eglise, et commencera sa retraite de manière à avoir quitté entièrement le territoire Ecclésiastique dans dix jours.
3. L'armée Française gardera sa position présente.
4. Tous les ports des Royaumes de Naples et de Sicile seront fermés aux vaisseaux de guerre ou de commerce Anglois et Turcs jusqu'au traité de paix définitif entre la France et ces deux Puissances; et les vaisseaux qui leur appartiennent quitteront les ports desdits Royaumes dans vingt-quatre heures, depuis l'avis notifié de la signature du présent traité.
5. Les vaisseaux de guerre et navires marchands François et ceux de leurs alliés jouiront dans les ports des Deux Siciles des privilèges accordées aux nations les plus favorisées.
6. Toute communication entre Porto-Ferrajo et Longone est défendue aussi long-tems que les Anglois resteront en possession du premier port.

7. Tous les ports François seront, durant cette trêve, ouverts aux Napolitains.

8. On ne fournira aux vaisseaux Turcs ou Anglois aucune provision, aucune munition ; et aucuns grains ne seront portés à l'île de Malthe.

9. Le citoyen Dolomieu, les Généraux Monse-cours et Dumas seront sur-le-champ mis en liberté, ainsi que tous les François faits prisonniers au retour de l'Égypte. Tous les prisonniers Napolitains seront élargis.

10. Tout tribunal de rigueur sera supprimé dans les domaines de S. M. Sicilienne.

11. Cet armistice durera trente jours; et en cas de rupture, il en sera donné avis dix jours à l'avance.

12. On nommera des Plénipotentiaires pour continuer des négociations ultérieures.

13. Des deux côtés on nommera des officiers pour veiller à l'exécution du présent traité.

Signé MICHEROUX.

MURAT.

BERTHIER.

Pour copie.

ALLEMAGNE.

L'Ambassadeur Autrichien à Berlin a reçu ordre de proposer une alliance entre les Cours de Vienne et de Berlin, tendante au bien général de l'Allemagne (*periculosæ plenum opus aleæ*) ; et l'on dit qu'il a reçu les assurances les plus favorables de l'empressement de la dernière Cour, à consentir à sa proposition. L'Archiduc Charles, ajoute-t-on, a écrit à l'Empereur de Russie, et

on ne fait aucun doute que la bonne intelligence entre cette Cour et celle de Russie ne se rétablisse en conséquence.

Les levées de Hongrie se complètent de jour en jour.—Il paroît qu'à la Diète de l'Empire tous les Princes Ecclésiastiques se sont plus ou moins expressément rangés à l'avis de l'Evêque de Spire, que les propriétés ecclésiastiques, possédées au même titre que les autres, étoient aussi sacrés, avoient les mêmes droits à la justice, à la protection du Corps Germanique; que faire tomber sur elles seules les indemnités, que tous devoient supporter en commun, c'étoit non-seulement une violation du pacte conventionnel, mais la destruction de l'union Germanique, et la ruine totale de l'intérêt Catholique.

Les Grisons, par une décision venue de Paris, doivent être réunis désormais à la République Helvétique. Les Etats de la rive gauche réunis à la France par le traité de Lunéville ont fait, à cette occasion, dit-on, des réjouissances.

Lettre de S. M. I. aux Electeurs, Princes et Etats de l'Empire.

“ Le Plénipotentiaire du Gouvernement François a fait au Ministre Plénipotentiaire que j'ai envoyé à Lunéville, pour négocier la paix avec la République Française, la proposition déterminée que, dans le traité qui seroit conclu, je stipulasse aussi pour la paix de l'Empire, en ma qualité de Chef suprême.

“ Le Plénipotentiaire Impérial et Royal savoit que le droit de coopération des Electeurs, Princes et Etats de l'Empire, dans les objets relatifs à la

paix, étoit fixé d'une manière précise par les loix fondamentales de l'Empire Germanique ; qu'ainsi mon autorité Impériale étoit restreinte sur ce point par les droits de la Constitution Germanique, à moins que je n'eussereçu préalablement des pleins pouvoirs particuliers de l'Empire pour traiter en son nom. Cette considération, ainsi que d'autres, entièrement opposée à la proposition susdite, ne fut point accueillie, comme mon Plénipotentiaire devoit l'attendre de sa force et de son évidence constitutionnelle. Au contraire, on a insisté sur la proposition, en rappelant nommément l'exemple des négociations de paix de Rastadt et de Baden en 1714, et on a demandé l'admission d'une manière si pressante et si déterminée, que les négociations eussent été entièrement rompues, si mon Plénipotentiaire, après avoir épuisé sans succès la voie des représentations, n'eût enfin consenti, en se référant également aux négociations de Rastadt et de Baden.

“ Ma perplexité fut très-grande, en ma qualité de Chef suprême de l'Empire, lorsque j'appris par mon Plénipotentiaire cet état des choses, et je regardai comme une obligation de la plus haute importance d'y réfléchir mûrement. L'idée d'approuver la démarche de mon Plénipotentiaire, et en conséquence de cette approbation, de commencer à traiter pour la paix de l'Empire, quoique je n'eusse nullement en vue de soustraire le traité à l'examen et à la ratification de la Diète générale ; cette idée se trouvoit en conflit avec mon juste respect pour les droits et attributions des Etats de l'Empire. Mais d'un autre côté la considération de la triste situation où se trouve en ce moment une partie considérable de l'Allemagne,

celle du sort encore plus malheureux dont la supériorité des François menace l'Empire, si la paix étoit encore différée ; enfin celle du vœu général, et du desir universel de jouir bientôt des fruits de la paix ; tous ces motifs réunis s'opposoient puissamment à ce que j'approuvasse l'accession de mon Ministre à la demande du Plénipotentiaire François ; je résolus donc, en conséquence de la déclaration faite par mon Plénipotentiaire, et approuvée par moi, dans un tel état des choses, de faire aussi arrêter les articles de la paix de l'Empire. Vos lumières et votre sagesse éprouvée doivent me faire croire que très-vraisemblablement, dans des circonstances aussi pénibles, vous eussiez pris une décision semblable.

“ Si j'éprouve de la consolation en faisant connaître, par cette lettre, le véritable état des choses, et la résolution que j'ai prise ; j'en trouve aussi une bien grande dans le sentiment des vues pures qui m'animent (et qui sont déjà garanties de la manière la plus solennelle par plusieurs déclarations faites à la Diète, et particulièrement par le décret Impérial du 19 Mai 1793), d'après lesquelles mon intention ne peut être d'empiéter en aucune manière sur les droits des Etats de l'Empire en matière de paix. Et lorsque le traité de paix sera remis aux Electeurs, Princes et Etats, à la Diète générale, vous aurez la conviction parfaite et consolante, que, dans la négociation de cette paix, j'ai pris d'avance toutes les mesures et précautions (conformément à l'exemple précis des négociations de Rastadt et de Bade en 1714), pour assurer les droits des Etats de l'Empire.”

Ratisbonne, le 6 Mars.—Dans une ~~assemblée~~ qui eut lieu le 4, chez le Ministre directorial de Mayence, M. le Comte de Goërtz, Ministre de Prusse, donna communication des instructions qu'il avoit reçues de sa Cour, et qui portent en substance : " Que la précipitation avec laquelle doit se faire la ratification, et l'omission de quelques formalités usitées, ne sauroit être mécon- nues ; mais qu'il est également certain que les circonstances sont également urgentes, et que l'Allemagne méridionale a le plus grand besoin de repos et de soulagement ; que, par cette raison, la ratification du traité de paix, de la part de l'Empire, doit être accélérée, autant qu'il sera possible, sous la convention néanmoins que ce cas extraordinaire ne sera jamais allégué, pour en tirer des conséquences contraires aux droits et aux intérêts de l'Empire ; et que le Roi, en qualité d'Electeur et de co-Etat de l'Empire, se réserve expressément ses droits et sa coopération dans cette affaire, ainsi que dans les mesures ultérieures à prendre à l'égard de la Constitution et des rap- ports de l'Empire."

On assure que des copies de ces instructions furent envoyées de Berlin, à différentes Cours d'Allemagne, le même jour qu'elles furent expé- diées au Ministre Comte de Goërtz.

Francfort, 12 Mars.—Un journal Allemand, qui jouit d'un grand crédit dans le Nord, rap- porte l'article suivant :

" Le Prince Adolphe d'Angleterre, Gouverneur
 " de Hanovre, est à Berlin, où il avoit été invité
 " de se rendre ; il lui a été signifié que toute résis-
 " tance deviendrait inutile de sa part, pour la
 " défense du Hanovre, puisque l'occupation de

“ ce pays par les troupes Prussiennes, étoit une
 “ chose irrévocablement convenue entre S. M. le
 “ Roi de Prusse, l'Empereur de Russie, et le
 “ Gouvernement François.”

ANGLETERRE.

LES changemens dans le Ministère sont désormais consommés. M. Addington est Chancelier de l'Echiquier, Lord Hawkesbury aux Affaires étrangères, Lord Eldon à la Chancellerie, etc. Sur ces nouveaux choix, nous nous bornerons à citer les expressions de M. Pitt à la Chambre des Communes, en parlant de la confiance qu'on devoit prendre en leurs talens.

“ Si cependant ces personnages qui viennent d'être nommés, n'étoient pas nouveaux pour l'amour et l'estime de leurs compatriotes ; s'il se trouvoit que déjà ils jouissoient pleinement de la confiance de la Chambre ; s'ils se trouvoient ornés de toutes les vertus qui méritent l'estime particulière et assurent la vénération publique ; si un d'eux avoit déjà reçu des marques réitérées de la confiance par sa nomination à la première place parmi nous, par son élection unanime pour remplir la chaire en plus d'une session ; si vous, Monsieur (dit M. Pitt en se tournant vers le Chancelier de l'Echiquier), qui avez reçu ces marques flatteuses d'approbation et de confiance, vous avez quitté une place de dignité et de repos, pour en accepter une pleine de difficultés ; c'est une preuve des motifs honorables et patriotiques qui vous ont déterminé. Je demanderai ensuite qui jamais a donné plus de preuves d'application, de connoissances et de talens, qui peut montrer plus de vertus personnelles et héréditaires que

le Noble Lord (Hawkesbury), qui forme un autre membre de l'Administration ? J'en excepte seulement celui qui est pour cette Chambre presque un nouveau membre, une nouvelle acquisition (M. Fox); j'admets qu'il forme lui seul une exception parmi tous les hommes publics que j'ai connus; mais, à cette exception près, je le demande aux membres de l'autre côté de la Chambre, qui pourront-ils présenter d'aussi propre à remplir cet emploi ? Et je crois ne faire injustice à aucun d'entr'eux, si je dis qu'il n'en est aucun supérieur à mon honorable ami. Est-il besoin que je fasse observer ici les connoissances, les talens du Noble Lord à qui le grand sceau doit être remis ? Est-ce donc un nom nouveau que celui du Lord Saint Vincent, à une époque de la guerre où il n'y a point de département aussi intéressant que celui de la marine ? N'est-ce donc rien de voir à la tête de l'Amirauté ce Noble Lord, dont le nom seul est comme un bouclier et un boulevard pour son pays ?”

On est flatté d'entendre l'homme si bien en état de juger, rendre un témoignage aussi noble à ses successeurs ; mais l'espoir qu'ils donnent ne compensent pas la perte de celui que l'on regrette.

Il est bien plus aisé de blâmer un Ministre que de le louer, principalement quand on ne veut pas considérer les difficultés énormes contres lesquelles il eut à lutter. Quand M. Pitt parvint au Ministère, on venoit de conclurre une paix dont une grande partie de la nation étoit mécontente; une faction puissante divisoit le Parlement. Tous les symptômes étoient effrayans. Ses talens, les efforts extraordinaires de sa male éloquence, y apportèrent remède. Un discernement juste et prompt, une incomparable facilité d'élocution, un raisonnement pressant, de la précision, de la méthode, de la dignité, tel est le caractère de

son éloquence qu'appuyoit fortement un zèle pur, une intégrité sans tâche, des principes généreux. C'est ce mérite sans pareil qui le mit en état de résister à des oppositions quelquefois exagérées, d'arracher à l'ambition les immenses ressources de l'Inde, de maintenir la balance admirable établie par la sagesse de leurs ancêtres entre les trois suprêmes agens qui composent le Corps Législatif de la Nation Britannique, de conserver la prérogative nécessaire de la Couronne, et d'affermir le sceptre dans les mains d'un Monarque, dont le caractère bienfaisant ne peut être dignement tracé que par l'éloquence même de l'orateur qui le servit si long-tems.

On a souvent reproché à M. Pitt, comme une contradiction, d'avoir abandonné son opinion relativement à la réforme parlementaire; mais corriger son opinion est-ce donc se contredire? avouer qu'on s'étoit trompé, n'est-ce pas candeur et franchise? C'est dans cet âge heureux où le cœur qui n'a point encore été détrompé par une cruelle expérience, croit tout le bien possible à exécuter; c'est au premier instant de la jeunesse, que M. Pitt entra dans la carrière politique, et signala son entrée par un caractère déjà fait. Il peut donc alors croire possible une représentation fondée sur des bases vraiment proportionnelles, dégagée de toute influence; mais l'expérience ne tarda pas à lui faire reconnoître l'illusion de cette théorie patriotique; et de quelque manière que l'on combine ou que l'on recueille quelques suffrages de la multitude, jamais on ne pourra en trouver une qui soit à l'abri des reproches de la séduction.



(La suite au Numéro prochain.)

M E R C U R E

DE

FRANCE.

N° XXXII.

10 AVRIL, 1801.

PIÈCES FUGITIVES.

LE PINÇON ET LE MOINEAU.



Fable.

IL faut se consulter, s'assurer de son goût,
Avant que d'embrasser un état dans la vie,
Si l'on veut éviter de la voir assaillie
De l'essaim des regrets qui ronge et corrompt tout.
 Au fond de nos cœurs, la nature
 A mis le germe du bonheur ;
 On le voit naître avec lenteur,
 Mais sa croissance est toujours sure,

VOL. VI.

E

Si l'homme attentif à sa voix,
 A l'écouter toujours fidèle,
 Ne se décide dans son choix,
 Que d'après le penchant qu'il aura reçu d'elle.

Au pied d'un paisible coteau,
 Certain Pinçon choisit son hermitage.
 Là, sous des ceintres verts, au bord d'un clair
 ruisseau,

Heureux, satisfait, en vrai sage,
 Il goûtoit les plaisirs qu'offre un ciel sans nuage ;
 Quand un jeune et brillant Moineau,
 Ayant tous les travers qu'on contracte à la ville,
 Vint visiter un jour notre hermite nouveau
 Au sein de son champêtre asyle.

Les complimens d'usage et donnés et reçus,
 Et d'une et d'autre part fort amplement rendus,

Le Moineau dit au Pinçon solitaire :
 Et comment pouvez-vous vous enterrer aux champs ?
 Pour la société ce sont des torts crians,
 Quand on sait posséder tous les talens de plaire.
 Vous avez ce qu'il faut pour être aimé des grands,
 Esprit, beauté, touchant langage.
 Venez, je vous promets des succès éclatans,
 Si vous savez en faire usage.

La nature, envers vous prodigue de ses dons,
 Ne vous les donna pas pour les cacher au monde.
 Hâtez-vous de quitter la retraite profonde
 Que vous avez choisie au sein de ces vallons.

Venez briller sur un plus beau théâtre,
 Vos talens vous en font la loi,
 Et vous défendent de *combattre*
 Le vœu que j'ai formé de vous mener chez moi.

Le Pinçon répondit au Moineau Petit-maître :

Cessez de me presser d'aller vivre avec vous.

Mieux que vous j'ai long-tems appris à me connoître,

Quand je ne suivrois pas le penchant le plus doux,

Qui me porte à la vie et tranquille et champêtre.

Je crains trop le monde et le bruit;

Je crains le dégoût qu'il fait naître ;

Je crains le regret qui le suit.

Que me fait après tout ce que de moi l'on pense ?

D'un monde injuste et trop souvent méchant,

Mon bonheur est indépendant.

Heureux de ma seule innocence,

Si le public me juge mal,

J'ai recours à l'indifférence ;

Et mon cœur est le tribunal,

Où j'appelle de sa sentence.

J'aime de ces forêts le tranquille silence ;

J'aime à venir goûter dans un profond repos,

Le calme heureux de l'innocence

Que l'on trouve sous ces berceaux.

Ainsi tant que l'hiver retenant la froidure,

Dans les antres glacés du nord,

N'en viendra point effacer la verdure,

Je serai satisfait des douceurs de mon sort ;

Je hais le tourbillon de ce monde frivole,

Où les dehors sont imposteurs ;

Où chacun du plaisir faisant sa seule idole,

En manque souvent les faveurs.

Plus heureux dans ma solitude,

Qu'entouré de l'éclat d'une vaine grandeur,

Je n'y connois d'autre habitude

Que celle qui sans cesse en épurant mon cœur,
Par une douce et séduisante étude,
Me mène au comble du bonheur.

Adieu donc : retournez vivre au milieu du monde.
Puissiez-vous y grossir le nombre des heureux !
Mais ne vous flattez pas qu'à vos vœux je réponde :
Je sais ce qu'il en coûte, et je reste en ces lieux.

Par M. D. G.

APRÈS LA LECTURE DES Nuits.

SINGES du triste Young, écrivains taciturnes,
Qu'enfanta le succès de ses rêves nocturnes,
Habitez, j'y consens, au milieu des tombeaux ;
Des cadavres rongés, contemplez les lambeaux,
A la sombre lueur d'une lampe tremblante.
Que vos cœurs par degrés s'ouvrent à l'épouvante,
Chacun a ses plaisirs ; mais ne prétendez pas
Dresser sur le Parnasse un autel au trépas ;
Et dans les noirs transports d'un zèle funéraire,
Etouffer les neuf Sœurs sous un drap mortuaire.
Oh ! si mes foibles vers, fruit d'un noble courroux,
Pouvoient, par le Cocyte, arriver jusqu'à vous ;
Je vous verrois bientôt, du sein de vos ténèbres,
Elever contre moi des murmures funèbres ;
Et choisissant Young pour votre inquisiteur,
Dénoncer mon épître à ce lugubre auteur.
J'en rirois. En effet, quand un arrêt bizarre
Me contraindrait moi-même à descendre au Ténare,
J'irois, avec audace, au pied du tribunal
Où se lamente encor ce génie infernal ;

Et là, je lui dirois : " Frappe, Young, mais écoute :

" Des cœurs qu'on veut instruire, il faut prendre la route;

" Tu ne la connois pas : ton ouvrage inhumain

" Nous promène la mort une faux à la main ;

" Oui, tu sais, des démons crayonnant la demeure,

" De ton lecteur transi sonner la dernière heure ;

" Mais aucun des mortels n'aime la vérité

" Sous le crêpe effrayant de la sévérité."

Mère du désespoir, fille de la folie,

Reculer loin de moi, noire mélancolie,

Reculer loin de moi : je n'oublierai jamais

Que tu conduis au crime, et que je suis François.

Quand nous réfléchissons sur le malheur des hommes,

Nous nous laissons bientôt d'être ce que nous sommes.

Caton nous paroît grand ; craignons de le vanter,

Qui l'admire d'abord, finit par l'imiter.

Si quelques vers badins rappellent à la vie,

On s'étonne, on s'alarme, on appelle l'envie,

Qui, de Vénus en pleurs profanant les bosquets,

Noircit ses plans de myrte et les change en cyprès.

Disciples ennuyeux d'un maître atrabilaire,

Accusez donc ensemble et Virgile et Molière :

Dites si vous l'osez, que leurs chants doux et tendres

Distillent dans les cœurs un venin dangereux ;

Ou plutôt rougissez, véritables harpies,

De souiller leurs talens de vos griffes impies.

Oui, je hais ces auteurs dont le style éternel

A peindre le plaisir semble être réservé,

Qui, de notre nature industrieux complices,

Viennent à tous propos nous souffler les délices.

Copistes de Grécourt, leurs coupables accens
 Endorment la pudeur pour éveiller les sens.
 Mais j'aime la morale utile et familière
 Que tu dictois, Thalie, et qu'écrivait Molière.
 C'est là qu'en ma faveur le sel de la gaieté
 Du sauvage précepte adoucit la fierté.
 Sganarelle, en tremblant, me donne du courage ;
 Mon front en est plus gai, mon ame en est plus sage.
 Ce n'est pas qu'aux pinceaux du mâle Crébillon,
 Je préfère au hasard un léger vermillon :
 J'admire ces mortels, chéris de Melpomène,
 Que le vent de la gloire entraîna sur la scène ; (*)
 Mais ailleurs qu'aux théâtres on ne peut, selon moi,
 Manier sagement la tristesse et l'effroi.
 En vain le philosophe a recours à ses armes,
 Je redoute un avis qui me coûte des larmes.
 O partisans d'Young, malgré votre courroux ;
 Non, je n'irai jamais allumer comme vous
 Le flambeau tremblottant de ma verve timide
 Au sinistre brandon d'une pâle Euménide,
 Et du riant Parnasse insensé déserteur,
 Aux bords du Styx impur m'abreuver de terreur.
 Adieu : de Fénélon j'entends l'aimable lyre.
 Vous gémissiez pour plaire ; il flatte pour instruire.
 bercé par Calypso, l'amour charme nos yeux ;
 Mais bravé par Mentor, c'est le dernier des Dieux.

(*) Quem tulit in scenam
 Ventoso gloria curra.

HORACE.

LA FUITE DU HAMEAU.

Romance.

T ANDIS que l'affreuse Bellone
Vole sur nos champs désolés,
Que le danger nous environne,
Que nos hameaux sont dépeuplés.

Ah, fuyons, fuyons, ma chère !
Cherchons ailleurs un tranquille séjour,
Où, loin des fureurs de la guerre,
On goûte en paix les douceurs de l'amour.

Nos fleurs, nos gazons, nos ombrages,
Pour nous sont à jamais perdus.
Au fond de nos tristes bocages,
Les oiseaux ne chanteront plus.
Ah, fuyons, etc.

Déjà sur notre humble chaumière,
Je vois la flamme voltiger.
Un bruit plus fort que le tonnerre
Fait taire le zéphir léger.
Ah, fuyons, etc.

Je vois nos bergères timides
Tomber sous le fer des soldats ;
Attendras-tu que les perfides
Viennent t'arracher de mes bras ?
Ah, fuyons, etc.

Crois-tu que, pour sauver ta vie,
Ton amant craigne le trépas ?

Mais à l'excès de leur furie,
 Ma mort ne te soustrairait pas.
 Ah, fuyons, etc.

Non loin de ce palais antique,
 Dont le sommet touche les cieux,
 Est une retraite rustique,
 Où, sans biens, nous vivrons heureux.
 Ah, crois-moi, crois-moi, ma chère !
 Fuyons, fuyons dans ce nouveau séjour ;
 Et loin des fureurs de la guerre,
 Allons goûter les douceurs de l'amour.

Par M. CHARLES DE GOURBILLON.



FRAGMENT.

Lettre VI.

Vérone:

Nous arrivâmes hier au soir à un petit village nommé Séga, qui est, à proprement parler, la frontière d'Italie. C'est un lieu bâti dans une position assez pittoresque, et qui ressemble beaucoup à la terre qu'avoit Horace dans la Sabine.

Figurez-vous une chaîne de monts,
 Plus bas une vallée étendue et profonde,
 Dont la droite au matin reçoit tous les rayons,
 Que Phœbus lance sur le monde.

Ce site est agréable et sain ;
 Là, des buissons couverts de cornouilles vermeilles,
 De prunelles, de romarin ;

Ici, le serpolet, et la rose et le thym,
 Attirent mille essaims d'abeilles ;
 Là, des chênes touffus fournissent aux troupeaux
 Le meilleur gland du voisinage ;
 Et sous l'abri de leur épais feuillage,
 Assurent aux bergers un paisible repos.

Plus loin on croit revoir les verdoyans bocages
 Qu'Horace a tant de fois chantés dans ses ouvrages.
 Cette onde qui s'enfuit au pied de ce coteau,
 N'est plus ce fleuve et superbe et rapide
 Que Phaëton eut pour tombeau.
 C'est ce petit ruisseau limpide,
 Dont notre Sabin buvoit l'eau.

Au bas de ces rians coteaux,
 J'aperçois la source qu'Horace
 Préféroit aux fleuves de Thrace,
 Pour la fraîcheur de ses eaux.
 Voici ses bois, son jardin, ses troupeaux ;
 Et voici le champêtre asyle,
 Où, loin du fracas de la ville,
 Loin des importuns et des sots,
 Il couloit une vie agréable et tranquille,
 Entre l'amour, l'étude et le repos.

Tout se change à nos yeux et prend une autre vie.
 Ce berger, dont l'écho répète les accens,
 Cest Tibulle sans doute en proie à ses tourmens :
 Il chante le départ de la belle Cinthie.
 De ses yeux même on voit couler des pleurs :
 Approchons-nous, écoutons ses douleurs.

“ Gage charmant de l’amour le plus tendre, (*)
 “ Témoin chéri d’un bonheur qui n’est plus,
 “ Dans ma douleur tu dois au moins me rendre
 “ Le souvenir des biens que j’ai perdus.

“ Vous n’ornez plus le front de ma maîtresse,
 “ Cheveux donnés par la main de l’amour ;
 “ Mais sur mon cœur, témoins de ma tristesse,
 “ Vous resterez jusqu’à mon dernier jour.

“ Et si bientôt par la Parque cruelle,
 “ Mes tristes jours sont tranchés pour jamais,
 “ Vous lui direz que j’ai vécu fidelle,
 “ Et qu’en mourant, seule elle eut mes regrets.

“ Vous lui direz que les maux de l’absence,
 “ Loin d’affoiblir, ont accru mon ardeur ;
 “ Que les ennuis, les tourmens, la souffrance,
 “ En l’accablant n’ont pu changer mon cœur.

“ Ne pleure pas, ô ma sensible amie,
 “ De mes douleurs la mort sera la fin.
 “ Vivre sans toi, quelle pénible vie !
 “ Mourir pour toi, quel plus heureux destin !

“ Cruel amour, doux tyran de ma vie !
 “ Ah ! prends pitié du trouble de mes sens....
 “ De tes faveurs accable ma Cinthie ;
 “ Et pour moi seul réserve les tourmens.”

Il cessa ici de chanter ; porta contre sa bouche
 une tresse de cheveux dont il essuya une larme

(*) Ces six strophes peuvent se chanter sur l’air, *Te bien aimer, ô ma tendre Zélie* ; ou, *Vivons pour nous, ô ma sensible amie.*

prête à couler de ses yeux.....Il rassembla son troupeau, caressa quelques moutons, son chien, et reprit ensuite le chemin du hameau. Nous le suivîmes en silence ; et Dieu sait quel eût été le terme de tant d'étranges illusions, si nous ne fussions pas entrés dans une méchante chaumière qui réunissoit tout-à-la-fois l'auberge, le moulin et l'église du village. Combien de fois n'enviâmes-nous pas, en dévorant le mauvais souper qu'on y apporta, celui qu'Horace donna à son ami Torquatus, et dans la description duquel il s'excuse de n'avoir à lui offrir que du vin de Sinuesse, et des environs de Minturne, d'une date même assez moderne ! Nous fûmes même tentés de regretter Vérone,

Non pas pour son Académie,
Mais pour la chère des deux Tours, (*)
Dont on voudroit goûter toujours,
Ou n'avoir goûté de la vie.

Nous nous déterminâmes donc à attaquer un certain panier de provisions, que nous avions destiné à n'être ouvert que dans les montagnes du Tyrol. Ce panier nous offrit effectivement de grands motifs de consolation, et nous étions tous si bien portés à nous consoler.

Qu'une poularde et deux perdrix
En furent à peine tirées
Et sur la table préparées,
Qu'il n'en resta que les débris ;
Et que s'il s'en fût trouvé six,
On les eût, je crois, dévorées.

(*) Auberge de Vérone.

Comme nous étions sur le point de sortir de table, quelqu'un observa qu'il ne seroit pas bien de quitter l'Italie, sans lui avoir fait nos adieux, et sans prendre congé d'elle. Cette réflexion fut universellement applaudie, et au même instant,

Portant une coupe remplie
D'un muscat passablement vieux,
Chacun de nous fait ainsi ses adieux
A la trop heureuse Italie.

Au bruit des verres et des voix,
Adieu, disons-nous mille fois,
Ciel pur, doux climat, riches plages!
Quitteroit-on jamais tes ruines, tes boccages,
Si l'on étoit libre en son choix ?

Laisse le Batave stupide
Dessécher son marais fétide,
Et ne citer à tout propos]
Que son crédit et ses vaisseaux.

.
.

Végétant sous un ciel de plomb,
Laisse l'habitant d'A.
Préférer au feu du génie
Le froid calcul de l'industrie.

.
Tous les autres peuples du monde
Achètent cher quelques succès ;
Chez toi, tout naît, et tout abonde,
Et tu jouis de tout en paix.

Les arts, enfans de la mollesse,
 Du génie et de la richesse,
 Prirent naissance dans ton sein ;
 Sans ton infatigable adresse,
 Tous les chefs-d'œuvres de la Grèce,
 Pour nous existeroient en vain.

Au bruit des verres et des voix,
 Adieu, répétons-nous cent fois :
 Ciel pur, doux climat, riches plages,
 Quitteroit-on jamais tes ruines, tes bocages,
 Si l'on étoit libre en son choix ?

Tels sont les adieux que nous crûmes devoir faire à la riche Ausonie : ceux que nous vous adresserons, Madame, ne seront pas aussi longs ; mais, en revanche, ils seront beaucoup plus tendres. Il est près de minuit, et la plume nous tombe des mains. Adieu, belle Dame ; la moitié de la société vous embrasse, et l'autre moitié enrageant de ne pouvoir suivre son exemple, vous prie d'agréer, du moins, les vœux bien sincères qu'elle forme pour votre félicité.

Nous donnerons au N^o prochain, un autre fragment du même genre, qui nous a été pareillement communiqué. Tous deux sont extraits d'un ouvrage intitulé, *Itinéraire Poétique, ou Lettres mêlées de vers et de prose, sur un Voyage en Italie, en Allemagne et en Hollande. Par M. de Gourbillon ; avec cette épigraphe, Nec si quid olim lusit Anacreon, delevit ætas. HOR. Ode 9.*

CHARADE.

OUTIL, couleur, oiseau, quel bizarre assemblage!
C'est ainsi cependant que doit se disposer
Premier, second, le tout : si tu sais les placer,
Je ne puis prudemment t'en dire davantage.

Par M. FOURNIER.

Le mot de la Charade, au N^o dernier, étoit
Ver-dure ; celui de l'Enigme, *Ver-à-soie*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'Achilléide du Stace ; traduite en vers par le
C. Cournand, membre du Jury d'Instruction
du Portique Républicain, et Professeur de
Littérature au Collège ci-devant Royal. Pa-
ris, 1800.

C'EST une observation bien frappante et en
même tems une démonstration invincible, contre
la prétendue perfectibilité infinie de l'espèce hu-
maine, que de voir s'écouler la durée des siècles
dans un cercle de gradations parallèles et d'évé-
nemens presque identiques ; et c'est le tableau
que non-seulement nous présente la considération

des empires et des mouvemens politiques, mais qu'offrent encore les développemens, les progrès, la perfection et le déclin des arts chez les différens peuples. Nous les voyons constamment suivre la même marche, s'élever par les mêmes routes, ne rester qu'un moment au point de perfection où ils sont arrivés; et décliner par des degrés aussi marqués que l'étoient ceux par lesquels ils avoient atteint leur plus haut point d'élévation; et ce point rester constamment le même, sans qu'un peuple ajoute à ses productions, aucun degré de supériorité au-dessus de celles des génies qui ont précédé, sans y faire même d'autres altérations que celles qui dépendent et qui naissent absolument du climat et des circonstances, ou du gouvernement.

Depuis Ennius jusqu'aux tems, jusqu'aux productions de Virgile, d'Horace, etc. par quelle progression lente, mais pourtant bien marquée, les arts s'étoient élevés à Rome! Depuis les Gracchus, dont l'éloquence séditieuse donna les premiers exemples du talent oratoire jusqu'à Ciceron, César, Hortensius; depuis les annales grossières de Fabius Pictor, jusqu'à la majesté historique de Tite-Live, jusqu'à la vigoureuse précision de Salluste, jusqu'à l'élégant et judicieux précis de Velleius, jusqu'à la noble simplicité de César, que de pas lents et marqués furent tracés dans cette carrière, dont les hommes illustres, que nous venons de nommer, atteignirent le dernier terme et semblèrent fixer les limites. Mais ces grands hommes parurent tous à la fois dans tous les genres; et cet âge de perfection ne dura qu'un demi-siècle, et déjà leurs élèves annoncèrent un talent moins pur, et firent entrevoir la décadence

du goût. Le faux brillant d'Ovide même, qui appartenoit à la fin de ce bel âge, annonçoit la recherche, l'affectation qui bientôt prévalut ; et bien peu d'années après, les Florus, les Lucains, les Senèques, les uns par une bouffisure exagérée, l'autre par un luxe d'expressions stériles, par un style sententieux et vide hâtèrent la ruine du goût, à laquelle concourut encore puissamment cette acquisition de citoyens nouveaux qui, venant de l'Espagne, de l'Allemagne, des extrémités les plus reculées d'un Empire trop étendu, infectèrent, de leur faux goût, la littérature Romaine, défigurèrent la langue par les expressions, les constructions nouvelles qu'ils y apportèrent, et en détruisirent le génie ; comme par le mélange de goûts et de mœurs contradictoires ils dénaturèrent et changèrent le caractère national. Chez les Grecs, avant les Romains, l'histoire nous présente la même succession, la même révolution dans les progrès du goût ; en Italie, le dix-septième siècle qui succéda à la renaissance des lettres, fut de même le plus malheureux pour la littérature Italienne. Il arriva aux Italiens modernes ce qu'avoient éprouvé les Romains : en voulant renchérir sur les graces, les beautés, l'esprit, la justesse des écrivains du siècle d'Auguste, ils étoient tombés dans la petitesse d'autant plus choquante qu'elle étoit jointe à la prétention, à l'enflure, aux jeux des mots, aux subtilités sophistiques, à la recherche de vaines consonnances, d'expressions sans idées. Ceux qui succédèrent aux grands hommes du siècle de Léon X corrompirent, pour la plupart, leur goût, en croyant l'améliorer : des pensées fausses ou puériles, des expressions toujours figurées et jamais naturelles, des phrases contournées et gigantesques, des pointes, des allu-

sions, des énigmes, prirent la place du naturel, du bon sens, de la pureté et de l'élégance. Ce déplorable changement ne fut pas d'abord général : des esprits bien faits, des écrivains respectables ne se laissèrent pas entraîner par le torrent du mauvais goût, mais leurs efforts furent impuissans ; il prévalut, et la littérature Italienne en est désormais infectée. Cependant, c'est ici une observation aussi frappante que celle que nous venons de faire ; pendant que les arts de goût, pendant que la littérature se corrompoit, les sciences exactes se portèrent au plus haut degré, les mathématiques, la physique, l'astronomie, l'histoire naturelle, l'anatomie, la médecine, firent les plus grands progrès et produisirent les plus grands hommes. Est-il donc dans la nature que l'imagination et l'entendement ne puissent ensemble être cultivés et exercés ? Non ; c'est dans les circonstances même qui concourent au développement des arts, c'est dans le cœur de l'homme qu'il faut chercher la solution de ce problème ; c'est toujours aux époques où la situation politique d'un peuple semble la plus florissante et la plus heureuse que les lettres brillent d'un plus grand éclat. Nous n'osons pas dire qu'elles sont les filles du luxe et de la corruption, mais elles en sont les compagnes assidues ; et l'encouragement donné aux succès par les riches et les puissans dont elles charment le fastueux loisir, en transforme bientôt la culture en une profession parasite, où la concurrence entretenant le désir de se tirer du pair par quelque chose de frappant, fait rechercher sans cesse ce qui peut réveiller le goût blazé des protecteurs. De-là les nouveautés bizarres, ces tours de force, cette affectation recherchée, qui peu-

à-peu corrompant le goût national, amène la décadence de l'art même. Cependant, l'état de prospérité, d'abondance (si l'on veut se servir de ce mot), mais, dans le vrai, cette situation sociale, toujours voisine de la dissolution qui accumule dans les mains d'un petit nombre d'individus toute la propriété nationale, par la même cause qui amène la décadence des lettres, produit l'encouragement, l'étude et les progrès des sciences exactes. Le goût, qui est le sentiment du beau, n'a qu'un point fixe au-delà duquel est l'excès, comme en-deça la pauvreté. Les sciences exactes, au contraire, s'occupant d'objets dont l'homme et ses observations ne pourront jamais embrasser qu'une partie, présentent sans cesse à la curiosité de nouvelles découvertes; elles flattent l'observateur, elles intéressent l'homme opulent aux jouissances duquel elles s'appliquent, et ouvrent une carrière à ce goût de nouveauté, à cette inquiétude qui suit toujours la satiété et les besoins factices, beaucoup plus difficiles à satisfaire que les besoins naturels.

La même observation avoit pu se faire chez les Grecs. Tous les beaux génies dont ils s'honorent, avoient existé. Le sublime Démosthène venoit de périr, quand, sous les auspices et avec les secours de l'usurpateur de la Grèce, du conquérant de l'univers, Aristote, cet homme étonnant qui n'a point encore eu d'égal, rechercha la métaphysique des arts d'imagination, inventa les règles de la dialectique, et, le premier de tous les écrivains connus, sonda les principes et balança les avantages des différens Gouvernemens, et de la même main traça le tableau de l'histoire naturelle: mais à lui commence le règne des

sophistes, et l'époque de la décadence de la Grèce.

A Rome, aux chefs-d'œuvres dans tous les genres succéda le règne des grammairiens, des sophistes, des métaphysiciens; et quand Pline l'Ancien traçoit avec éloquence les différens progrès des connoissances naturelles, la littérature Romaine n'étoit plus qu'un souvenir : sous la plume cynique et licencieuse de Suétone, l'histoire n'étoit plus qu'un recueil d'anecdotes ; et dans les Annales sententieuses, dans les écrits vigoureux, mais si péniblement tracés, enveloppés de tant d'obscurité du philosophe Tacite, elle n'étoit qu'une sorte de tableau satirique, et une amère invective contre le genre humain. Quintilien traçoit alors, d'après les anciens, les règles de l'art oratoire, dont le panégyrique de Pline le jeune nous fait connoître la décadence : la poésie réduite aux Silius Italicus, aux Martial, aux Stace, étoit en proie au faux goût ; et ces écrivains qui, nés dans un tems plus heureux, auroient peut-être mérité place parmi les génies distingués, sont les derniers que la littérature Latine puisse citer.

La littérature Française n'est-elle point arrivée à ce point ? Nous n'osons le dire ; mais nous le craignons. Qu'on examine les symptômes de décadence qui se manifestent tous les jours ; qu'on rapproche de cet examen, celui des circonstances où se trouve placé le Peuple François, l'effet de cette révolution qui n'a pas donné un homme de génie, qui a transféré la richesse et la supériorité, à la portion la moins instruite, la plus mal élevée de la nation ; les conséquences d'un système tout militaire, la tournure

que donne aux esprits une éducation toute dirigée vers les sciences qui éteignent l'imagination, quoiqu'elles puissent servir aux opérations militaires ou commerciales ; qu'on réfléchisse sur les conséquences de ce goût mercantile qui domine, sur les effets de cette loquacité verbeuse qui tient lieu d'éloquence dans les différens débats des corps constitutifs, sur la vénalité des écrivains, sur l'art d'écrire devenu un trafic, et la librairie réduite à n'être plus qu'un échange de papier noirci ; qu'on y joigne l'effet terrible que doit avoir sur la langue ce mélange d'Allemands, de Polonois, de Flamands, d'Italiens nouvellement réunis à la nation François, sans être François ; qu'on se souviene que même sous Louis XIV, le grand Corneille, et de nos jours Fontenelle, mettoient du normanisme dans leurs écrits, et qu'on prononce ensuite, si l'on ne peut pas, d'après le passé, calculer la décadence prochaine des lettres et des arts d'imagination. Qu'on jette les yeux sur-tout sur nos théâtres, sur l'état de notre littérature, sur ce vernis pédantesque et métaphysique qui infecte tous les genres d'ouvrages, sur ce néologisme et de mots et de tournures qui rend le style inintelligible, sur ces vers si difficilement travaillés, où, ne pouvant plus peindre ou exciter les passions, on borne son étude et ses efforts à exciter l'étonnement, et son talent à peindre les objets, et alors n'est-on pas tenté de s'écrier :

Oh, qu'ils sont loin de nous ces jours remplis de charmes !

En proie aux longs tourmens, aux mortelles alarmes.
L'auguste poésie, à travers les poignards,
S'échappe en frémissant du temple des beaux arts :

Reine sans diadème, amante délaissée ;
 Et cependant assis sur ses pompeux autels,
 Le faux goût usurpant l'hommage des mortels,
 D'une foule parjure accueille les offrandes,
 Et du temple envahi disperse les guirlandes.
 Hélas ! tout est tombé sous ses rapides coups ;
 Une horde Vandale embrassant son courroux,
 Des arts épouvantés consomme la ruine.
 Un long crêpe s'étend sur la double colline ;
 Et les Muses en deuil, dans leurs bosquets déserts,
 De lamentables cris font retentir les airs ;
 Mais l'écho seul répond à leur douleur stérile.

Début du premier mot, par Baourd.

(Voyez la note à la fin de l'article.)

Ces réflexions douloureuses nous ont été suggérées par la traduction que nous annonçons aujourd'hui : le choix de l'auteur à traduire, et la manière dont la traduction est exécutée, les titres que prend le traducteur, tout étoit propre à les faire naître.

Les gens de goût de son tems ne paroissent avoir considéré Stace que comme un poète très-médiocre ; mais dans les siècles du moyen âge, où le faux goût dominoit, son sort fut bien différent. Quand les lettres se renouvelèrent en Europe vers le quinzième siècle, les critiques proscrivirent la plupart des écrivains postérieurs au siècle d'Auguste. Stace fut enveloppé dans cette disgrâce, et cependant il trouva des partisans : les deux plus illustres furent Jules Scaliger et le célèbre Dante. Peut-être Stace ne méritoit ni la censure ni l'éloge qu'on en a fait : l'exagération est le défaut de l'un et de l'autre jugement. Stace peut être considéré sous plusieurs points de vue ; et

c'est de la différente manière de l'envisager que naît cette diversité de jugement. Son expression en général est pure, ses pensées sont quelquefois hardies, et c'est sous ce rapport qu'il mérite l'approbation de Scaliger ; il est gigantesque, inégal et outré, et ce trait de ressemblance lui a valu les éloges de Dante. Aussi le poète Italien fait-il saluer Stace par Homère, Virgile, Hésiode, Pindare et Horace. Le poète Toscan ne s'est pas borné à louer Stace ; il a fait plus, il l'a imité. Il n'est aucune personne un peu versée dans la littérature qui ne connoisse l'Episode du Comte Ugolin, qui dévore la cervelle de l'Archevêque Roger ; mais peu de gens savent que c'est une imitation de Stace qui fait dévorer à Tydée la tête de Ménélippe ; en général le poème du Dante porte à-peu-près le même caractère que la *Thébaïde*. Dans celle-ci Stace a rassemblé les fables les plus tragiques que la Grèce ait inventées. L'enfer du Dante n'est pas moins terrible ; la seule différence, c'est que, dans ce dernier, le ton satyrique et comique égaie le fond des tableaux les plus sombres, et y verse une espèce d'intérêt que l'on n'éprouve point à la lecture de Stace, chez qui la critique judicieuse trouve à reprocher par-tout enflure dans le style, épisodes inutiles, caractères outrés, passions exagérées, monotonie historique. Sa diction, nous en convenons, est en général assez pure, souvent fleurie, quelquefois magnifique, mais elle ne se soutient pas. Tantôt on le voit se guinder sur des échasses, tantôt marcher à pas tremblans et ramper à terre. Il fait consister l'essentiel de la poésie dans la grandeur et la magnificence des paroles plutôt que dans les mouvemens et les sentimens : ses vers remplissent l'oreille, mais sans aller au cœur.

Il est aussi bizarre dans ses idées que dans ses expressions. Les deux poèmes qu'il dédia à Domitien, n'ont rien de régulier ; tout y est gigantesque et disproportionné. De ses deux principaux poèmes, la *Thébaïde* est le plus fini, le plus soigné ; et il a eu deux traducteurs bien distingués. Bentivoglio chez les Italiens, et Pope chez les Anglois, en essaya une traduction que ses compatriotes s'applaudissent de n'avoir pas perdue ; mais chez Pope, c'étoit une entreprise de jeunesse ; chez Bentivoglio, irrégularité de goût, ainsi que chez notre grand Corneille qui en avoit traduit plusieurs chants. Si l'on en croit un critique moderne, l'Abbé Conti, Stace en écrivant la *Thébaïde* n'eut d'autre objet que de flatter Domitien ; mais ce qu'il ajoute pour excuser plusieurs défauts qu'on reproche à Stace, ne donne pas une haute opinion du caractère de ce poète. " Si la *Thébaïde* est un tissu de fables toutes plus révoltantes les unes que les autres, c'est, dit l'Abbé Conti, que Stace se proposoit de repaître l'ame féroce d'un tyran qui cherchoit sans cesse la solitude. Le poète, sous les noms d'*Œdipe*, de *Polinice* et d'*Étéocle*, a voulu peindre *Vespasien*, *Domitien* et *Titus*.".... Les mêmes crimes, la même bassesse, se reproduisent donc périodiquement ; et n'avons-nous pas vu, de nos jours, la bonté, la justice outragées pour flatter le crime, l'histoire falsifiée, la calomnie proclamée sur les théâtres pour avilir la religion et égarer les peuples ? N'existe-t-il donc pas des tragédies de *Charles IX*, de *Gracchus*, etc. ; des odes où le poète demande *du sang*, *du sang*, je suis *altéré de sang* ; des chants de cannibales où l'on ne demande qu'à *engraisser les sillons du sang*

impur de ceux que l'on a dépouillés, proscrits, dont on a égorgé, rôti, massacré les parens, parce qu'ils étoient fidèles? Ah, les mêmes mœurs, les mêmes faits amènent la même décadence du goût, la même dépravation dans les arts. C'est sans doute cette immoralité du poète qui fait que l'on n'en trouve aucune mention dans Pline le jeune qui loue si franchement les Pacien, les Silius Italicus, et tous les autres gens de lettres de son tems.

On voit par quelques passages de Juvenal, que cet ouvrage, au moment où il parut, eut à Rome des succès. Les Romains, dont les yeux étoient rassasiés de meurtres, de spectacles, de gladiateurs, devoient voir avec plaisir les horreurs de la Thébàide : leur tyran et leur poète leur offroient les mêmes objets ; on leur retraçoit, sous des noms antiques, les malheurs dont ils avoient été les témoins.

C'est aussi, sans doute, dans les mœurs de son tems que l'on doit rechercher la source de l'enflure qu'on reproche à Stace. Alors chez les Romains tout étoit colossal et monstrueux ; ils étoient environnés des monumens nobles de la vraie grandeur, et ils cherchoient à les surpasser. Virgile avoit vu les triomphes de César et d'Auguste, leurs temples, leurs palais ; il en avoit retracé l'image sur le bouclier d'Enée, dans la description du palais du Roi Latinus et dans les beaux endroits de son poëme. Les Empereurs suivans ne pouvant imprimer aux monumens qu'ils érigeoient, ce caractère de grandeur véritable, lui substituèrent l'exagération, le colossal. Domitien avoit dépensé 12,000 talens pour dorer le Capitole ; et cette magnificence n'étoit
rien

rien en comparaison d'un seul appartement de l'Empereur, où il sembloit avoir voulu que tout fût changé en or et en pierreries. Vespasien avoit élevé dans la rue de la Paix un colosse de cent vingt pieds. Domitien en fit placer dans le forum, un qui le remplissoit presque tout entier. Les poètes, pour plaire à leurs contemporains, prirent l'esprit de leur siècle. Le goût de la simplicité, de la belle nature, avoit disparu. Les Romains accoutumés aux exagérations et dans le crime et dans les monumens des arts, devoient être difficilement émus : les poètes n'eurent d'autres ressources que d'exciter la surprise, et passèrent dans la fiction toutes les bornes du naturel et du vraisemblable. De-là ces cadences renflées, cette affectation de sons imitatifs, ces tournures emphatiques, ces métaphores, ces hyperboles hardies, ce faux enthousiasme qui impose un moment à l'esprit, mais qui ne soutient pas le regard du sentiment et de la raison.

Stace a laissé, sous le nom de *Sylves*, un recueil de plusieurs petites pièces sur différens sujets, et c'est encore un trait de conformité au moment présent, nous trouvons encore de jolies chansons, quelques poésies légères, quelques fragmens détachés qui portent l'empreinte du bon tems. Ce sont les fruits de l'insouciance, de l'indifférence, de l'isolement amené par les secousses violentes, par les terreurs et les agitations continuelles que l'on a éprouvées ; mais des poèmes, des ouvrages, le tems en est loin encore, s'il est permis d'espérer son retour. Les *Sylves* plus négligées

(*) Du tems où Bentivoglio traduisoit, en Italie, le *Thébaïde*; les poètes Italiens faisoient *suer* le feu, et partageoient le soleil en quatre pour en faire des flambeaux au Roi de France.

paroissent écrites plus naturellement et sont plus généralement estimées.

Mais l'Achilléide, ouvrage infortuné, outre les défauts communs des productions du poète, y joint encore le malheur de n'avoir pas été fini par son auteur que la mort surprit pendant qu'il le composoit; et c'est cet ouvrage que l'Inspecteur du Jury d'éducation propose à ses élèves, pour faire renaître parmi eux le vrai goût, et ramener dans sa patrie le sentiment du vrai beau. Avec quel succès il a rempli cette tâche si bien choisie! Si l'on ne voyoit en tête tous les titres pompeux qui décorent le traducteur, on seroit tenté d'attribuer les vers à quelque paysan de la Forêt Noire, qui s'essaie à écrire dans la langue de ses nouveaux conquérans.

Quel brillant portrait que celui du jeune Achille!

D'un *brillant* incarnat le jeune homme embelli
Arrive tout brillant d'une audace guerrière.
La fatigue du jour, la sueur, la poussière,
Semblent parer un front que relèvent encor
 Ses boucles de cheveux plus brillantes que l'or.
 Un duvet délicat, *cette fleur du bel âge,*
 N'ose encore *ombrager* son aimable visage;
 Son regard est tranquille; et *dans les traits* du fils,
 Sans peine on reconnoît tous les traits de Thétis.

Achille étoit déjà d'une taille assez avantageuse.

Et déjà de Thétis sa taille atteint la tête.

Qui peut déterminer le sens de ce vers qui, dans la réalité, signifie que sa mère avoit toute la hauteur de la tête au-dessus de lui?

Voici un tableau dans le genre gracieux ; c'est le portrait du centaure Chiron.

Sur ses pieds de cheval pose en signe d'hommage,
D'un air respectueux le buste d'un humain :

.

A la jeune Déesse il présente le bras.

Combien l'éloquence d'Ulysse est facile et touchante dans ces vers si harmonieux !

Vous voyez devant vous le beau sang de Tidée ;
Pour moi, je suis Ulysse, Ithaque est sous ma loi.
Vous dont nous connoissons et l'honneur et la foi,
Nous venons, du secret, couvrant notre voyage,
De l'odi-euse Troye épi-er le rivage.

Veut-on une description topographique ?

Là Delos sur les flots *projette* son ombrage.
On y prie Apollon de ne pas démentir
Les faits dont *son prophète a su* les avertir ;
Le Dieu *qui les entend* veut rassurer leur crainte.

Lycomède a donné à ses hôtes un repas somptueux qu'on quitte à regret.

Quand de se retirer le moment est venu,
Et que de cette table avec pompe servie,
Le plaisir et la faim ont rempli leur envie.

Veut-on une heureuse imitation de ces mots,
Vigili que hac aure bibentem ? Le traducteur dit :

Achille *ouvre* l'oreille.

Pourquoi n'a-t-il pas mis *dresse ?* cette expression devoit lui être connue.

Achille n'y tient plus, Achille est au supplice.

Nous craignons qu'il n'en soit de même de nos lecteurs; et voilà les *Inspecteurs du Jury d'Instruction*, *Membres du Portique Républicain*, *Professeurs de littérature au Collège ci-devant Royal*! Avec des instituteurs aussi pleins de goût et de talent, avec un pareil *Jury d'Instruction*, il faudroit être bien malheureux pour douter des succès littéraires de la génération future. L'Abbé de Lille étoit aussi Professeur au Collège Royal: quel collègue! quel émule le Virgile François avoit dans le citoyen Cournand! (*)

(*) Rien ne prouve mieux la décadence du goût que les meilleurs ouvrages même que produisent de jeunes écrivains à qui l'on ne peut, sans injustice, refuser un vrai talent. Dans le poëme des *Souvenirs de Le Gouvé*, se trouvent les morceaux les plus brillans, les sentimens les plus vrais, les tableaux les plus pathétiques; et tout ce poëme est divisé comme une dissertation, et les transitions y sont aussi froides que dans une discussion de métaphysique. C'est, qu'il y manque ce que fait la poésie, il y manque cet enthousiasme qui, d'un coup-d'œil, saisit l'ensemble, et fait couler les détails les uns des autres. Ce Lormian même, dont nous venons de citer des vers, est certainement né avec un grand talent, mais inégal et sans goût. Ses satyres sont remplies de traits piquans. Il n'est point armé du glaive de Juvenal; sa plume n'est point badine comme celle d'Horace; il n'a point le sel et la pureté de Boileau, ni l'heureuse audace de Giloert: il est même pour la régularité inférieur à Despases; mais on le lit, et l'on est fâché de trouver ses plaisanteries souvent détestables, son style incorrect, parce qu'à côté de ses défauts on trouve souvent de l'énergie dans l'expression, de la variété dans les tournaures, de la gaieté dans les saillies.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

Extrait d'une Lettre particulière écrite d'Allemagne.

SI nous n'avons pas en Allemagne de factions politiques dans le grand genre, nous nous dédommageons par une espèce de factions littéraires, qui, sauf la différence qu'il y a entre agir et écrire, semblent avoir pris pour modèle l'esprit de vos factions révolutionnaires. Ce n'est pas qu'elles s'occupent particulièrement de politique, mais elles traitent la poésie, la métaphysique, les sciences et les belles lettres, à-peu-près comme on traitoit chez vous en 1793 la science du Gouvernement et de l'administration.

Vous avez entendu parler de notre Kant ; vous le trouvez trop profond, trop subtil, trop obscur. Eh bien, c'est aujourd'hui chose décidée chez les Jacobins de notre métaphysique, que Kant est un plat écrivain, qui n'a dit que les choses les plus communes. Parler encore de Kant, c'est être en arrière des lumières du siècle. *Point de salut hors de la doctrine de la Science ;* tel est le titre d'un ouvrage de Fichte, homme de beaucoup d'esprit, célèbre par son ingénieuse défense à l'occasion d'une accusation d'athéisme ; mais qui, pour supplanter Kant, dont il est disciple, s'est tellement égaré dans le labyrinthe de la mé-

taphysique, que nos meilleurs penseurs s'avouent hors d'état de le suivre. Mais ses sectateurs ne font pas métier de penser ; ils disent des injures, et ils font du galimathias. Nous avons entre autres deux frères Schlegel, qui excellent dans l'un et dans l'autre genre. Voici une de leurs phrases, littéralement traduite, et traduite d'un journal de leur façon, intitulé *Athénéon* : " La poésie purement poétique de Goëthe est la véritable poésie de la poésie." Goëthe est le seul de nos écrivains estimés qui trouve grâce à leurs yeux ; ils font métier de témoigner un souverain mépris pour Wieland, Lafontaine, Kotzebue, etc. Il est question dans un passage de leur *Athénéon*, de tous les mauvais romans, depuis *Fielding* jusqu'à *Lafontaine* ; ce qui ressemble assez au Député Lacoste qui, en haranguant la société populaire de Saint Flour, le 22 Avril 1793, disoit ces propres paroles : *Vous connoissez tous l'ignorance profonde de Condorcet.* Le meilleur de l'affaire est que l'un des deux frères a écrit lui-même un roman, intitulé *Lucinde*, qui est bien la production la plus insensée qui ait jamais fait gémir une presse. Ne demandez point quelle est l'intrigue, quels sont les caractères de ce roman ; M. Frédéric Schlegel ne connoît rien de plus méprisable qu'un roman à intrigue et à caractères. Il y a cependant dans sa *Lucinde* une scène très-vive, dans laquelle un amant dit à sa maîtresse *que les fichus sont des préjugés.* Ces Messieurs font en général des *roués* ; mais il est impossible à un François de se figurer ce que c'est que cette affectation de rouerie, noyée dans un jargon métaphysique absolument inintelligible. M. Kotzebue, long-tems provoqué par les frères Schlegel,

a fait une farce (*l'Ane hyperboréen*), dans laquelle il introduit un jeune homme qui a continuellement à la bouche des phrases de *l'Athénéon* et de *Lucinde* ; ce qui produit des effets forts plaisans, sans aucune charge, puisque ses phrases sont littéralement transcrites des ouvrages des deux frères.

Pour revenir à Fichte, si sa secte est à celle de Kant, ce que la montagne étoit à la Gironde ; il y a un M. Schelling qui, quoiqu'aujourd'hui il ne jure que par Fichte, pourroit bien, avec le tems, devenir à son égard ce que Robespierre devint à l'égard de Danton : s'il parvient à être encore plus inintelligible que Fichte, la faction ne manquera pas de traiter celui-ci comme elle traite maintenant le pauvre Kant.

VARIÉTÉS.

M. SCHÉRER, Professeur à Vienne, a trouvé que les betteraves pillées et privées de presque tout leur suc par la pression, peuvent encore servir à préparer de la bière, lorsqu'on les fait sécher et griller, et qu'ensuite on les traite comme les grains dont on prépare du malt, ou de la drêche.

M. le Professeur et Docteur Almroth à Stockholm, a inventé un moulin, au moyen duquel il est en état de réduire le *quinquina* en poudre aussi fine que le font les Anglois. Le Collège de Médecine à Stockholm a examiné ce *quinquina*

pulvérisé ; et depuis, M. Almroth, a obtenu un privilège pour son procédé.

Le Canal du Midi (du Languedoc), qui traverse le département de l'Aude dans toute sa longueur, fut tracé originairement, de manière que le chef-lieu du département de l'Aude en étoit éloigné de près de deux milles. La ville de Carcassonne, si importante par ses fabrications et par l'activité de son commerce, sollicita long-tems l'avantage d'une communication immédiate avec le Canal. Enfin, en 1786, il fut résolu qu'on exécuteroit un Canal d'embranchement de Carcassonne au canal des deux mers. Les travaux furent commencés en 1788 ; mais au milieu des mouvemens de la révolution et des besoins de la guerre, ce grand ouvrage fut interrompu jusqu'à la fin de l'année 1798 ; une portion très-considérable reste encore à faire. On vient de le reprendre, et au mois de Novembre l'on a jetté les fondemens d'un pont sur le Canal d'embranchement.

Les Marins et les Géographes sont prévenus qu'au large de la côte de Nord-Ouest de la Nouvelle Hollande, par les $12^{\circ} 29'$ de latitude Sud, et les $125^{\circ} 55' 45''$ de longitude Est, d'après le garde de tems et des observations lunaires, se trouve un banc que la mer laisse à découvert ; et que dans la latitude de $13^{\circ} 58'$ Sud et la longitude de $122^{\circ} 21' 45''$, gît un rocher avec cinq brasses d'eau de chaque côté.

Un officier de génie, appelé Bouk, a présenté à l'Académie Royale de Copenhague une machine à copier, de son invention, par laquelle on peut copier à la fois plusieurs exemplaires d'un manuscrit, et dans différens formats.

La Bibliothèque de Copenhague consiste maintenant, d'après des détails publiés dernièrement, en 250,000 volumes. La somme accordée chaque année par le Gouvernement, pour l'acquisition de nouveaux ouvrages, s'élève à 18,000 fr. La ville de Copenhague possède, en outre, encore trois bibliothèques publiques, celle de l'Université, celle de Classen et celle de Hiemlster. On y compte dix bibliothèques particulières très-nombreuses.

Il a paru à Pétersbourg, dans l'imprimerie de l'université, une *Vie de Pierre le Grand*, par Gollikof, en plus de trente volumes. On y trouve beaucoup de pièces authentiques du tems, de diplômes, preuves. etc.

Nous recevons de la Basse-Saxe, la note suivante :

“ Tandis qu'on prétend en France que le fameux manuscrit de Jean-Jacques a été laissé à l'Abbé de Rastignac, plusieurs personnes très-instruites assurent qu'il a été donné par le citoyen de Genève, en personne, à M. d'Antragues, son élève, en présence d'une dame Anglaise qui vit encore, et qui peut donner des renseignemens à ce sujet. A ce fameux manuscrit est joint le *Voyage au Paraclet*, dont plusieurs gens de lettres connoissent des fragmens, entr'autres le portrait des personnes qui se trouvoient dans la diligence avec l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*. M. S. P., homme de lettres, spécialement protégé par le dernier Roi de Prusse, connoît ce fragment, ainsi que la dame qui a vu le manuscrit.” Il paroîtroit par-là que J. J. a laissé deux manuscrits.

“ On peut espérer, dit la Société d'Agriculture du département de la Seine, qu'un jour l'arbre-à-

pain cultivé fera partie des végétaux qui sont du domaine de notre économie rurale, qu'il augmentera nos ressources, pour la nourriture des hommes; et les citoyens Labillardière et Delahaye, qui auront procuré ce bienfait à la République, en le recueillant dans les mers du Sud, méritent bien sans doute que la Société offre leurs noms réunis à la reconnaissance nationale."

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

TURQUIE.

Constantinople, 14 Fév.—La Porte est fort inquiète de ne pas voir arriver le Ministre Espagnol, quoiqu'il y ait plusieurs mois qu'on ait expédié les firmans. Le Gouvernement sent parfaitement sa situation; il sait qu'il ne peut que perdre dans le conflit qui va avoir lieu entre l'armée Française et le Général Abercrombie. Elle craint également le succès des deux partis.—Le Capitan Pacha ne peut faire voile avant la fin d'Avril. Quelques frégates seulement sont en état; et au lieu de pouvoir transporter des troupes avec lui, il a peine à compléter ses équipages. L'armée du Grand Visir est entièrement détruite par la famine, la peste et la désertion. Les cinquantièmes des domestiques du Grand Visir et tous

les Européens dans son camp, sont morts de la peste ; et le nombre de ceux qu'enlève ce fléau, est si grand que les tranchées que le Général Bonaparte avoit ouvertes, au siège de Joppa, sont converties en tombeaux pour l'armée Turque. Les travaux des fortifications sont entièrement suspendus ; et les restes de l'armée du Grand Visir, formant environ 7 à 8,000 hommes, forment neuf camps séparés, dont plusieurs sont portés vers Damas. Les Egyptiens détestent les Turcs, et les Anglois ne peuvent y arriver sous de moins favorables auspices que sous l'étendard de Mahomet. Leurs partisans assurent qu'Abercrombie a assez de forces pour agir sans le concours des Turcs, qu'il s'emparera d'Alexandrie, et qu'il y attendra l'arrivée d'un second armement.

L'armée Française est instruite que les Anglois sont à Macri, et n'ont d'autre desir que de les voir débarquer, et de pouvoir se mesurer avec eux. Cette ardeur a occasionné beaucoup de surprise, d'autant plus que plusieurs officiers et même des Généraux semoient le mécontentement dans l'armée, et fomentoient l'espoir de retourner en France par une capitulation honorable ; mais l'activité du Général Menou et les fréquentes communications avec la France ont changé ces dispositions. Un vaisseau arrivé de Damiette, a appris que sept grands transports étoient arrivés à Alexandrie aux mois d'Octobre, de Novembre et de Décembre, chargés de fusils, et portant chacun cinquante à soixante hommes. Cependant, il paroît que les Anglois ne se retireront pas sans combattre. Ils ont acheté 500 chevaux pour remonter leur cavalerie, et ont équipé plus de cent Tartares pour les porter sur le Nil par Rosette

et Damiette. Lord Keith et Sir Ralph Abercrombie ont donné à Sir Sydney Smith le commandement de l'avant-garde.—Le Prince de Valachie a remporté quelques avantages sur Passwan Oglou.

Constantinople, 25 Fév.—Les Astrologues Turcs ayant déclaré que, le 23, étoit le tems le plus favorable pour mettre à la voile la flotte Turque, a appareillé, et s'est rendue dans la baie de Busckekter, d'où elle partira au premier bon vent. Cet armement destiné contre l'Egypte, consiste en 4 vaisseaux de ligne, 7 frégates, et un nombre de chaloupes canonnières, qui seront jointes par 50 autres à Rhodes. Le Capitan Pacha commande cette escadre en personne. L'Amiral Anglois, Lord Keith, ne quittera point Marmora jusqu'à la jonction du Capitan Pacha.

N O R D.

Hambourg, 20 Mars.—L'objet du courier François qui arriva, il y a quelques jours, de Paris, n'est plus un secret. Ses dépêches ont rapport à une demande de 4,000,000 l. payables en trois jours, faite en cette ville par le Gouvernement François. Une traite de cette valeur sur la maison du Chapeau Rouge a même été présentée à l'acceptation. Le Sénat fut le 18 assemblé depuis le matin jusqu'à une heure fort avancée dans l'après-midi, pour prendre en considération cette demande inattendue, dont le Gouvernement François rend cette ville entièrement responsable. — Rien ne peut égaler la promptitude des préparatifs

paratifs militaires dans le Duché d'Holstein, et particulièrement sur l'Elbe. Neuf chaloupes canonnières parfaitement armées sont stationnées sur cette rivière un peu au-dessus du port Danois d'Altona ; elles font amener et fouillent presque tous les vaisseaux qui sortent.

Le 24 Mars.—De bonne heure ce matin, une estafette est arrivée de Berlin, apportant l'intéressant avis que la réponse du Cabinet Britannique avoit été reçue et discutée dans un grand Conseil d'Etat, qui a duré sept heures, et à la levée duquel on donna ordre à la moitié des régimens qui composent la garnison de Berlin, de se mettre en marche. Un courrier partit aussitôt pour appeler le Duc de Brunswick en cette capitale, afin de recevoir les instructions nécessaires pour diriger les opérations de l'armée Prussienne qui doit occuper, *ad interim*, l'Electorat d'Hanovre, et bloquer les embouchures du Weser, de l'Ems et de l'Elbe.

On dit que, malgré le blocus de l'Elbe et du Weser, la communication pour les malles entre Cuxhaven et Yarmouth continuera, telle qu'elle étoit auparavant.

Le Roi de Suède restera à Gothenbourg jusqu'à ce que la flotte des galères ait fait voile. Gothenbourg a maintenant une garnison de 12,000 hommes.

Le 27 Mars.—Un officier de dragons Prussiens a apporté, le 25, au Sénat des dépêches de Berlin; quoique ce fut jour de fête à la Bourse et dans tous les offices publics, le Sénat s'assembla pour délibérer sur ces dépêches. Le Roi de Prusse informe les citoyens, qu'en qualité de protecteur de la ligne de démarcation, il se voit obligé, par

différentes circonstances, d'occuper plusieurs districts du territoire de Hambourg, nommément l'île de Billwaerder, environ deux lieues de cette ville, le fauxbourg de Hamm jusqu'à une des portes de la ville, appelée Steinthor. Les habitants sont exhortés à recevoir leurs nouveaux hôtes, comme amis, comme protecteurs. Le Roi finit en assurant le Sénat que cette mesure de précaution n'est en aucune sorte une usurpation sur les droits et l'indépendance de cette place. Ceux qui se rappellent comment les Prussiens s'emparèrent de certains districts de Dantzick et Nuremberg, jusqu'à ce qu'ils entrassent enfin dans ces villes, ne tirent pas de ceci une augure favorable. Sir James Crauford, Ministre Britannique, et plusieurs familles Angloises respectables, ont quitté Altona, et sont venus s'établir à Hambourg.

Hambourg, 31 Mars.—"Fort tard le soir du 28, on reçut de Pinneberg, ville du Holstein, à environ cinq lieues d'ici, l'avis que les troupes Danoises avançaient: aussitôt on dépêcha au quartier-général Danois, deux Membres du Sénat et le Sindic Sieveking, pour détourner, s'il étoit possible, un procédé aussi violent et aussi inattendu.

"Le Prince de Hesse, après avoir écouté dans un profond silence ce que la députation avoit à lui représenter, tira gravement sa montre, et regardant l'heure, dit: Messieurs, il est maintenant huit heures; retournez-vous en, convoquez votre Conseil, et délibérez sur la réception que vous croirez à propos de me faire. Cependant, comptez que je serai demain à vos portes à huit heures du matin.

“ Alarmé de cette déclaration, Le Syndic fit des représentations assez vives ; mais le Prince l’interrompt en lui disant : *Doucement, Monsieur, doucement*, considérez où et avec qui vous êtes.

“ Les Députés effrayés revinrent en ville, et exposèrent l’*ultimatum* du Prince. La délibération dura tout le soir, et vers une heure du matin tous les citoyens furent appelés pour accepter ou rejeter le decret à donner en cette circonstance. Les débats furent chauds et tumultueux ; et au nom de leurs constituens, les citoyens résolurent de défendre la ville jusqu’à la dernière extrémité. Cette résolution fut adoptée dans la supposition que le Roi de Prusse enverroit des troupes à leur secours.

“ Cependant, le Ministre Prussien reçut un peu avant le point du jour une estafette, d’après laquelle il informa le Sénat, que le Roi, son maître, croyoit nécessaire, dans les circonstances présentes, que les Danois entrassent dans la ville et occupassent les ouvrages et les fortifications de Hambourg.

“ Quelques personnes supposent que Hambourg doit être donné au Dannemarck en vertu d’un article secret du traité de Lunéville. Le nombre des soldats Danois a continuellement augmenté depuis Dimanche ; et ils montent maintenant à près de douze mille hommes, qui ont plus l’air de bandits que de troupes réglées. Ils sont logés dans les fauxbourgs, dans les maisons et les villages d’alentour ; ils n’occupent dans la ville que les remparts, les portes et les principaux corps de garde. Le port est bloqué par neuf chaloupes canonnières Danoises ; mais il n’y avoit pas un seul vaisseau Anglois. Comme on avoit ré-

pandu que les Danois useroient de représailles sur les propriétés Britanniques, les négocians Anglois avoient eu soin de mettre en sureté la plus grande partie de ce qui leur appartenoit.

“ Les Danois ont aussi occupé la ville de Lubeck ; mais les habitans ont refusé pendant six heures de se rendre ; et cette résistance exposa la ville à une forte canonnade qui endommagea quelques bâtimens.—Le 28, une estafette apporta à Lunembourg l'avis que les Prussiens étoient entrés dans l'Electorat de Hanovre sans la moindre opposition. Aucune affaire ne s'est faite à la Bourse depuis l'entrée des Danois. Ce soir on rapportoit sur l'autorité de quelques lettres particulières que plusieurs mille Prussiens arriveroient ici avant Dimanche prochain ; mais viennent-ils pour passer l'Elbe, et pour occuper Stadt, Harbourg et d'autres parties de l'Hanovre, c'est ce qu'on ne sait pas encore.”

DANNEMARCK.

Copenhague, 21 Mars.—La flotte Angloise, partie d'Yarmouth sous les Amiraux Hyde Parker et Nelson, a paru dans le Cattegat près de l'île d'Anholt. Hier après-midi, une frégate Angloise, *La Blanche*, arriva à Elsneur, en parlementaire, et apporta des dépêches pour M. Drummond, qui a aujourd'hui présenté au Ministre une note officielle, et a eu une conférence avec le Comte Bernstorff, après laquelle M. Drummond s'est préparé à partir, ce qu'il a fait le soir même, accompagné de M. Vansittart.—Cet après-midi les ordres ont été

donnés de garnir les côtes de troupes pour leur défense et l'infanterie légère, en garnison dans la citadelle, sera détachée pour ce service jusqu'à nouvel ordre. On assure que, dans la note présentée par M. Drummond, le Gouvernement étoit requis de *se séparer de la Coalition du Nord, de permettre le passage du Sund à la flotte Angloise, et de ne plus faire convoyer les vaisseaux Danois.*

Cette semaine on a mis en état les vaisseaux de guerre suivans, la *Charlotte Amélie*, Capitaine Bruhns; le *Provesten*, Capitaine Runge; et le *Cronberg*, lieutenant Hauch. Le yacht du Roi, le *Seewurn*, qui, sous le commandement du Capitaine Acklewe, sera stationné comme garde-côte dans le Belt, a pareillement été mis en état de service. Les préparatifs se font avec la plus grande activité pour empêcher les Anglois de se rendre maîtres du Belt.

Le 18, on publia une proclamation royale, par laquelle toute personne en état de travailler est requise de concourir aux travaux de la marine: on donnera quinze rixdallers à ceux qui s'offriront volontairement, et on les traitera en cas de maladie. Une autre proclamation défend l'exportation d'armes, munitions et autres sortes de commodités utiles à la guerre. Ceux qui contreviendront à cet ordre, seront punis de la confiscation de leurs biens, et seront de plus condamnés à travailler aux fortifications depuis deux mois jusqu'à trois ans, suivant les circonstances.

Copenhague, 24 Mars.—Plusieurs familles Angloises ont quitté cette ville. En ce moment, sept heures du soir, le vent est nord-ouest, et par conséquent bon pour la flotte Angloise; en

sorte que nous pouvons attendre, pour demain, des événemens très-sérieux dans le Sund.

Elsneur, 24 Mars.—Avant hier au soir 350 h. du régiment de milice de Zéland arrivèrent ici et furent logés dans la ville : on en attend davantage. On emploie la plus grande ardeur ici à se préparer pour la défense. Ceux des habitans qui ont des chevaux ou des chariots, les ont volontairement prêtés pour plusieurs jours, pour servir aux travaux. Les citoyens armés sont extrêmement vigilans.—Suivant quelques avis de Suède, la flotte Suédoise de sept vaisseaux de ligne et cinq frégates est complètement armée à Carlskrone, et n'attend plus qu'un vent favorable pour se rendre à Copenhague.—Quand M. Drummond et M. Vansittart sont partis, les Anglois qui résidoient ici ont refusé de les suivre ; et quelques-uns d'eux, ont même dit qu'ils resteroient en Dannemarck, quoi qu'il pût en arriver. Le Consul Anglois et quelques autres personnes attachées au Gouvernement, se sont rendues à bord de *la Blanche*, qui, vers midi, a fait voile pour rejoindre la flotte Angloise, qui est à Kullen. Les autres Anglois ont non-seulement reçu du Gouvernement la permission de rester ici, mais même celle de choisir le lieu où ils voudront résider ; et on leur a promis sûreté et toute la protection des loix. Avant hier la flotte Angloise étoit dans la baie de Torrekow ; mais hier dans l'après-midi, elle étoit sur la côte Danoise près Gillelève, à deux milles Allemands d'Elsneur. On dit que l'Amiral a dépêché un vaisseau, fin voilier, en Angleterre, et qu'il en attend le retour avant de rien entreprendre. Hier, après-midi, un cutter Danois partit d'ici pour Copenhague.

Les habitans ont reçu ordre de se tenir prêts au premier moment : enfin, nous sommes disposés à repousser avec vigueur toutes les tentatives hostiles. Avant hier on rapportoit ici que la grande flotte Russe, de soixante-un vaisseaux, étoit arrivée à Bornholm ; mais cette nouvelle paroît sans fondement.

Altona, 26 Mars.—Nous avons reçu par un courier avis que la flotte Angloise avoit, d'Anholt, tiré vers le Belt. Il paroît qu'on tentera ce passage avec les plus petits vaisseaux.

RUSSIE.

DES lettres de Hambourg portent que, d'après la correspondance de Pétersbourg, il paroîtroit certain que l'Empereur est mécontent du traité de Lunéville ; et que, pour cette raison, le change sur Paris fut supprimé dans la dernière gazette de la Cour de Pétersbourg.

Pétersbourg, le 4 Mars.—Le 2, le département du Commerce assembla tous les négocians pour leur communiquer l'offre généreuse de Sa Majesté Impériale, de leur fournir des frégates pour le transport et la sureté des marchandises.

PRUSSE.

Brunswick, 22 Mars.—Nous apprenons que la réponse du Cabinet Britannique, à la déclaration de la Prusse, a enfin été reçue ; et qu'en conséquence plusieurs régimens à Berlin, ont reçu l'ordre de se tenir prêts à marcher ; les mêmes ordres ont été envoyés à l'armée d'observation en

Westphalie. La route militaire du Duc de Brunswick a été changée. Son Altesse doit commander l'armée Prussienne, et arrivera à Minden le 28. Cette armée est destinée à occuper la partie de l'Electorat d'Hanovre, voisine de l'embouchure et des bords de l'Elbe, du Weser et de l'Ems.

ALLEMAGNE.

Liebau, 23 Fév.—Neuf vaisseaux chargés de blé ont parti du port de Rostock pour l'Angleterre; mais les Ministres Russes et Prussiens ont fait au Gouvernement de Mecklenbourg des représentations pour empêcher à l'avenir de semblables expéditions.

Le 14 Mars.—Le Commissaire François, venu à Vienne pour échanger les billets payables, reçus pour la contribution levée dans l'Evêché de Saltzbourg, les donnoit à trente pour cent de perte pour avoir de l'argent comptant.—Aussitôt que les François auront évacué la Haute Autriche et le Palatinat, une armée Autrichienne s'y rassemblera sous le nom d'armée d'exécution de l'Empire, pour effectuer les sécularisations et indemnités. Une armée Française de même force s'assemblera.

HOLLANDE.

La Haye, le 25 Mars.—Le Corps Législatif a donné un décret d'amnistie générale en faveur des émigrés, exilés et prisonniers pour offenses politiques; sont exceptés cependant ceux qui ont porté les armes contre leur pays, ou violé leurs

engagemens, et trahi leur devoir en livrant à l'ennemi la flotte, les forteresses, ou les colonies de la République. Un message du Directoire communiqua aux deux Chambres la ratification de la paix entre la France, l'Empereur et l'Empire. Cet événement fut annoncé au public par une décharge d'artillerie et par le pavillon national.

PORTUGAL.

Des lettres particulières de Lisbonne apprennent que l'armée Espagnole est en force considérable sur les frontières de Portugal, et n'attend que l'arrivée de quinze mille François pour entamer des mesures offensives contre ce Royaume.

Lisbonne, 25 Mars.—Notre situation est très-critique ; la question est maintenant décidée, et la guerre en est le résultat. Les conditions des François sont si exorbitantes, qu'il ne reste aucun doute que le Portugal n'ait été promis en Espagne : les François doivent avoir d'autres concessions en retour. Le Prince du Brésil se rend à l'armée. Cavalerie, infanterie, tout est en route pour les frontières. Il y a 90,000 hommes en état de porter les armes, dont 30,000 de troupes réglées, des provisions pour 100,000 hommes pendant six mois. Il y a 360 pièces de canons au fort de St. Julien. On a mis en réquisition l'argenterie des églises. Les membres de la Factorerie Angloise se disposent à partir, si les circonstances l'exigent.—On a appris depuis qu'une suspension d'hostilité, pendant quatre mois, avoit été arrêtée entre les deux Couronnes ; les communications restant telles qu'elles étoient avant la déclaration de la guerre.

FRANCE.

LE Duc d'Angoulême et le Duc de Berry sont arrivés le 13 à Vienne. L. A. R. ont dîné avec la famille Impériale et la Reine de Naples: le lendemain ces Princes ont rendu visite à l'Archiduc Charles.

Notre vertueux et infortuné Monarque Louis XVIII a couru les plus grands dangers dans sa route à Varsovie. La Vistule, grossie par les neiges, se divisoit en différens bras, qui avoient la rapidité d'un torrent. Après avoir franchi le premier bras, la voiture où étoit le Roi s'est fracassée, et il lui a fallu passer en plein air les deux jours nécessaires pour la réparer. Dans la secousse, Madame la Duchesse d'Angoulême avoit cassé une glace avec sa tête, mais sans recevoir aucune blessure. Une dame Polonoise, que l'inondation avoit retenue, lui offrit une retraite dans sa voiture, seul abri qu'on pût procurer à la petite-fille de soixante Rois, dont les Princes les plus puissans briguoient l'alliance. Le deuxième bras de la rivière a été plus dangereux encore à passer : plusieurs chevaux qui suivoient le Roi, ont été entraînés par le torrent et noyés. Enfin, après des fatigues incroyables et des périls sans cesse renaissans, le Roi est arrivé sain et sauf à Varsovie, où il ne doit séjourner que quelques jours jusqu'après les fêtes de Pâques. *Ton Dieu est mort sur une croix, ton Roi sur un échafaud, et tu te plains de souffrir*, disoit le généreux Barras mourant, à un grenadier qui se lamentoit près de lui. Combien de gens à qui l'on pourroit dire, Ton Roi fugitif, errant sur la terre, n'a pas un asyle fixe, et toi qui te dis son sujet fidèle, toi qui rougirois qu'on doutât de tes

sentimens, tu te plains de tes privations, tu ne veux être fidèle qu'autant que les sacrifices ne tomberont que sur ton existence sociale, sur ce que tu préférerois autrefois à tout, et ne persévérer que jusqu'au moment où tu pourras recueillir quelques débris de ton ancienne opulence encore souillés du sang de ton Roi, de tes proches, de tes amis, à qui, dans ce moment même, on fait dans les tribunaux un crime capital de correspondre avec toi. (*)

Paris, 28 Mars.—L'an dernier les Anglois ne voulurent pas conclure un armistice maritime. La principale raison de leur refus étoit que les François vouloient envoyer six frégates en Egypte. Dans le cours de l'hyver cependant il est entré aux ports de Damiette et d'Alexandrie plus de munitions, de fusils et d'hommes que six frégates n'en auroient porté. Le citoyen Otto demanda au Gouvernement Anglois des passeports pour le retour de six hommes de lettres, membres de la Commission des Arts. Les Anglois le refusèrent : de ces six hommes de lettres, trois sont arrivés ; les trois autres étoient encore au Mont Sinai quand le vaisseau a fait voile.

Du Havre, le 19.—L'entrée d'un vaisseau Suédois dans notre port, après une route de cinquante-six jours, sans avoir trouvé un seul Anglois, prouve que cette nation occupée de ses préparatifs contre le Nord n'a pas le loisir de faire une chaîne de frégates le long de nos côtes.

Paris, 29 Mars.—Le citoyen Magallon, Consul de la République au Caire, est arrivé à Toulon. A son départ d'Egypte, il fut pris par les

(*) Voyez la procédure de la vertueuse et respectable Demoiselle de Cicé.

Anglois et conduit à Malthe, d'où il partit le 7 de Mars : beaucoup de bâtimens Anglois y étoient arrivés, en quittant les ports de Naples et de Sicile, par crainte de l'embargo que l'on savoit que le Roi de Naples alloit mettre sur les bâtimens Anglois. Le soir du départ du citoyen Magallon, un brig Anglois, venant de Macri, avoit apporté à Malte l'avis que l'armée Angloise avoit quitté cette rade. Les gens de ce bâtiment assuroient qu'on alloit tenter un débarquement devant Damiette.

Le 30 Mars.—On croit à Vienne que le Duc de Parme, nouveau Grand Duc de Toscane, prendra le titre de Roi d'Etrurie. Une nouvelle armée se forme en Hollande, sous les ordres du Général Augereau ; elle consistera en troupes Françaises et Hollandoises : sous le Général commanderont les Généraux Jardins, Victor, de Monceau.—Le Général Bernadotte et le Vice-Amiral Bruix, sont journellement attendus à Rochefort ; le dernier a, dit-on, le titre de Commandant général provisoire des forces de terre et de mer.

Le 31 Mars.—Le matin du 14, le maître de deux vaisseaux qui arrivèrent en huit jours de Messine à Gênes, établit sur serment que cinq jours avant le départ des navires, le Roi de Naples avoit donné ordre que tous les vaisseaux Anglois, sans excepter les vaisseaux de guerre, quittassent les ports de Naples et Sicile ; et qu'en conséquence ces vaisseaux avoient mis à la mer ; qu'on attendoit généralement en Sicile, l'arrivée d'un corps de troupes Françaises et Russes. Ces particularités furent confirmées par le rapport d'un vaisseau Turc venu de Messine dans le même tems au Lazaret de Varignano. Le Syndic

dic de Hambourg est à Paris pour terminer, s'il est possible, une affaire qui, depuis long-tems, a suspendu les relations qui existoient entre les deux Gouvernemens.

Des lettres d'Autriche annoncent, comme une chose extraordinaire particulièrement au moment de la paix, que les fortifications de Trieste se réparent et se garnissent de canons. On attend de cette ville un corps de 12,000 hommes, dont plusieurs divisions sont déjà arrivées. Les levées d'Hongrie resteront dans le même état, et occuperont les mêmes positions qu'elles font maintenant jusqu'à nouveaux ordres.

L'examen du travail sur le Code Civil se continue: cette rédaction semble recueillir l'approbation publique et être faite sur les meilleurs principes.

Moreau évacue l'Allemagne: toutes ses troupes sont en marche. Il ne restera qu'un corps de 30,000 François en Souabe. Malgré le silence des papiers officiels, il paroît que Gantheaume est bloqué dans Toulon par Sir John Warren, dont l'escadre a été renforcée de deux vaisseaux.

Le procès des accusés de l'affaire du 3 Nivose se poursuit: nous attendrons, pour en faire l'examen, que la discussion et le jugement soient publics.

ANGLETERRE.

(Continuation du N^o précédent.)

M. Pitt se trouvoit à la tête des affaires quand la Révolution Française vint menacer de bouleverser la société, de ruiner les Etats, et de confondre dans une destruction commune et les

trônes et les autels. La ligne de conduite qu'il a suivie est maintenant clairement justifiée par l'événement. La victoire ne prouve rien, quoiqu'elle puisse de son éclat couvrir les fautes du Général qui l'a remportée ; mais à cette épreuve même il n'est point de nuages qui ne se dissipent devant les succès du Ministre. Le pavillon Britannique flotte à Malthe, à Mahon ; la plupart des colonies Françaises et Hollandoises, Ceylon, le Cap de Bonne Espérance, sont au pouvoir des Anglois : l'usurpateur de Seringapatana reçu la punition de ses perfidies, et sa mort assure les richesses de l'Inde. Le commerce des mers éloignées est à la disposition de la marine Angloise. Les François ont fait sur le Continent les plus brillantes conquêtes ; mais la marine Angloise a enchaîné leurs succès ; et quoiqu'il fût injuste de refuser à Bonaparte des talens militaires au dehors, une modération et des qualités administratives que n'ont jamais montrées ses devanciers en usurpation, il n'en est pas moins vrai qu'il sent lui-même que sa situation n'est que précaire, que la stabilité de ses opérations est sans appui tant que l'Angleterre conserve ses avantages, et ne se réunira pas à lui.

La confédération du Nord, assemblage mal uni d'éléments contrastans, rassemblés par l'envie, par la haine, rapprochés par le besoin qu'a l'ennemi commun d'associer à sa vengeance ceux qu'il effraie, qu'il aveugle ou qu'il corrompt, ne

(*) Nec sane poterit in confusa imperitorum multitudine quicquam esse perensum ; nam quam boni rari sint, improborum vulgus immensum. — Unde factum est ut majores nostri viderint Gabinios designatos, et repulsos Catones.

demande pour se dissoudre que de la patience et du sang-froid, loin d'être un reproche pour l'administration, elle est le résultat et la preuve de ses succès et de la sagesse de ses mesures, contre lesquelles sont venues se briser tous les efforts d'un ennemi qui avoit pour lui tous les ressources du courage, du talent et de la terreur.

Mais un trait caractéristique c'est l'inaltérable désintéressement de ce Ministre, qui s'est constamment oublié lui-même; et qui, dévoué entièrement aux intérêts de son pays et de son Roi, n'a oublié que les siens personnels.

ON prépare avec la plus grande expédition des renforts pour la flotte du Nord, et plusieurs bâtimens sont déjà partis. Le ton des nouveaux Ministres avec le Dannemarck et les autres Puissances du Nord est aussi décidé que celui de leurs prédécesseurs; et l'on ne voit pas trop quels peuvent être désormais les moyens de conciliation.—Rien de positif de l'Egypte. On dit que le loyal Chevalier Sir Sidney Smith commandera, en cas d'une descente, un corps de 5,000 marins: si ces braves gens avoient choisi leur chef, ils n'en auroient pu desirer un plus digne et plus capable de les mener à la victoire.

Extrait d'une Note remise, le 4 Mars, à Lord Hawkesbury, par M. le Baron d'Ehrensward, Ministre de Suède.

“ LE soussigné, etc. a l'honneur de communiquer à Milord Hawkesbury une copie imprimée de la convention arrêtée le 16 Décembre 1800, entre L. M. le Roi de Suède et l'Empereur de

Russie. Il est chargé de lui déclarer que L. M., en déterminant et fixant par cette convention les droits qu'elles croient leur appartenir à titre de Puissances neutres, n'ont eu, en aucune manière, l'intention de provoquer des hostilités. Le respect dû aux droits des nations et à la foi des traités ; la conscience que leurs intérêts étoient inséparablement unis avec l'amour de la justice et de la paix ; tels ont été les seuls motifs qui ont animé L. M. ; et elles ont appris, avec le plus grand étonnement, que la première nouvelle de la signature de cette convention ait porté l'Angleterre à une mesure aussi violente, que celle de mettre un embargo sur les vaisseaux de la Suède.

“ En soutenant leurs droits de neutralité, L. M. sont bien éloignées de vouloir introduire des innovations dans le code maritime de l'Europe. Les droits auxquels elles prétendent, ont déjà été reconnus par d'anciens traités, qui furent communiqués à l'Angleterre, et qu'elle a vu mettre en exécution sans faire aucune protestation. C'est qu'il en a été par rapport à la convention de 1780 et de 1781. Le Ministère qui se conduit aujourd'hui avec tant de violence, sait bien que le renouvellement partiel de cette convention a eu lieu entre la Suède et le Dannmarck en 1794, qu'il a été suivi d'un armement, et que les principes sont demeurés en vigueur pendant trois ans, sans avoir été considérés comme des bases d'hostilités. Et aujourd'hui une convention semblable est traitée de confédération hostile contre l'Angleterre ! Une conduite si contradictoire ne provient pas de ce que les droits des neutres ont été soutenus ; elle paroît être fondée

sur le système maritime que l'Angleterre a voulu établir dans le cours de la guerre actuelle. Il paroît que ce Gouvernement, à qui l'Europe, dans ses sentimens pacifiques, a si souvent voulu prouver l'injustice de ces prétentions, s'est enfin déterminé à commencer une guerre pour l'assujettissement des mers, après avoir acquis une si grande renommée dans la guerre entreprise pour la *liberté de l'Europe*.

“ Si le Ministre Britannique examine la conduite que l'Angleterre a tenue, dans cette guerre, envers les Puissances neutres, il sentira pourquoi S. M. Suédoise a jugé qu'une alliance de plusieurs Puissances, agissant d'après les mêmes principes, convaincroit bien mieux la Cour de Londres de la validité de ces principes, que ne pourroient le faire de vaines réclamations, inutilement répétées de la part d'une seule Puissance. Le Ministre Britannique se plaint de ce que la Cour de Londres n'a point été avertie d'avance du renouvellement de la convention de 1780; mais dans la même note, il expose que l'Angleterre a contracté, pendant cette guerre, des engagemens avec ses alliés par rapport aux neutres; ainsi son propre aveu sert de réponse à ses plaintes.

“ S. M. pourroit faire une longue énumération des violences impunies que les commandans des vaisseaux Anglois ont exercées envers la Suède, mais elle ne cherche point à se venger. Elle veut simplement procurer à son pavillon la sureté qui lui est due. En conséquence le soussigné est chargé de demander que la Cour de Londres reconnoisse les droits de la Suède; qu'elle fasse justice à l'égard des convois arrêtés en 1798,

ainsi que de l'insulte faite au pavillon Suédois dans le port de Barcelone; et sur-tout qu'elle lève l'embargo mis sur les vaisseaux de la Suède. S. M. pénétrée de ce qu'elle devoit à la dignité de son Royaume, s'est vue obligée de mettre un embargo semblable sur les vaisseaux Anglois qui se trouvoient dans les ports de Suède.

“ Le but pacifique de la présente convention étant prouvé jusqu'à la démonstration, S. M. ne pense pas qu'il soit question dans cette affaire des difficultés accidentelles qui pourroient s'être élevées entre la Russie et l'Angleterre.

“ Le soussigné espère que Milord Hawkesbury voudra bien lui faire une réponse, qui exprime les sentimens du Roi son maître; et il le prévient que S. M. Suédoise a jugé que sa résidence à Londres deviendrait inutile, si les vues conciliantes qui ont dicté la présente note demeuroient sans effet.”

Réponse de Lord Hawkesbury.

“ S. M. a déjà répété qu'elle avoit pris la résolution inaltérable d'insister sur la reconnoissance des principes de ces droits maritimes qui ont résisté à l'épreuve des siècles, et qui ont été considérés comme la meilleure garantie des justes droits et des privilèges des Puissances belligérantes. Les explications données à la convention actuelle n'ont, en aucune manière, affoibli l'impression qu'elle avoit produite au premier abord, et il n'en paroît pas moins que les intentions des parties contractantes sont hostiles contre les droits de S. M. Cette opinion se trouve pleinement confirmée, en observant que

les Puissances du Nord ont adopté les principes de la convention de 1780, qui fut formée à une époque où les circonstances de la guerre et la proportion des forces maritimes des Puissances belligérantes aidèrent à porter atteinte à ce qui avoit été reconnu, par toutes les nations, pour une règle générale d'équité, et fournirent des moyens de nuire à l'Angleterre exclusivement."

Le 16 Avril.—Nous avons différé la publication de ce N^o, afin de pouvoir donner quelques détails positifs concernant la flotte du Nord. Nos présages sont confirmés, et ce sont des succès complets que nous avons à annoncer. Le Sund est forcé, la flotte Danoise vaincue et rendue, et Copenhague à la veille d'être bombardé. Dès le moment où cette confédération, contre nature, se confirma, nous en prévîmes, nous en annonçâmes l'événement, et en cela il n'y eut certainement pas un grand effort de sagacité: il étoit aisé d'appercevoir que les Anglois, qui, il y a un siècle, ne regardoient le passage du Sund que comme un épouvantail pour des marchands, n'y seroient point arrêtés aujourd'hui, que des succès sans exemple leur en garantisent et leur en falicitent sans cesse de nouveaux. Qui eût pu douter que des marins Anglois, enivrés de triomphes répétés, conduits par les officiers les plus braves et les plus instruits, sous les amiraux les plus distingués par leur sagesse, leurs talens et leurs exploits, n'eussent fait, s'il étoit nécessaire, des prodiges de valeur et d'audace? et le Sund forcé, la destinée de la confédération étoit fixée. Quels avantages pouvoit-on attendre d'une confédération formée entre deux Puissances secondaires depuis des siècles divisées

d'intérêts et de goûts, entre qui règne plus qu'une rivalité habituelle, et poussées à cette coalition éphémère par les fougueux transports d'une Puissance redoutable et ambitieuse, également l'ennemie de tous tems de ses deux nouveaux alliés, aux dépens desquels elle s'est successivement aggrandie, et qui elle-même, en ce moment, cède, sans s'en appercevoir, aux insinuations d'un ennemi dont le but est d'employer à servir sa cause, ceux que la prévention aveugle sur leurs intérêts réels ?

Quand cette coalition eût pu exister, quand l'Angleterre se fût bornée à l'empêcher de nuire et à la retenir dans la Baltique, la durée d'une année seule qui eût privé les contractans des communications commerciales avec l'Angleterre, eût suffi pour causer à chacun des peuples ainsi coalisés, plus de tort que la défaite que l'un d'eux vient d'éprouver ; ils y perdoient tout et pour l'importation et pour l'exportation ; et les Anglois, par l'étendue de leurs conquêtes, de leurs possessions, par la domination absolue qu'ils exercent sur les mers, fussent-ils réduits à ne commercer plus qu'en eux-mêmes, trouveroient, comme nous l'avons exposé précédemment, un débouché, des ressources suffisantes, et seroient encore la première nation commerçante de l'univers.

L'Amiral Parker, fidèle aux instructions de sa Cour, et ne voulant hasarder de démarche hostile qu'autant qu'elle seroit inévitable, avoit envoyé, avant de forcer le passage, un parlementaire demander au fort quelles étoient les intentions ? Sur la réponse négative qu'il reçut, l'entreprise s'entaina : l'avant-garde, conduite par l'Amiral Nelson, franchit le détroit sans avoir éprouvé de grands désastres ; une brume qui survint couvrit le

corps de l'armée, et la flotte Angloise se trouva devant Copenhague, et bloquoit le port. Le lendemain, l'attaque encore conduite par le brave Nelson, et dirigée par l'Amiral Parker, commença, et eut le succès le plus complet. La flotte Danoise entière coulée ou rendue, à l'exception de quelques bâtimens échappés ; la ville de Copenhague bloquée et ses magasins en flammes ; tels sont les fruits de l'alliance contractée avec la Russie, au moment où, contre le droit des gens non-seulement en pleine paix, mais un traité d'alliance subsistant encore, et sa rupture n'étant point officiellement dénoncée, on venoit de saisir dans les ports, brûler les bâtimens qui y étoient sur la foi des traités et conduire, en un exil rigoureux et comme des criminels, les matelots qu'on avoit enlevés au commerce d'une puissante alliée.

Un autre événement bien inattendu, mais cependant bien dans l'ordre de la nature, a eu lieu dans le Nord : c'est la mort imprévue et subite de cet Empereur Paul, premier auteur, première cause de tous les désastres qui ont eu, et qui pourront avoir lieu dans cette partie du monde où jusqu'alors on avoit su se garantir des fléaux qui désoloient le reste de l'univers ; et dans le silence d'une neutralité prudente et bien calculée, réparer ses pertes, et dont les habitans fournissoit des courtiers aux autres nations, et profitoient d'un commerce dont ils étoient les seuls agens ou prête-noms. Il est mort d'une apoplexie foudroyante.

Comme il est d'usage que les Rois ne meurent jamais de mort naturelle, comme leurs infirmités doivent toujours être d'un caractère différent de celles des autres hommes ; il est à présumer

que beaucoup de versions différentes se donneront sur cette mort ; et comme il y a beaucoup de gens qui n'ont jamais vu les Rois même de loin, qui cependant savent jusqu'aux moindres détails de leur vie privée, et jusqu'au dernier mot qu'ils aient prononcé à l'oreille de leurs confidens ; nous ne doutons pas que bientôt nous ne soyons inondés d'anecdotes merveilleuses, peut-être même épouvantables : mais nous, qui savons que, pour être toujours respectables, pour avoir droit d'exiger sinon la soumission, au moins, pour le bien public, le silence sur leurs foiblesses qu'il n'est jamais utile de révéler, les Rois n'en meurent pas moins que les autres hommes—nous qui savons que les personnes de la complexion de Paul I sont sujets à l'apoplexie, qui avons eu la douleur de voir périr près de nous nos meilleurs amis en pleine santé de ce terrible et peut-être desirable genre de mort ; nous nous bornerons au détail du médecin, et nous disons avec lui que Paul I, Empereur de toutes les Russies, est mort frappé d'une apoplexie foudroyante. Cette circonstance change l'aspect de l'Europe. Le Prince Alexandre, son fils, qui lui succède, jouit de l'amour public en son pays, de l'estime et de la confiance au dehors. On ne monta jamais sur le trône sous de plus heureux auspices. Nous, les amis de tous les Rois, parce que nous sommes les amis de tous les peuples, nous desirons qu'il veuille bien reconnoître ce que ses prédécesseurs n'ont pas considéré ; qu'être véritablement Roi, ce n'est pas aggrandir son peuple, c'est le rendre heureux ; et qu'on peut conquérir la Livonie, la Pologne, la Lithuanie, et n'être qu'un fléau : mais que fertiliser une terre inculte, rendre à la liberté des

peu
agg
ress
de
qui
d'h
élo
qui
bie
Ro
chi
ten

peuples redevenus ou restés barbares par l'esclavage, aggrandir la population, répandre les lumières, resserrer la société dans un état immense, composé de peuples si disparates; faire un tout social de ce qui n'est aux yeux du sage qu'une masse effrayante d'hommes mal civilisés; porter dans les provinces éloignées ces lumières, cette politesse de mœurs, qui s'est établie dans la capitale; c'est être le bienfaiteur de l'humanité; c'est être vraiment Roi; c'est, comme le Czar Pierre le Grand, franchir le roc brut et raboteux pour s'élever au temple de la vraie gloire.

T

V

52
M E R C U R E

DE

FRANCE.

N° XXXIII



30 A V R I L, 1801.

PIÈCES FUGITIVES.

==
FABLE.

Un Jardinier, les Chenilles, et le Papillon.

U N Jardinier, un beau matin,
Exterminoit dans son jardin
Tout ce peuple hideux qu'on appelle Chenille.
Pendant qu'il écrase et qu'il grille,
Voltigeoit près de lui, sur la rose et le thym,
Un Papillon issu de la même famille,

Vol. VI.

L

[61]

THE FIRST PART OF THE HISTORY OF THE
LIFE OF THE LATE LORD OF THE TREASURY
OF THE KINGDOM OF GREAT BRITAIN
AND OF THE ISLES OF GREAT BRITAIN
AND IRELAND

BY
JAMES OAKLEY
ESQ.
OF THE MIDDLE TEMPLE
IN LINCOLN'S INN

LONDON: PRINTED BY J. BARNES, ST. PAULS CHURCH-YARD, 1794.

M E R C U R E

DE

FRANCE.

N° XXXIII



30 A V R I L, 1801.

PIÈCES FUGITIVES.

FABLE.

Un Jardinier, les Chenilles, et le Papillon.

U N Jardinier, un beau matin,
Exterminoit dans son jardin
Tout ce peuple hideux qu'on appelle Chenille.
Pendant qu'il écrase et qu'il grille,
Voltigeoit près de lui, sur la rose et le thym,
Un Papillon issu de la même famille,

VOL. VI.

L

Qui lui-même est chenille ; et déjà, dans son sein,
Portoit de son engeance un innombrable essaim ;
Mais ébloui par l'or et l'azur dont il brille,
Le Jardinier sur lui n'osa porter la main.

D'un assassin pressé par la misère
Le crime ne sauroit être trop détesté ;
Par des forfaits heureux au trône est-il porté ?
Sans honte on s'y soumet, par-tout il est vanté ;
C'est un talent sublime, et chacun le révère.

ODE.

Sur l'Affectation dans les Ouvrages d'Esprit.

QUE dis-tu, naïf Sd,
Du goût de nos Odes hautaines ?
Il est perdu ce ton charmant
Sur lequel tu chantois les tiennes ;
Ce ne sont plus que mots pompeux,
Que labyrinthes ténébreux,
De phrases qu'on veut que j'entende.
De grace, viens, et donne-moi
Ce ton heureux, mort avec toi ;
Mon siècle enfin le redemande.

Ennuyés de tant de liqueurs,
De vins fameux, de bonne chère ;
Désormais plus sobres buveurs,
Nous soupirons après l'eau claire.
Beau ruisseau, sur tes bords assis,
Je viens, de mes sens obscurcis,

Dissiper la vapeur impure.
Loin d'ici tout page ou valet ;
Ma main sera mon gobelet ;
Rien n'approche de la nature.

Ne donnons pas un plus long cours
A cette utile métaphore ;
Mon siècle n'a que trop recours
A ce voile qu'on double encore.
D'où nous vient ce style tendu ?
Est-ce un crime d'être entendu ?
Pourquoi cette contrainte extrême ?
C'est ceci.....Non, non ; c'est cela.....
Eh, de quoi vous disputez-vous là !
L'auteur ne le sait pas lui-même.

Le François n'auroit-il donc plus
Cet air aisé qu'il tient des graces,
Et que tous nos voisins perclus
N'imitent que par les grimaces ?
Il est encor cet air charmant
Dans le geste et dans l'habillement :
Tout en nous encor le respire ;
Mais, témoins nos derniers écrits,
Cet air n'est plus dans nos esprits,
Que je suis honteux de le dire !

Il n'est plus de ces tours heureux,
Faits tout exprès pour la pensée,
Où telle qu'une étoile aux yeux,
Elle étinceloit enchassée.
Jadis, couchés près d'Apollon
Sur les fleurs du sacré vallon,

Nos poètes chantoient leurs rimes.
 Aujourd'hui le cothurne au pied,
 Ce n'est plus que sur son trépied
 Qu'ils prononcent leurs vers sublimes.

Chaque vers est un trait d'esprit,
 Que le mien croit d'abord entendre ;
 Je relis le céleste écrit,
 Et je ne puis plus le comprendre ;
 J'y cherche l'éclair que j'ai vu,
 Ou, pour mieux dire, que j'ai cru
 Voir luire à travers le nuage.
 C'est l'effet des fausses lueurs ;
 Tout est dans l'esprit des lecteurs,
 Tandis que rien n'est dans l'ouvrage.

Nouvel écueil, non moins fatal,
 Où brisent nos rimeurs célèbres :
 L'obscurité n'est pas leur mal ;
 Le sens s'offre assez sans ténèbres ;
 Mais de mots nerveux et forcés
 Toujours leurs vers encuirassés,
 Disent plus qu'ils ne doivent dire :
 Vains ou communs dans leurs propos,
 Ils marchent armés de grands mots,
 Que la sotte ignorance admire.

Leur Apollon toujours grondeur
 Met en pièces tout ce qu'il touche ;
 Son chagrin est pis que fureur,
 Et son rire même est farouche ;
 S'il soupire pour quelque Iris,
 Ses soupirs d'orages nourris,

se
da
Je
la
qu
re
ap

Sont autant d'éclats de tonnerre ;
 Et dans sa bouche le hautbois
 Epouvante le Dieu des bois,
 Et sa flûte appelle la guerre.

Fuyez ces terribles rimeurs,
 Jeunes Nymphes, graces fidelles,
 Vous êtes le charme des cœurs ;
 Mais vous n'êtes pas assez belles.
 De vos attraits trop délicats,
 Ils ne sentent point les appas.
 Le faux-grand, seul, pique leur verve ;
 Peignent-ils l'amour ? c'est Pluton ;
 La tendre Vénus est Junon,
 Et Cloris l'austère Minerve.

Des excès ennemis du beau,
 L'affectation est la mère :
 Toujours avides du nouveau,
 Nous outrons tout pour trop bien faire.
 Tyrans de notre propre esprit,
 Jamais rien n'est assez bien dit,
 S'il n'est mieux dit qu'on ne doit dire.
 Sages arbitres de nos vers,
 Proscrivez ces vices divers,
 En couronnant cette satyre.

Cette Ode assez peu connue est de J. B. Rousseau, quoiqu'elle ne se trouve pas ordinairement dans le recueil de ses œuvres. L'Académie des Jeux Floraux, à laquelle elle fut adressée en 1737, la fit imprimer à cause des idées vraies et utiles, quoique singulièrement rendues, que cet ouvrage renferme, et qui de jour en jour deviennent plus applicables à notre prose et à nos vers.

MADRIGAL.

QUAND vous ne m'aimez plus, inconstante bergère,
Je voudrais me venger de votre humeur légère,
Et suivre mes transports jaloux ;
Mais, hélas ! mon amour apaise ma colère ;
Et quand je cesse de vous plaire,
Je me trouve cent fois plus coupable que vous.

Par M^{me} DE SAINTONGE.



CONSEILS.

A Madame la Baronne de F.....

Air : Avec ma Pipe de Tabac.

JEUNES beautés, qu'amour enflamme,
Jeunes beautés, écoutez-moi :
Craignez d'abandonner votre ame
Au Dieu dont vous suivez la loi.
Source de joie et de tristesse,
C'est un ingrat, cest un enfant :
Il faut user un peu d'adresse,
Et l'enchaîner en lui cédant.

L'amour pour vous est une affaire ;
L'amour pour l'homme est un plaisir :
S'il est jaloux par caractère,
Il est volage par désir.
Imitez-le quand il s'envole ;
Quand il s'irrite, osez le fuir ;
Il reviendra chercher l'idole,
Dès qu'il faudra la conquérir.

Quelque transport qui vous agite,
 Ne pardonnez qu'avec effort.
 Un pardon accordé trop vite
 Semble permettre un nouveau tort.
 Que le mépris seul vous anime,
 Si l'on blesse encor votre cœur :
 Un second outrage est un crime,
 Un premier peut être une erreur.

Ne pleurez jamais un volage,
 Ne cherchez point à l'outrager ;
 Ce n'est qu'en montrant du courage,
 Qu'une femme doit se venger.
 Pourtant évitez le coupable,
 Vos feux pourroient se rallumer :
 On trouve toujours trop aimable
 L'homme qu'on doit cesser d'aimer.

Vous-même, en votre humeur légère,
 N'élevez point de vains débats :
 Quand un objet cesse de plaire,
 On lui croit des torts qu'il n'a pas.
 Le repentir suit les coquettes :
 Plus on change, moins on est bien.
 Restez toujours comme vous êtes ;
 Aimez long-tems, ou n'aimez rien.

Souvent plus amoureux que tendre,
 Un amant choque innocemment ;
 Il voit vos pleurs sans les comprendre,
 Et blesse encore en s'excusant.
 D'une fausse délicatesse
 N'allez pas alors vous armer ;

Songez qu'un peu de maladresse
N'empêche pas de bien aimer.

Quand du tems la faulx redoutable
Viendra moissonner vos attraits,
Qu'un esprit toujours aimable
Fasse oublier un teint moins frais.
On attire par la figure,
Mais on conserve par l'esprit ;
Et l'esprit est une parure
Que jamais le tems ne flétrit.

Sur-tout montrez avec finesse
Cet esprit pour engager ;
L'homme est injuste en sa foiblesse,
Il faut savoir le ménager.
De lui feignez de tout apprendre ;
Il aime à montrer son savoir ;
Vous le verrez d'autant plus tendre,
Que vous le ferez plus valoir.

Si la vieillesse enfin vous glace,
Sachez renoncer aux amours ;
Que l'amitié prenant la place,
Embellisse vos derniers jours.
Un vieux et paisible ménage
Connoît encor quelques douceurs ;
L'hiver a des jours sans nuage,
Et sous la neige il est des fleurs.

Par M. DE P...

SECOND FRAGMENT.

Lettre XI.

Trente.

DUSSIEZ-vous nous prendre pour des gens à visions, nous vous ferons part, Madame, de ce qui nous arriva hier au soir, en revenant du palais de l'Evêque.—Fatiguées de notre pèlerinage, nos dames se mirent au lit sans attendre le souper. Pour nous, à qui, grâces au ciel, la lassitude n'ôte jamais l'appetit, nous dûmes aux gens de l'hôtel de nous servir dans notre appartement; mais il arriva que nos hôtes imaginant, sans doute, que nous étions tous maris et femmes, ne nous avoient pas réservé d'autre appartement que celui de nos dames. Enfin, après maintes instances de notre part, et autant de difficultés de la leur, ils nous avouèrent qu'il y avoit bien encore une chambre vide dans la maison, mais qu'elle étoit abandonnée depuis très long-tems, à raison des esprits qui y revenoient toutes les nuits. Vous jugez bien, Madame, que cela même nuit à l'envie que nous avions déjà d'en prendre possession; et de leur côté, nos hôtes mirent tout en usage pour nous faire renoncer à ce dessein, qu'ils taxoient de témérité, et je crois même d'impiété. Nous le décidâmes cependant à nous conduire jusqu'à la porte de la chambre, où ils ne nous laissèrent qu'après nous avoir chargés tous deux de bénédictions, d'agnus, et, ce qui valoit pour nous bien autant, d'un panier dans lequel nous avions fait mettre un pâté et deux bouteilles d'excellent

vin. Nous eûmes d'abord quelque peine à ouvrir ;
mais, enfin,

La serrure à moitié rouillée
Cède aux efforts que nous faisons ;
Et déjà la porte ébranlée,
En criant, roule sur ses gonds.

L'humidité du lieu et le désordre qu'on y remarquoit, nous parurent confirmer le rapport des gens de la maison. La première chose que nous fîmes en entrant, ce fut de tousser ; nous éternuâmes ensuite à cinq ou six reprises différentes, puis nous fermâmes soigneusement la porte au dedans. Nous furetâmes d'abord dans tous les coins et recoins. Nous soulevâmes un nombre infini de vieux portraits de famille ; nous relevâmes quelques lambeaux de la tapisserie qui représentoient le rapt de la belle *Hélène*, la violence fait à *Cassandre*, la mort de son brutal amant, et quelques autres faits de la guerre de *Troie*. Enfin, après nous être bien assurés que Messieurs les esprits ne pourroient guères parvenir jusqu'à nous, que par le tuyau de la cheminée, nous leur disputâmes même cette dernière voie, en y allumant du feu avec les dossiers de quelques vieux fauteuils qui pourrissoient en paix dans ce lieu, depuis nombre d'années.

Toutes ces sages précautions ne nous occupoient pas au point de nous faire oublier notre panier : nous portâmes auprès du feu une vieille table, que nous eûmes bien de la peine à fixer suffisamment sur quatre pieds à-demi pourris. Deux espèces de sièges, échappés, comme par miracle, au sort de leurs confrères, furent placés

aussi près du feu qu'il nous fut possible. Nous tirâmes du panier le pâté et les deux bouteilles.

Et là, nous bûmes à la ronde
En l'honneur de l'esprit malin ;
Oubliant le reste du monde,
Et n'oubliant pas notre vin.

Minuit sonna que nous étions encore à table, les sons aigus d'une horloge éloignée, nous rappeloient que c'étoit l'heure fatale à laquelle les revenans avoient coutume de se montrer. Nous craignîmes que la manière un peu leste dont nous en avions parlé pendant le repas, n'eût indisposé celui-ci contre nous ; et pour nous le rendre favorable, nous remplîmes un verre de vin ; puis

Trois fois nous criâmes d'abord :
Larve, spectre, lutin, lemure,
Fusses-tu le fougueux Hector,
Le bavard et prudent Nestor ;
Fusses-tu plus terrible encor
Que ce fameux diseur d'injure,
Qui buvant sec et frappant fort,
Aux Troyens donna tablature,
Et vainquit tout, hormis la mort ;
Laisse-là ta retraite obscure,
Montre-nous un peu ta figure,
Et viens vider ce rouge bord !

A peine achevions-nous cette étrange évocation que nous aperçûmes, derrière nous,

Dans un nuage sulphureux
Un vieillard à mine fleurie,

Qui, d'une façon fort polie,
Se vint placer entre nous deux.

Sa figure étoit agréable,
Son front serein et radieux,
Tel répu d'un suc précieux
Est un moine au sortir de table.

Sur ses pas il ne traînoit point
Ces chaînes dont le bruit horrible,
Au milieu de la nuit paisible,
Se fait entendre de si loin.

De pampres sa robe entourée
Étoit faite du plus beau lin ;
Et, sans doute, le Dieu du vin
Si galamment l'avoit ornée.

Sur l'ane, qui sous lui fléchit,
On y voyoit d'abord Silène,
L'œil en feu, la mine encore pleine
Du jus dont Eglé se rougit.

Une Bacchante échévelée
L'agaçoit d'un air impudent,
Et d'un long *Evohe ! Evan !* (*)
Faisoit retentir la vallée.

Venoit enfin le char du Dieu
Qui le premier planta la vigne ;
Chérit les buveurs, et s'indigne
Contre tout homme qui boit peu.

(*) Cris des Bacchantes.

Dans une coupe de porphyre
Deux tigres attelés au char,
En paix, s'abreuvoient du nectar
Qu'en riant leur verse un satyre,

La tête penchée à demi
Et rempli d'une douce ivresse,
Par le vin et par la paresse
Le Dieu paroissoit assoupi.

Une menade fort jolie,
Du char se faisant un appui,
Tenoit sans cesse auprès de lui
Une coupe toute remplie.

Et dès que le Dieu soulevoit
Un moment sa lourde paupière
Fuyant l'éclat de la lumière,
Il prenoit sa coupe et buvoit.

Enfin, un bouc et deux panthères,
Guidés par de jeunes enfans,
Accompagnent à travers champs
Le Dieu des flacons et des verres.

Cependant le petit vieillard, remarquant que
sa vue nous avoit un peu surpris, nous prit tous
deux par la main, et nous dit :

Messieurs, rassurez-vous un peu :
Je suis ni Démon, ni Dieu ;
Mais je viens du sombre rivage.
Sans doute après un tel voyage,

Aux gens qu'on visite, il est bon
De rappeler d'abord le nom
Qu'on portoit avant son passage
Au royaume du vieux Pluton.

Quoique le ton simple et doux avec lequel il nous tenoit ce discours, dût peut-être nous rassurer un peu, nous avouerons franchement qu'il ne nous en restoit pas moins une secrète crainte, et que même nous n'aurions pas été fâchés de ne pas sentir alors cette main glacée dans la nôtre. Notre frayeur ne lui échappa point, et il reprit ainsi le fil de son discours :

Tel que vous me voyez, dit-il,
J'étois un homme d'importance.
Je remplissois la lieutenance
Du criminel et du civil.
On me nommoit André Subtil ;
Je vivois en six-cent et mil.
J'écrivois avec élégance,
Je jugeois avec indulgence,
Et je buvois à toute outrance !
Cependant, le Ciel incivil,
Au beau milieu d'une audience
De mes jours vint trancher le fil.

Voici comment la chose arriva. C'étoit un Lundi, jour de S. Grégoire, dit-il, en poussant un profond soupir. Je m'étois rendu au palais, encore plutôt que de coutume ;

Il s'agissoit d'une action
De rapt et de séduction :

Le cas étoit très-difficile ;
 Car la plaideuse étoit nubile,
 De plus sujette à caution.
 J'allois juger la question,
 Déjà l'huissier disoit silence,
 Quand soudain l'altération,
 Dont j'éprouvai l'oppression
 Dès le milieu de la séance,
 M'ôta la respiration.

En cette situation
 Impatiemment l'auditoire
 Attendoit ma décision ;
 Mais pour toute conclusion,
 Je mourus en criant à boire.

Or, comme en la sombre contrée,
 Quoi qu'en disent vos beaux esprits,
 Des goûts dont nous fûmes épris,
 Notre ame est toujours altérée ;
 Des rives du triple Achéron,
 Au milieu de la nuit profonde,
 Pour vous faire à tous deux raison,
 Je viens exprès de l'autre monde.

Depuis deux cents ans chaque nuit,
 Sans huissiers, sans gardes, sans bruit,
 A mes cliens je rends visite ;
 Mais je les importune en vain.
 'Tout mort que je suis, mon destin
 Change aussi peu que leur conduite.
 Quand je leur demande du vin,
 Ils me jettent de l'eau bénite.

Mais, à mon égard, Dieu merci,
 Vous seuls n'agissez point ainsi ;
 Et votre conduite, au contraire,
 Est envers moi si débonnaire,
 Qu'avant d'achever ce trait-ci
 Je prétends avoir réussi
 A vous en payer le salaire.

Le commencement du discours du petit vieillard nous avoit effrayés ; la conclusion nous jeta dans la plus grande surprise. En effet, il n'étoit pas facile de conjecturer de quelle manière un revenant pouvoit s'y prendre pour nous donner des marques de sa reconnoissance. Pénétrant encore le motif de notre inquiétude :

Messieurs, reprit-il, il me semble
 Que vous devez avoir bien peu
 De nouvelles du sombre lieu ;
 Et puisque le sort nous rassemble
 Loin de ces rivages affreux,
 Si vous le trouvez bon, je veux
 Que nous en conversions ensemble.

.
 Durant le cours de mes voyages,
 J'ai connu quelques personnages
 Naguères fameux ici-bas,
 Et des annales du trépas
 Je ferois un fort bel ouvrage.
 Mais l'aurore vient pas à pas.
 Parlez ; car je ne pourrois pas
 Avec vous rester davantage.

L'idée d'entendre des nouvelles aussi extraordinaires, nous jetta tous deux dans une si grande surprise que, ne sachant d'abord à quoi nous arrêter dans le nombre des noms illustres qui s'offrirent tout-à-coup à notre souvenir, nous tombâmes justement sur le moins intéressant de tous; et nous lui citâmes à tout hasard

Ce grand faiseur de bagatelles,
Qui, quelques momens, dans Paris
Fut la terreur des beaux-esprits,
Et les délices de nos belles;
Puis retomba dans le mépris,
Dès que privé de ses appuis
Il vola de ses propres ailes.

Qui ? L'Homère du grand S..... !
Damon, dit-il, il n'est point au tombeau;
Je sais le fait de science certaine.
Il vit en ce moment dans la riche Albion,
D'où, comme aux rives de la Seine,
Sa plume, deux fois la semaine,
Fait bâiller par souscription.

Il faut l'avouer, Madame, soit sympathie, soit nécessité naturelle,

A ces mots trois fois il bâilla,
Et chacun de nous l'imita.

Heureusement le nom de l'écolier nous rappella celui du maître; et nous priâmes notre aimable revenant de nous donner des nouvelles du pauvre Ch.....de joyeuse mémoire..... La mort, nous

dit-il, n'a pu altérer sa gaieté. Il n'est pas moins aimable, pas moins libertin sur les rives du Cocyte, qu'au milieu de Paris ; en un mot, ses goûts ne sont pas plus changés que son humeur.

Naguère il chansonna Pluton.
A sa Proserpine, dit-on,
Il a déjà conté fleurettes.
Il doit son passage à Caron,
Et chaque jour de sa façon
On voit des chansons et des dettes.

Cependant, en nous apprenant que Ch..... étoit depuis peu descendu chez les morts, le petit vieillard ne nous disoit point si son ame n'erroit pas tristement loin des bords du Léthé ; nous lui fîmes part de notre inquiétude, et il nous dit en souriant :

Rassurez-vous, mes chers amis ;
Le noir séjour de l'horrible chimère
De Tisiphone et de Mégère,
D'Alecton et de Nemesis,
De Marat et de Phalaris,
De Néron et de Roberspierre,
N'est point celui de l'aimable Marquis.

Dans les rians vallons du paisible Elisée
Entre Chapelle, Hamilton et Chaulieu,
Il chante les plaisirs de cet aimable lieu ;
Et sa veine toujours aisée,
De ses maîtres souvent a mérité l'aveu.

Nous trouvions tant de charmes à nous entretenir ainsi de cet aimable Epicurien, que nous oublions, et qu'il oublioit lui-même, que le tems fuyoit avec rapidité; et voilà qu'au moment où nous nous y attendions le moins, notre homme s'enfuit comme un éclair, en nous criant :

De vous quitter ainsi, je suis au désespoir;
Le jour paroît : Messieurs, bon soir.

Telle est, Madame, l'aventure qui nous arriva dans cette ville; que si, par hasard, quelque esprit consciencieux trouve là-dedans un sujet de scandale, nous lui dirons :

Sur ce vaste et billant théâtre
Où chaque homme est un histrion,
Aux yeux du Monarque et du pâtre,
Tout n'est-il pas illusion ?
Tout n'est-il pas un vain prestige ?
Tout ne trompe-t-il pas nos yeux ?
Je suis fou, soit ; mais j'aime mieux
Fuir la vérité qui m'afflige,
Que l'erreur qui me rend heureux.
Pour un récit de contes bleus,
Pourquoi donc crier au prodige ?
Chaque jour, même en ce moment,
N'offre-t-il pas son *Revenant* ?

*Revenans de la campagne,
De la plaine et de la montagne,
De l'Irlande et du Canada,
Etcætera, etcætera ?—*

Et dans cette foule étonnante
 De *revenans* bons et mauvais,
 Un pauvre *revenant* de Trente
 Se verroit refuser l'accès !
 Gardons-nous d'être aussi sévères ;
 Tout s'accommode avec le tems :
 Laissons passer les *revenans*,
 Sans éplucher leurs extraits mortuaires.

Nous croyons que les deux fragmens insérés dans le N^o dernier et en celui-ci, suffisent pour donner à nos lecteurs une idée de cet agréable ouvrage et de la manière dont il est exécuté. Cette petite bagatelle est absolument dans le genre François, et l'on y trouve des tableaux gracieux qui se soutiennent à côté de ceux de Chapelle et Bachaumont ; et la publication de cette nouvelle production fera une suite très-bien assortie à ce charmant recueil de *Voyages en prose et en vers* qui forme le *Vade mecum* de tout homme de goût. On peut y appercevoir quelques négligences que l'auteur fera aisément disparaître, et qui, dans cet état même, semblent donner un nouveau prix aux tableaux gracieux, aux saillies qui les accompagnent. Nous ne prétendons point décider le jugement du public ; mais nous croyons que cet essai mérite d'être accueilli.

TROISIÈME FRAGMENT.

Du Poëme des Ages.

MAIS tandis qu'en ces vers, consacrés à l'enfance,
 J'enseigne à prolonger sa fragile existence,
 Quel fer ouvre sa veine ? et par un art nouveau,
 Quel démon destructeur l'inocule au berceau ?
 Dans son sang, je le veux, d'un mal inévitable,
 L'homme apporte en naissant le germe redoutable ;
 Mais les siècles passés et nos aïeux discrets
 Ignoroient l'art fatal d'en hâter les progrès :
 Ils attendoient du tems ces horribles ravages.
 Pourquoi donc aujourd'hui, plus instruits et moins
 sages,
 Provoquons-nous la mort, en versant dans nos seins
 D'un virulent poison les germes assassins ?
 Dans cet art meurtrier, par quelle frénésie,
 Cruels imitateurs des barbares d'Asie,
 Osons-nous, alarmés sur des périls lointains,
 Nous immoler vivans à des maux incertains ?
 L'amour des nouveautés et l'inflexible usage
 Qui subjuguent par fois jusqu'aux vertus du sage,
 Du sang, de la tendresse ont étouffé chez nous
 Les droits les plus sacrés, les accens les plus doux :
 Dès qu'un enfant craintif que la rose colore,
 A trois fois, dans nos champs, vu naître et régner
 Flore,
 Il faut que dans sa veine un virus étranger
 Lui fasse du trépas affronter le danger :
 Déjà soumise aux loix d'un épuisant régime,
 L'art inoculateur a saisi sa victime :

Il la frappe, il opère ; et son fer inhumain
 Au poison qui le suit ouvre un sanglant chemin.
 Dans les vaisseaux captifs ce noir poison fermente ;
 Des humeurs qu'il aigrit la fièvre s'alimente ;
 Et le sang embrasé de leurs feux dévorans
 Par un pouls inégal marque ses pas errans :
 Bientôt, tel que l'Etna dont les croutes affreuses
 S'enflent sur les volcans en tumeurs sulphureuses,
 L'enfant gonfle ses traits ; tout son corps déformé
 De boutons incarnats se montre parsemé ;
 Et leur mortel venin, que l'art voulut exclure
 Avant le jour fatal marqué de la nature,
 Sous la peau s'arrondit sans jaillir au travers :
 Redouble son ravage en rentrant dans les chairs,
 Se montre et disparoît ; s'applatit et s'élève ;
 Du pourpre meurtrier pousse au dehors la sève ;
 Résiste à tous les soins, fait un dernier effort,
 Triomphe, et livre enfin sa victime à la mort.
 Le père sur son fils, au moment qu'il expire,
 Jette un œil de douleur, se retourne et soupire ;
 La mère au désespoir, par des cris superflus,
 Redemande à la mort ce cher fils qui n'est plus :
 " Rends-moi ce tendre enfant, ou fonds sur moi,
 dit-elle !
 " Hélas ! si jeune encore, et sous la faulx mortelle
 " Il tombe.... Il est tombé.... Sois aussi mon bourreau,
 " Et joins la mère au fils dans l'horreur du tombeau !"
 A ces cris insensés, que l'amour légitime,
 La mort reste muette et garde sa victime.
 Mais auprès du berceau s'offre au premier coup-d'œil,
 L'image d'une épouse en longs habits de deuil.

C'est la nature en pleurs, dont la vertu féconde
 Conserve l'univers et repeuple le monde,
 Tandis qu'en l'outrageant les coupables humains
 Contre elle et contre eux-mêmes arment leurs propres
 mains :

Elle avoit entendu de ses pourpris célestes
 Cette mère éperdue et ses accens funestes.

- “ Sur la mort de ton fils cesse de t'abuser,
- “ Lui dit-elle : c'est toi qu'il en faut accuser ;
- “ C'est toi qui l'as frappé d'une main meurtrière,
- “ Quand je lui préparois la plus longue carrière ;
- “ Et formé dans tes flancs, et conservé par moi,
- “ Cet enfant n'a point eu d'autre bourreau que toi.
- “ N'as-tu pas ordonné qu'on infectât son être
- “ D'un poison qui jamais ne l'eût atteint peut-être ?
- “ On l'a fait ; il n'est plus ; et ce poison vainqueur
- “ A d'affreux repentirs livré aujourd'hui ton cœur.
- “ Ainsi, depuis long-tems, un nouvel art m'outrage,
- “ Peuple les noirs tombeaux, et détruit mon ouvrage.
- “ Combien d'inoculés, dans le sombre séjour,
- “ Par la mort entraînés descendent chaque jour !
- “ Que d'amis indiscrets, que de coupables mères,
- “ Paient de leurs remords, de leurs larmes amères,
- “ Le précocé trépas des tendres nourrissons,
- “ Sur qui, presque en naissant, on greffa les poisons !
- “ Toi-même en ce moment, d'un œil irréprochable,
- “ Pourrois verser des pleurs sur ce fils misérable,
- “ Si le tems destructeur avoit seul provoqué
- “ L'horrible éruption dont il fut attaqué.
- “ Mais les maux à ton gré d'une marche trop lente
- “ S'avançoient vers ton fils et lassoient ton attente ;

“ Tu voulus les hâter, et tu l’âtas sa mort.
 “ Puisse au moins ton exemple et l’effroi du remords
 “ Arrêter dans leurs vœux ces mères insensées,
 “ Que la mode à ses pieds tient toujours abaissées,
 “ Et qui, pour la servir, vont livrer sans soutien
 “ Leurs enfans au même art qui t’a ravi le tien,
 “ Pour conserver, mortels, ces trop fragiles êtres,
 “ Dont le Ciel vous a faits les auteurs et les maîtres,
 “ Sachez leur interdire et reléguer loin d’eux
 “ De l’art médecinal les secours hasardeux :
 “ Tous ces noirs purgatifs, ces dégoûtans breuvages,
 “ Et ces sels enflammés et ces glaçans lavages,
 “ Salutaires peut-être à des corps déjà faits,
 “ Sont, pour des corps naissans, de perfides bienfaits :
 “ N’approchez donc jamais de leurs lèvres timides,
 “ Ces nectars meurtriers, ni ces fiels homicides ;
 “ Que l’amour maternel se borne à les nourrir,
 “ Et laisse à mes efforts le soin de les guérir.”
 La nature, à ces mots, vers la plaine azurée,
 S’élance et quitte alors cette mère éplorée,
 Que l’œil de la raison vint éclairer trop tard,
 Et qui paya bien cher l’essai d’un nouvel art.

Mais suivons, sans délai, dans sa marche rapide,
 L’enfant qu’on a soustrait à cet art parricide :
 A pas précipités les ans fondent sur lui ;
 Déjà de ses printems le cinquième a relui,
 Depuis que la lisière, utile avec souplesse,
 A, de ses pas tremblans, soutenu la foiblesse.
 Plus ferme sur ses pieds, il s’élance aujourd’hui,
 Fuit, revient, fuit encor, saute et court sans appui.

Ses

Ses bonds impétueux, ses mouvemens agiles,
 Redoublent la vigueur de ses membres fragiles ;
 Athlète infatigable en son joyeux loisir,
 Tout effort n'est qu'un jeu, tout jeu n'est qu'un
 plaisir.

Tantôt pour son coursier, cavalier téméraire,
 Il choisit, il adopte un vigoureux Cerbère,
 Le dompte en le flattant, et d'un pas inégal
 Fait marcher sous son poids le docile animal ;
 Tantôt, grand voyageur dans une étroite arène,
 Assis, fier écuyer, sur le bâton qu'il traîne,
 Il part, le fouet en main, pousse un cri, prend l'essor,
 Et parcourt hors d'haleine un bruyant corridor.
 Tantôt, unis à lui, des enfans du même âge,
 Sur un sable mobile imprimant leur passage,
 De ses plaisirs nouveaux compagnons étourdis,
 Traînent un char roulant sur quatre ais arrondis ;
 Chacun d'eux, tour à tour, suivant ce qu'il veut être,
 Change de lieu, d'emploi, devient coursier ou maître,
 Et vingt fois culbuté, l'incorrigible enfant
 Est remonté vingt fois sur son char triomphant :
 Mais, enfin, surchargé d'une horrible manière,
 Ce char tombe en éclats dans la profonde ornière.
 Alors l'essaim folâtre, armé de longs roseaux,
 Quitte ses premiers jeux pour des plaisirs nouveaux :
 Voyez-les tous soldats, ces terribles pigmées,
 Garder, en s'avançant, leurs lignes mal formées :
 C'est du bruit qu'il leur faut ; on entend tour à tour
 La trompette éclatante, et le roulant tambour,
 Et le fifre siffleur dont la voix si perçante
 Charme et guide à la fois la cohorte bruyante.

Un chef est à leur tête, et sur son front altier.
 En casque transformé brille un tremblant papier.
 Il marche, en se haussant, d'un pas ferme et rapide,
 Et conduit fièrement sa phalange intrépide :
 Quand un horrible dogue, à leur vacarme affreux,
 S'élance et rompt soudain leur bataillon peureux.
 La déroute est complète; et chacun, dans sa fuite,
 Entend et croit avoir le monstre à sa poursuite.

.

Le mot de la Charade, au N° dernier, étoit *Pic-vert*.

Traduction des Vers Latins au N° dernier.

DEUX rivaux acharnés partagent l'univers,
 L'un règne sur les flots, théâtre de sa gloire ;
 Et l'autre, sur la terre a fixé la victoire.
 Leur destin est de vaincre en des lieux si divers.
 De ces sanglans exploits poursuivant la carrière,
 L'un d'eux y trouve moins d'honneur ;
 Il est le fléau de la terre,
 Son rival en est le sauveur.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire de la Révolution de France. Par deux Amis de la Liberté. Tomes 14 et 15, in-16°. A Paris, chez Bidaut, Libraire, rue et Hôtel Serpente.

Ces deux volumes comprennent l'intervalle d'un peu moins de deux ans, c'est-à-dire depuis l'établissement de la Constitution de l'an 3 jusqu'au 18 Fructidor an 5. Dans ce court espace de tems se sont passés beaucoup d'événemens importants, tels que les massacres de Lyon, la conjuration de Babeuf, la descente à Quiberon, la première pacification de la Vendée, l'affaire de Grenelle, la conspiration de Brotier, la première campagne de Bonaparte en Italie, la nomination de Barthélemi au Directoire, les symptômes du 18 Fructidor, et le 18 Fructidor !!!

Nous ne disconvenons pas que l'esprit des auteurs de cet ouvrage soit bon, et sans doute aussi sage qu'il soit possible de l'être, en écrivant des événemens contemporains. Mais nous pensons qu'à leur place ni Tacite, ni M. Hume, ne se fussent chargés d'en tracer l'histoire. Et pourquoi? C'est que mieux que personne ils eussent senti l'extrême difficulté d'être toujours vrais et toujours raisonnables sous la dictée des passions.

Un journaliste peut recueillir le récit d'un événement, mais ce n'est que long-tems après que l'on peut en écrire l'histoire. Il a fallu près de deux siècles pour écrire une histoire supportable de la Ligue.

Les contemporains transmettent à la postérité les mémoires de leur tems. L'historien vient ensuite, éclaire, et cherche la vérité dans ces matériaux, en écartant ce que les passions, l'esprit de parti et les préjugés de toute espèce ont dicté d'inexactitudes et d'infidélités.

Mais devancer ces recherches indispensables de la critique, cette maturité que les années donnent à la connoissance des hommes et des faits, c'est écrire pour la curiosité et non pour la raison; c'est tracer un paysage au milieu des brouillards d'automne.

N'espérez pas porter la lumière dans ces ténèbres profondes aussi facilement que l'imaginent ceux qui, sous le nom d'*Histoire*, écrivent des *factum* pour leur parti, des compilations pour les libraires, et des contes de *Barbe-Bleue* pour les désœuvrés.

A chaque pas on est arrêté par des doutes ou des incertitudes. Cent couleurs ont nuancé les factions, vingt partis se sont croisés et combattus. On est submergé dans un déluge d'apologies et d'imputations. Tel a défendu en 1788 ce qu'il a combattu en 90. La Révolution, dit un homme d'esprit, ressembloit, à ses approches, à un festin, où chaque convive cherchoit son plat de préférence; et on a fini par se jeter les plats à la tête.

Une révolte peut être l'ouvrage d'un quart-d'heure; les révolutions sont celui des siècles: aucune n'eut sa source dans un principe inopiné.

La poudre à canon éclate à l'approche de l'étincelle ; mais l'étincelle n'a fait que développer le principe inflammable de la poudre.

Si vous vous bornez à dire que la Révolution est arrivée, parce qu'elle devoit arriver, tous les beaux esprits vous riront au nez ; mais vous en aurez plus dit en deux mots, qu'eux dans tous leurs livres ; et le vôtre aura de plus le grand mérite d'être court.

Louis XV disoit un jour, dit-on, du changement dans les mœurs qui se trouvoient par-tout en opposition aux loix et aux établissemens, de la considération attachée à la richesse qui détruisoit le principe d'honneur et de désintéressement, ame de la Monarchie : *Cette Monarchie a 1400 ans de durée, cela n'ira pas long-tems.* Cette remarque étoit fort sage.

Mais ceux qui s'étonnent qu'une si ancienne Monarchie ait cessé d'exister, ressemblent à celui qui raisonneroit ainsi sur les âges de la vie :

Cet homme est bien vieux, donc il vivra long-tems ;

Celui-ci est bien jeune, donc il mourra bientôt.

Il étoit possible que d'autres plans, d'autres Ministres, un autre Roi, eussent modifié ou même retardé la catastrophe ; mais si ces chances furent subordonnées à des causes secondes, sa nécessité ne l'étoit pas. Les fautes même qui l'ont aggravée entroient dans l'ordre prédestiné de cette horrible tragédie, et ces fautes furent autant d'effets des causes invincibles qui lui donnoient l'existence et s'en trouvoient inséparables.

Je sais qu'en remontant ainsi à l'échelle primitive de ces causes, on est accusé de visionnaire ;

mais le malheur n'est pas grand, et il peut en résulter d'utiles vérités. Je sais de plus qu'on ennuie la foule des lecteurs qui exigent qu'on parle à leurs passions, et qu'on leur montre la *Lanterne magique*. Ecrivez l'histoire comme l'*Almanach boiteux*, et vous aurez des prôneurs et une pension de votre libraire.

Nulle époque n'a fourni à l'historiographe une telle immensité de matériaux. Tentez, si vous l'osez, de faire l'extrait de cette immense bibliothèque; et si, avec un esprit juste et une tête calme, vous en tirez cinquante pages de vérité, votre patience sera largement récompensée.

En entrant dans un magasin de livres, un sceptique judicieux s'écrieroit : " Je parie qu'à l'ouverture de chaque volume je trouve une erreur ou une fausseté." J'en dis autant du magasin révolutionnaire. C'est justement cette prodigieuse abondance d'écrits, de gazettes, de plaidoyers, qui fait la disette de l'historien. Comment se reconnoître au milieu de tant de récits, de mensonges et de contradictions ? Comment découvrir dans cet océan d'erreurs authentiques les traces de la vérité ? Il faudra un demi-siècle pour débrouiller ces annales de la fureur et de l'imposture. Les partis ont triomphé tour-à-tour et succombé : abattus, ils gardoient le silence ; triomphans, ils étouffoient la vérité.

Tous ces mensonges de circonstances, ces proclamations ampoulées, ces narrations diversement infidèles, méritent la même confiance que le baume et le certificat du charlatan de la place, auprès duquel vous passez en souriant de pitié. Ce n'est pas la vérité que chaque parti vouloit faire connoître, c'étoit la portion de vérité qui

pouvoit servir à ses fins, et encore sous le mas qui pouvoit le mieux séduire.

Des manufacturiers de livres ont entrepris et publié quatre ou cinq *histoires complètes* de la Révolution avant qu'elle fut finie. Ce sont des résumés de gazettes. Chaque compilateur, après avoir puisé dans les sources les plus favorables à ses opinions, a dit : *Voilà mon histoire*. Une histoire de la Révolution, publiée à Paris, est d'ailleurs et sera long-tems un préservatif contre la confiance.

Beaucoup de gens ont écrit leurs *mémoires* pour faire l'histoire de leur conduite, de leurs talens, de leur mérite. Dans les tems de troubles et de factions des écrits intéressés doivent être très-suspects.

Quant aux *dictionnaires, brochures historiques, et notices des principaux personnages*, dont les auteurs s'en vont citant tel journal, comme on citeroit Hume ou Tacite, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou de leur hardiesse, ou de la crédulité de leurs lecteurs.

J'ouvre un de ces recueils, publié à Londres par R. Philips, et je lis, " Que Collot-d'Herbois sera inscrit au temple de l'histoire, et que sa mémoire sera honorée comme celle du plus illustre fondateur de la République Française." J'en ouvre un autre, imprimé à Paris, sous le titre de *Dictionnaire des Jacobins*, et je lis, *Que leur projet étoit d'égorger six millions de François !*

Puis songez à composer des histoires générales et particulières ! puis comptez sur les livres et sur les jugemens des contemporains !....

Traduction en Vers des Eglogues de Virgile et de Théocrite, Bion et Moschus, enfin de l'Épisode de Nisus et Euryale. Par le citoyen Tissot, fils aîné. Paris, 1800.

UNE traduction des *Eglogues de Virgile* paroissoit une entreprise désespérante. Les morceaux épars que nous avons vus en ce genre, sans en excepter ceux de Gresset, n'étoient pas de nature à satisfaire les amis du poète Latin. Le chantre des jardins sembloit lui-même avoir reculé devant les difficultés de ce genre particulièrement ingrat. Avons-nous aujourd'hui à nous féliciter que le courage et les talens du citoyen Tissot n'en aient pas été effrayés?

Le citoyen Tissot ne partage pas l'opinion du célèbre traducteur des *Géorgiques*, qui pense que la trop grande fidélité d'un traducteur est une grande infidélité envers l'original. Cette idée, qui semble appuyée de toute l'autorité du législateur du Parnasse Latin—

Nec verbum verbo curabis reddere fidus

Interpres,

paroît au citoyen Tissot un moyen dangereux d'échapper aux difficultés du texte. Il pense que l'on abuse beaucoup trop du précepte de Delille, et va jusqu'à affirmer que ce poète lui-même n'a jamais été aussi beau que lorsqu'il s'est asservi à rendre textuellement son auteur. Peut-être pourroit-on observer avec vérité au citoyen Tissot, que Delille n'a pas prétendu qu'il ne fallût commencer par tenter la traduction fidelle, avant d'essayer de substituer une autre beauté à celle

que l'on n'a pas rendue ; sous ce rapport, Delille lui-même conviendrait sans doute qu'il n'a jamais été aussi *heureux* que lorsqu'il lui est arrivé de rendre *verbum verbo* avec la grace et l'élégance de l'original. Mais vouloir que l'on préfère rendre foiblement un morceau qui tire tout son mérite et sa force ; à remplacer par d'autres beautés, les beautés non *transportables*, c'est, ce me semble, consentir à donner de son modèle une idée qui ne le rende pas, c'est ne plus vouloir le traduire.

Bien que l'opinion du citoyen Tissot ne nous ait pas converti, il faut convenir qu'il la défend et l'appuie de manière à mériter une réfutation sérieuse. Ses raisonnemens sont spécieux et sa logique serrée.

Avant de payer à cet ouvrage le tribut d'approbation que la justice ne peut lui refuser, qu'il nous soit permis de remplir la tâche la moins agréable, celle que la critique impose à l'impartialité.

La meilleure manière dont le traducteur pouvoit nous prouver l'excellence de son système en fait de traductions, étoit de nous montrer un grand nombre de beautés de Virgile rendues avec la fidélité qu'il requiert : nous pouvons nous tromper, mais nous pensons que l'exemple est ici en contradiction avec le précepte. Beaucoup de morceaux gracieux ou forts nous ont paru porter l'empreinte de cette foiblesse que nous croyons presque inséparables de la grande fidélité ; et les morceaux, au contraire, où le traducteur est le plus poète, sont à notre avis ceux où il a un moment abandonné la lisière. S'il peut relire ces morceaux, et faire un moment abstraction de ses idées, peut-être finira-t-il par convenir que c'est

dans ces derniers endroits qu'il a le mieux rendu l'esprit et la grace de son original.

Nous allons parcourir quelques lignes de sa traduction, et tâcher de justifier par des exemples notre diversité d'opinion. Nous prendrons les premières pages de la traduction.

“ Etendu, cher Tityre, à l'abri de ce hêtre,
 “ Tu médites des airs sur ta flûte champêtre ;
 “ Mais pour nous malheureux, à l'exil condamnés,
 “ Nous fuyons la patrie et ses champs fortunés.
 “ Nous fuyons ; et toi seul, tranquille sous l'ombrage,
 “ Du nom d'Amaryllis tu remplis ce bocage.”

Ce morceau est doux, coulant, et porte bien la teinte du sujet ; mais il ne nous paroît pas que l'auteur doive cet avantage à sa grande fidélité.

“ Du nom d'Amaryllis tu remplis ce bocage,”

ne donne pas même l'idée du *formosam resonare doces Amaryllida sylvas*. *Formosam* n'est pas rendu : le *doces resonare*, si poétique et si élégant, est-il bien représenté par *tu remplis* ? nous ne le pensons pas ; et nous irons même jusqu'à dire que le prosateur qui auroit écrit *verbum verbo*, “ Tu “ apprends aux forêts à résonner le nom de la “ belle Amaryllis,” auroit laissé plus de traces du poète. Cela n'étoit pas possible en vers ; il falloit donc suppléer par une autre image à celle qu'on ne pouvoit pas rendre. Il ne paroît pas possible de soutenir que l'on a plus fidèlement traduit en disant : *Tu remplis*. Un vers qui rend une idée moins bien que ne feroit la prose, ne

peut pas être une meilleure traduction. Pour-
suivons :

TITYRE.

“ O Mélibée, un Dieu m'accorda ce repos !

“ Oui, c'est un Dieu pour moi ; le sang de nos agneaux

“ Trempera ses autels chargés de sacrifices.

“ Il laisse errer en paix mes taureaux et génisses,

“ Et leur maître, à son gré, jouer sur ses pipeaux.”

Croit-on que le mot *repos* rende *otia* ? *Loisir* vaudroit mieux et n'en approcheroit pas cependant. C'est peut-être le *dolce fare niente* des Italiens ; mais à coup sûr ce n'est pas le mot *repos* qu'il falloit employer. Ce mot a une couleur sépulcrale qui ne va guères avec la douce ivresse qu'éprouve l'interlocuteur. *Fecit* est-il rendu par *m'accorda* ? Nous ne le pensons pas. *Trempera* est presque ridicule au lieu de *sæpe imbuet*. Et quand au vers :

Ille meas errare boves, ut cernis ; et ipsum

Permisit, etc. etc.

il nous semble que la trop grande fidélité du traducteur l'a fait précisément tomber dans le fait de l'infidélité dont parle l'Abbé Delille. Certes Tityre n'a pas voulu faire un grand mérite à *Auguste* de ce qu'il *laissoit errer en paix ses taureaux, ses génisses* ; car quel homme eût pu lui jouer le mauvais tour d'aller tourmenter son troupeau !.....Et comment eût-on pu s'émerveiller de ce qu'un Prince portoit la tolérance jusqu'à laisser errer en paix ! La traduction trop littérale du mot *permisit* est la vraie cause de cette inconvenance. Si le traducteur eût dit : *C'est à lui que je dois*

de faire paître en paix mes troupeaux, il eût été moins fidèle au mot, et plus fidèle au sens et à l'esprit du poëte. Il eût mieux traduit Virgile.

“ Que ce bonheur m'étonne, au sein de tant de maux!

Que devient dans cette traduction le *non equidem invideo*? Le traducteur ne rend que le *miror magis*, qui devient insignifiant si l'on en retranche ce qui précède. L'empressement de Mélibée à rejeter le soupçon de jalousie ou d'envie, n'est pas une chose indifférente. Il peint une belle ame qui ne veut point que l'on confonde le sentiment de ses malheurs avec cette passion vile dont le bonheur d'autrui tourmente le méchant.

Ce n'est pas que je vous porte envie ; mais je m'étonne de vous trouver seul épargné dans la misère publique.

Ces deux idées se lient nécessairement, et il est vraisemblable que Mélibée n'eût pas parlé de son étonnement sans la nécessité d'écarter le soupçon d'être un envieux.

Nous avons fait ces légères remarques, parce que nous pensons qu'elles militent en faveur de l'opinion de l'Abbé Delille, qui nous paroît plus propre à nous donner de bons traducteurs que celle trop sévère du citoyen Tissot.

Nous savons, au reste, que le citoyen Tissot ne se tiendra pas pour battu, parce que sa traduction ne prouvera pas son système. Il s'est déjà expliqué dans sa préface, et prétend que c'est faute d'un assez grand talent qu'il n'a pas rempli suffisamment son but. Nous ne nous rendrons pas à cet égard complices de l'erreur de sa modestie:

modestie : nous ne croyons pas sa traduction sans reproches ; mais lorsque nous essayons à traduire mieux les morceaux foibles de son ouvrage, nous reconnoissons alors combien il a eu à vaincre de difficultés et d'obstacles. *Tentare pulchrum est.*

LIVRES DIVERS.

Physiologie Végétale ; contenant une description Anatomique des organes des plantes, et une exposition des phénomènes produits par leur organisation. *Par* Jean Senebier, Membre associé de l'Institut National des Sciences et des Arts, de plusieurs Académies et Sociétés Savantes, et Bibliothécaire à Genève. 5 vol. in-8°. de 450 pages chacun, imprimé sur beau papier, caractères Cicéro. Prix 21 fr. pour Paris, et 25 fr. pour les départemens. A Paris, chez Mourant, Libraire, rue des Grands Augustins, n° 13, division du Théâtre-François.

Dictionnaire Raisonné Universel d'Histoire Naturelle ; contenant l'histoire des animaux, des végétaux et des minéraux, celle des corps célestes, des météores et des autres principaux phénomènes de la nature ; avec l'histoire des drogues simples et celle de leurs usages dans la médecine, dans l'économie domestique et champêtre, et dans les arts et métiers. *Par* Valmont-Bomare, Professeur d'Histoire Naturelle à l'Ecole Centrale de Paris. 16 vol. in-8°. Prix 36 fr. brochés. A Paris, chez

Leclere, Libraire, quai des Augustins, n° 39;
et à Lyon, chez Bruyset aîné et compagnie.

C'EST répondre aux vues du public éclairé que de reproduire les ouvrages dont le succès constant et soutenu a consacré l'agrément et l'utilité; c'est servir son goût et son intérêt en lui présentant une réimpression plus portative et moins coûteuse de l'excellent ouvrage de Valmont-Bomare. On a cru concourir à la pureté des éditions qui pourroient en être faites dans la suite, en se hâtant de publier, du vivant de l'auteur et sous ses auspices, une réimpression exacte de sa quatrième et dernière édition, donnée en 1791. Elle ne renferme ni additions ni changemens d'après l'édition de 1791; mais on y a rectifié, avec beaucoup de soins, les fautes typographiques qui avoient pu échapper, quoiqu'en petit nombre, à la révision des épreuves d'un ouvrage alors manuscrit, hérissé de renvois et de citations.

*Nouvelle Edition d'une traduction de l'ouvrage
d'Adam Smith, sur la Nature et les Causes de la
Richesse des Nations.*

CETTE traduction est du citoyen Blavet, ancien Bibliothécaire du feu Prince de Conti; elle est la première qui ait paru en France; elle fut d'abord insérée dans un journal, et il s'en fit ensuite deux éditions auxquelles ce citoyen n'a eu aucune part: c'est ce dont il rend compte aujourd'hui dans sa préface, ainsi que du tems et de l'application qu'il a mis à la corriger, pour la rendre digne de l'original.

Il seroit superflu de vanter l'ouvrage même: regardé, dans l'Europe entière comme un chef-

d'œuvre en matière d'économie politique, c'est peut-être, de tous les livres, le plus utile aux peuples; il peut l'être également aux gouvernans et aux gouvernés; et par cette raison, il ne sauroit être trop médité par tous ceux qui, plus ou moins instruits, ne sont pas indifférens à la prospérité de leur pays.

L'ouvrage est composé de quatre volumes in-8°. d'environ 500 pages, imprimé avec le plus grand soin et sur très-beau caractère, à l'imprimerie de Laran.

Pour en mettre l'acquisition à la portée du plus grand nombre, l'éditeur en a modéré le prix autant qu'il lui a été possible, et s'est décidé à le faire paroître volume par volume.

Le prix de chaque volume pour ceux qui souscriront, c'est-à-dire pour ceux qui souscriront volume par volume, sera de 3 fr. 50 cent., ou 14 fr. pour l'ouvrage entier, et de 18 fr. pour ceux qui n'auront pas souscrit.

Il se vend chez Laran et Compagnie, imprimeurs-libraires, place du Panthéon, aux ci-devant Ecoles de Droit; et chez le citoyen Martin, rue Neuve-Augustin, n° 931.

Nouveau Dictionnaire François-Allemand et Allemand-François, à l'usage des deux Nations.

Cinquième édition originale, entièrement refondue et considérablement augmentée. 2 vol. in-4°. Prix, 24 fr.; le 2 vol. in-8°. de 2382 p. même prix; franc de port par la poste, 33 fr. A Paris, chez Amand Kœnig, Libraire, quai des Augustins, n° 18; et à Strasbourg, chez le même, rue du Dôme.

LES avantages de cette nouvelle édition sur les précédentes, et même sur tous les autres ou-

vrages de ce genre, sont très-considérables. Outre la distinction précise des diverses significations, des différens styles auxquels chaque expression appartient, des synonymes et de toutes les nuances qui constituent le génie des deux idiômes. On trouve dans la partie Française le genre grammatical des mots, et dans la partie Allemande, l'indication numérale des déclinaisons des noms substantifs de la langue Allemande; chose qui embarrasse beaucoup les étrangers, et qui ne se trouve dans aucun autre Dictionnaire. Cette édition, qui est augmentée de plus de 4000 mots, est très-correcte, et l'exécution typographique ne laisse rien à désirer.

Choix des meilleurs Morceaux de la Littérature Russe, à dater de sa naissance, jusqu'au règne de Cathérine II, traduit en François. Par M. L. Papadopoulos et par le citoyen Gallet. Un vol. in-8° de 420 pages. Prix, 4 fr., et 5 fr. 50 cent., franc de port. A Paris, chez Lefort, Libraire, rue du Rempart, près le théâtre de la République.

Le but de cette traduction est de faire connaître la trempe du génie Russe; de prouver combien les préjugés relatifs aux nations sont injustes; et qu'il n'est point de peuple qui n'ait un génie à lui, et des beautés qui lui sont propres.

Pour y parvenir, on a réuni dans le volume que nous annonçons, des pièces de divers genres de cette même Littérature, comme Odes lyriques, Poèmes héroïques, Tragédies, Comédies, Récits des fameuses révoltes de Strélitz, etc. etc.

Antidote de l'Athéisme ; ou Examen critique du Dictionnaire des Athées. 1 vol. in-8°. A Paris, chez Moreau, rue Traversière-Saint-Honoré, n° 24 ; et chez les marchands des nouveautés. Prix, 1 fr. 50 cent. et 2 fr. 30 cent. franc de port.

L'AUTEUR de cet ouvrage a cru devoir venger :

1°, La nation à laquelle l'auteur du dictionnaire a supposé un penchant à l'athéisme ; ce qui est une fausseté manifeste.

2°, Le Premier Consul que l'on a mis injustement sur la liste des Athées.

3°, L'Institut National, auquel, entre autres choses, on a prodigué des imputations qu'il repousse.

4°, Plusieurs grands hommes dont la France s'honore, et que l'on a horriblement calomniés sur le même sujet : savoir, Descartes, Pascal, Bossuet, Fénelon, Buffon, Condillac, Montesquieu, etc. etc.

5°, Seize femmes pareillement inscrites dans cet étrange dictionnaire : de ce nombre sont Mesdames Duchatelet, Deshoulières et Sévigné.

Epîtres, Stances et Odes de Voltaire. Vol. in-18°.

Prix en feuilles, papier ordinaire, 75 cent. ; papier fin, 1 fr. 25 cent. ; papier velin, 3 fr. ; grand papier velin, 4 fr. 50 cent.

N. B. Pierre et Firmin Didot se sont déterminés à stéréotyper les Œuvres complètes de Voltaire du format in-18°, que le public, d'après des demandes multipliées qui leur en ont été faites, paroît préférer au format in-12°. qu'ils avoient annoncé.

L'Art de tenir les Livres de Commerce; ouvrage utile aux personnes qui s'y livrent, quelle qu'en soit la partie, et sur-tout aux jeunes gens qui veulent en faire leur état.

CET ouvrage in-4°, paroîtra par souscription dans le courant de Frimaire, an 9 : on n'en tirera que le nombre d'exemplaires que l'on devra fournir aux Souscripteurs. — Le prix de la souscription est de 4 fr. pour Paris, et de 5 pour les départemens, franc de port. — S'adresser à Paris Gourrier, Libraire, au Palais de Justice.

Les lettres et l'argent doivent être francs de port. — Cet ouvrage enseigne, sans le secours d'un maître, la partie simple qui est la plus facile et la plus usitée, et met à même de remplir une place distinguée dans le commerce; pour tenir la correspondance, un journal, un grand livre de comptes courans, de caisse, de factures, de copie de traites et de remises, et autres livres auxiliaires à l'usage des Négocians, Commissionnaires, Fabricans, Détaillans, etc. ; précédé et suivi de toutes les instructions et renseignemens servant à l'intelligence de cet ouvrage. — 1°, Instructions sur les affrêtemens et chargemens, soit par navires François, soit par navires neutres. — 2°, *Idem*, sur les assurances. — 3°, Modèle d'actes d'associations, instructions y relatives. — 4°, Renseignemens sur le commerce des places maritimes. — 5°, Sur le cours ordinaire de Paris pour le change étranger. — 6°, Des observations sur les sels à l'extraction, sur les vins, vinaigres et eaux-de-vie. — 7°, Des moyens à employer pour bonifier et faire revenir dans leur premier état les vins rouge et blanc, gras, piqués ou tournés : suivis d'une arithmétique dans sa vraie perfection et également à la portée de tout le monde.

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

LA paix est encore l'objet de tous les desirs et de toutes les espérances. Le renvoi, au 14 Juillet, des fêtes destinées à solemniser celle qui a été conclue avec l'Allemagne semble même indiquer l'époque où la paix seroit générale ; on ne combat plus pour un objet fixe ; on n'a plus d'autre but que de déterminer par des succès les conditions d'un traité de paix, les plus avantageuses qu'il sera possible. Les Puissances secondaires ne se trouvent désormais engagées dans la querelle que d'une manière purement passive, et pour obtenir à la France des avantages qu'elle ne peut attendre de la force de ses armes seules ; et c'est pour cela, et pour cela uniquement, que le commerce du Nord est troublé, que les avantages résultant d'une longue et sage neutralité sont sacrifiés ; que des alliances éphémères se contractent et se dissolvent avec la même facilité. La paix est désormais l'objet de tous les vœux. Que rendra-t-on à la paix ? Qu'est-ce que l'Angleterre sacrifiera de ses conquêtes à un ennemi qui nulle part n'a pu l'entamer ? Voilà le terme où se réduit maintenant la discussion. L'intérêt des alliés, les restitutions à leur faire, l'avantage de l'Europe, grands mots qui en imposent à la

multitude ; mais qui se trouvent tous effacés par la première phrase que Bonaparte ait prononcée en montant sur le trône : *Deux grandes nations, par l'étendue de leurs ressources, peuvent encore long-tems prolonger la guerre.* Il a tourné sa politique à détruire ou du moins diminuer les ressources de son rival ; et alors ont été conduites et dirigées les paix partielles, où chaque Etat isolé, n'envisageant que sa position momentanée, ses moyens propres de résistance et d'existence même, et les comparant avec la force prodigieuse et l'activité de son ennemi, a moins fait une paix que reçu et accepté les conditions auxquelles on lui permettoit d'exister encore. Quelques avantages partiels accordés à ceux qui étoient moins réduits, ou qu'on avoit quelque cause de ménager pour le moment, ont fait disparoître l'état général des choses ; l'on n'a considéré que la sureté d'une existence momentanée, sans en examiner le mode ; et ainsi par le courage, par les succès, par la sagesse et l'artifice du Premier Consul, par l'adresse de ses mesures, toutes les Puissances Continentales sont devenues l'instrument de ses projets ; et la Révolution que, depuis deux cents ans, les publicistes, les Ministres de l'Europe ne cessoient d'annoncer ou de repousser, s'est effectuée et consolidée. Cet Empire du *grand Monarque*, dont les diatribes des réfugiés François et des ennemis de Louis XIV avoient épouvanté toutes les Cours, s'est établi de fait, et le destin de l'Europe est maintenant dans les mains du Premier Consul ; et de lui, par ses dispositions, passera bientôt au Gouvernement François, dès que le repos de l'Europe lui permettra de donner à ce Gouvernement une stabilité réelle, une consis-

tance qu'il ne tient encore que des qualités personnelles de son chef; mais qui sera la suite nécessaire de ses mesures, de ses choix, et sur-tout de sa rare persévérance dans ses plans, de son opiniâtre fermeté dans ses vœux, et de l'art infini avec lequel il sait éluder les résistances, en sacrifiant à propos les formes, le mode même d'exécution, sans jamais rien relâcher du plan, et altérer en rien les résolutions conçues et décidées.

Que la France domine sur l'Europe, et que les résistances cessent devant elle, c'est l'idée que ses succès lui ont fait concevoir, et qu'il tend à effectuer par les moyens même qui semblent l'éloigner. C'est pour cela qu'un nouvel équilibre s'établit, de manière que l'accession de la France soit toujours prédominante. C'est ainsi que, dans les traités successivement conclus, il transfère les souverainetés et les peuples à son gré; qu'il taille et retaille, suivant ses besoins, la carte de l'Europe, afin que ceux à qui il en distribue des fragmens, mal assurés dans leurs nouvelles possessions, tremblans et par l'inquiétude que leur donnent les nouveaux sujets et les nouveaux voisins, ne se trouvent vraiment forts que de l'alliance, que de l'appui de celui qui les institua ou les maintint; c'est ainsi que chaque concession faite, devient un levain de jalousie, un prétexte de nouvelles difficultés, où sa médiation viendra influer: c'est ainsi qu'en faisant la paix avec l'Empire, du mode même employé dans la transaction, des clauses stipulées, il fait sortir une infinité de difficultés nouvelles, il provoque des résistances sans nombre, aggrandit les rivalités, et par la nature même des indemnités à accorder, et la distribution qu'il en désigne, procède sans bruit à diviser pour toujours le corps

Germanique en des deux parties distinctes opposées d'intérêts, de principes et de volontés; et réduit cette vaste étendue de pays, couverte de tant de souverainetés distinctes de nom à deux souverainetés réelles, l'Autriche et la Prusse: et les Puissances du Nord, à n'être plus que les feudataires asservis de la Russie; ne laissant plus dans le Continent que quatre Etats réels, par la permission et la bonne volonté desquels seuls les autres subsisteront.

Forte de sa position insulaire, du caractère de ses habitans, de son incomparable marine, riche de son commerce, l'Angleterre seule a résisté, et non-seulement elle n'est point entamée, mais sa prépondérance maritime lui assure l'empire du commerce. Il est impossible de l'intimider et de l'amener, tant qu'elle conservera ces avantages, à des conditions de paix qui ne seroient pas parfaitement égales; elle n'a rien perdu, et elle possède des conquêtes faites sur toutes les Puissances, que l'influence Française a successivement amenées en guerre avec elle. C'est dans le courage de ses marins; c'est dans l'activité de ses successeurs et de son commerce qu'elle trouve le moyens de résistance, c'est là qu'on a dû diriger ses attaques; et dès-lors les moyens employés dans les guerres précédentes, les plaintes articulées tant de fois en faveur de la liberté des mers de la part de ceux qui eux-mêmes s'y opposoient, tant qu'ils ont pu y maintenir ou égalité ou supériorité, ont commencé à se faire entendre de nouveau. On a cru que trop fort pour chacun d'eux, trop foible contre eux tous, le Gouvernement Anglois succomberoit à une coalition qui auroit le double effort de lui opposer les forces de trois Puissances réunies, à l'appui des débris de la marine

des trois autres, et d'intercepter son commerce avec le Continent. Mais cette coalition, composée de matériaux inconciliables, n'a donné lieu qu'à de nouveaux triomphes: le commerce intercepté n'a nui qu'aux Puissances que la frayeur, la cupidité, la jalousie ont obligées de fermer leurs ports aux Anglois, et de tarir ainsi elles-mêmes la source de leurs propres richesses: et le résultat n'est, en dernier lieu, qu'un changement dans les projets, dans les opérations de commerce; l'Angleterre trouve dans ses colonies, en toutes les parties du globe, les denrées qu'elle tiroit du nord; et l'excellent état d'approvisionnement où elle se trouve, lui donne la facilité d'en attendre les retours, en même tems que la variété des climats où ses possessions sont situées, lui offre d'amples débouchés pour ses manufactures et ses propres productions. C'est en cet état que les négociations entre les deux nations rivales s'entament: on les a dites suspendues; cela peut être; mais le besoin mutuel les fera reprendre. La France ne peut plus nuire à l'Angleterre, et cette dernière n'a plus rien à gagner à la guerre; mais aussi n'a rien qu'elle doive, qu'elle puisse sacrifier à la paix. Nécessité alors fera plus que justice, et doit nécessairement amener des conditions égales qui fixeront au moins pour un tems la situation de l'Europe.

RUSSIE.

LA situation politique de cet Empire fixe aujourd'hui sur lui tous les regards. Quel est le parti qu'embrassera le nouvel Empereur? Que

doit-on augurer des démarches qu'il a faites ? Autant de questions, dont la solution occupe maintenant toutes les têtes. L'Empereur a déclaré qu'il se conduiroit conformément aux maximes et d'après l'esprit de *Catherine la Grande son aïeule* ; mais cette déclaration porte-t-elle sur le système politique qu'elle avoit adopté, ou sur le mode d'administration qu'elle a suivi ? Nous sommes portés à croire que c'est le dernier sens qu'il faut donner à la déclaration. C'est à son peuple qu'il l'adresse, et au premier moment où il monte sur le trône, à l'instant où il vient de recevoir le serment de fidélité de son auguste mère, de tous les officiers et de toute la masse du peuple rassemblés. Donnée dans ce moment, la déclaration ne peut avoir d'autre sens, que l'assurance positive qu'un Gouvernement régulier va succéder à une administration fantasque et despotique ; que les actes arbitraires et instantanés d'un vouloir irréfléchi ne tiendront plus lieu de loix et de tribunaux ; et que si, comme son aïeule, il veut être instruit de tout, il laissera comme elle, constamment les formes légales établies suivre leur cours ordinaire ; que de vaines terreurs, de précautions puériles n'amèneront plus de dispositions humiliantes, et souvent opposées au but même que l'on desiroit..... C'est tout ce qu'il importoit au peuple Russe d'apprendre en ce moment ; c'est tout aussi ce qu'un jeune Prince dont la circonspection fait le premier trait du caractère, pouvoit annoncer au moment où, parvenu à la couronne, il n'avoit pas encore assez approfondi la situation de l'Empire, examiné ses véritables rapports, et calculé les variations que les circonstances peuvent et doivent nécessiter dans

dans les plans de Cathérine. La neutralité armée du Nord étoit l'ouvrage de cette Princesse ; mais les circonstances, lorsqu'elle la forma, n'étoient point les mêmes qu'elles le sont à présent. Qu'on jette un coup-d'œil sur l'état actuel de l'Europe, qu'on le compare au moment où Cathérine proposa cette neutralité ; qu'on se borne même à la situation de l'Allemagne, et l'on verra que jamais les intérêts du peuple Russe ne furent plus différens que dans ces deux circonstances. Cathérine méditoit l'expulsion des Turcs de l'Europe ; Cathérine aussi annonçoit de vouloir fortement s'opposer à l'aggrandissement de la République Française ; elle annonçoit même l'intention de la détruire, le desir de voir l'ancien Gouvernement s'y rétablir. Tous ces plans sont-ils exécutable ? Non, ce n'est point le système politique de son aïeule qu'Alexandre I a promis de suivre, mais sa conduite législative et administrative ; et c'est pour son peuple le plus heureux présage. Déjà par des Ukases différens, il a dispensé de cette ordonnance au moins bizarre, qui obligeoit les personnes de tout rang à descendre de leur voiture, et à s'agenouiller toutes les fois que l'Empereur passoit ; il a permis la libre importation des livres, en les soumettant à une simple inspection de police ; il a permis d'entrer librement dans ses Etats, et d'en sortir de même ; il a rendu à chaque individu la faculté de se vêtir à son gré, pourvu qu'il le soit décentement. C'est déjà promettre à son peuple le retour de la loi et le règne de la justice.

Quant aux dispositions extérieures, il a, dans des lettres de pure formalité, en faisant part de la mort de Paul I. et de son accession au trône,

fait déclarer son intention de maintenir les liens de bonne intelligence et d'amitié qui existoient déjà ; mais il n'a point déclaré son intention de poursuivre les mesures hostiles. Au contraire, il a rendu la liberté aux Anglois détenus prisonniers par les ordres de Paul ; il a renoncé à ses prétentions sur Malthe, et n'a point ajouté à ses titres celui de Grand Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem ; et c'est, suivant nous, un grand acheminement à une conciliation avec le Cabinet d'Angleterre. Il a, il est vrai, déclaré son intention d'appuyer la coalition armée du Nord ; mais cette coalition, pour le moment, est paralysée par l'armistice du Dannemarck, et cet objet de discussion peut être également renvoyé à la paix générale. L'envahissement de l'Hanovre doit même avertir l'Empereur de Russie du véritable but que s'est proposé une des Puissances en y accédant ; et d'ailleurs l'histoire ne prouve-t-elle pas à chaque ligue que le fond de la question, la liberté des mers, le droit de visiter, est une prétention qu'ont successivement eue tous les peuples, suivant qu'ils ont été puissans sur ce terrible élément ? La mer doit être libre ; sans doute, et la terre aussi : mais quand deux peuples sont en guerre, ils fouillent les voyageurs, arrêtent ceux qui sont sans passeports, confisquent et saisissent les marchandises qui ne sont pas légales, ou dont la destination est suspecte. La mer doit être libre, et cependant on y combat ; et cependant toutes les Puissances sont dans l'usage d'envoyer des corsaires piller, arrêter, brûler les navires commerçans de leurs ennemis. Quel but se propose-t-on ? Celui de ruiner la prospérité de son ennemi, de l'affoiblir par tous les moyens ; et

n'est-ce donc pas un moyen d'y parvenir que de veiller scrupuleusement à ce qu'aucun secours direct ou indirect n'y parvienne ? Et quel est le Gouvernement qui peut se promettre d'abri à la rapacité mercantile de tous ses sujets ? Malgré l'état de guerre, ne se fait-il pas continuellement des versements sur les côtes ennemies ? Ne s'établit-il pas des correspondances illégales et actives ? Combien, sous le nom arbitraire de neutres, ne s'en feroit-il pas davantage ? La guerre est un fléau, un horrible fléau ; et l'ami de l'humanité est réduit en son cœur à désirer presque qu'il le devienne davantage, afin qu'on recoure moins facilement au terrible moyen de redressement, afin que le sang humain coule avec plus d'épargne : mais le même principe fait regarder en frémissant ces chicanes mensongères qui éternisent les querelles, font naître une guerre d'une guerre, et une dévastation de malheurs précédens et inévitables. Crier à la bonne foi, invoquer le droit des nations, fut toujours l'usage pour celui qui ne peut soutenir la concurrence ; et nous craignons bien que jamais la sagesse humaine ne puisse inventer ou découvrir un remède aux abus, suite indispensable de l'exercice de la force, soit sur terre, soit sur mer.

St. Pétersbourg, 27 Mars.—“ Aussitôt après le décès de notre dernier Monarque, S. M. I. Alexandre I dépêcha des couriers à Londres, à Paris, à Berlin, à la Haye, à Naples et à Stockholm. L'Ambassadeur Russe à Berlin reçut ordre de faire aussitôt partir de Berlin d'autres couriers pour Carlsruhe, Dresde, Erlangen, Vienne, Copenhague, Bayreuth et Ludwigsturt. Le Comte de Woronzow doit recevoir, dit-on, des lettres de créance pour Londres. On a

aussi envoyé des couriers aux différens Gouverneurs dans l'Empire; et l'un d'eux a porté à M. de Beyleschoff, Gouverneur de Riga, l'ordre de se rendre aussitôt à Pétersbourg, où il est nommé Procureur général à la place du Prince Obelninoff; il avoit déjà précédemment rempli cette fonction. Le début de notre jeune Monarque confirme l'espoir que l'Empire s'en étoit formé, et son cœur humain, convaincu de l'amour et de la fidélité de son peuple, a déjà aboli ces témoignages publics d'une vénération servile, établies sous les Empereurs précédens, etc."

Riga, 1^{er} Mars.—Des ordres ont été expédiés pour laisser revenir les marins Anglois déportés dans l'intérieur. On dit que l'importation des marchandises Angloises sera bientôt permise; mais l'embargo sur les navires Anglois continue encore.—L'exportation des denrées Russes est permise, suivant le tarif de 1797.

L'Empereur Paul I étoit âgé de 46 ans 6 mois: il étoit né le 1^{er} Octobre 1754; il monta sur le trône le 17 Novembre 1796, épousa, le 10 Octobre 1773, Natalie Alexiowna de Hesse d'Armstadt, qui mourut le 26 d'Avril 1776; il épousa, le 13 Octobre suivant, Sophie Dorothee de Wittemberg Stutgard, née le 25 d'Octobre 1759.—Paul a laissé quatre fils et cinq filles. Alexandre Paulowitz, qui lui succède, est né le 23 de Décembre 1777, et a épousé le 9 d'Octobre 1793, Marie Elizabeth Alexiowna de Bade, née le 4 de Janvier 1779.

EGYPTE.

Comme c'est probablement sur ce point que se décidera la grande question de la guerre ou de la

paix, les moindres détails, même les plus contradictoires, sont intéressans.

Le 15 Avril, le brig l'Osiriris est arrivé à Toulon: il étoit parti d'Alexandrie le 16. Le 8 Mars le Général Abercrombie avoit effectué sa descente à Aboukir, avec environ 13 ou 14,000 hommes: depuis ce jour jusqu'au 16 il avoit inutilement tenté de renfermer la garnison d'Alexandrie dans ses murs.

Le Général en chef Menou étoit arrivé le 11 avec son Etat-Major à Rhamanie, où il concentroit les différentes divisions de son armée.

Le 18 Avril.—Des lettres de Malthe assurent que le Général Abercrombie, attaqué tout à la fois par la garnison d'Alexandrie et par le Général Menou en personne, qui avoit attaqué la gauche avec plus de dix mille hommes et trente pièces d'artillerie, avoit été complètement défait. Suivant ces lettres, trois mille Anglois sont restés sur le champ de bataille, et six cents autres, coupés par la cavalerie Française, ont été forcés de se rendre. Cette bataille a eu lieu, dit-on, le 20 Mars.

Le Citoyen François dit, d'après le *Courier de Milan*: "Des lettres de Malte, en date du 30 Mars, portent qu'il paroît certain que les Anglois ont été battus en Egypte et forcés de se rembarquer."

Le Roy, Préfet de la marine en Egypte, dans une lettre au Ministre de la marine et des colonies, en date d'Alexandrie le 16 Mars, apprend que le 1^{er} Mars, les vents étant nord-ouest, ils apperçurent une flotte ennemie qui tiroit vers le vieux port, qu'elle consistoit en quinze bâtimens à deux ponts, dont neuf vaisseaux de ligne, trente-deux frégates, trente à trente-six sloops,

brigs, galiottes à bombes, et plus de soixante-dix transports, dont le plus grand nombre d'un port considérable. Le 2, au matin, toute la flotte jeta l'ancre dans la rade d'Aboukir, et l'on vit alors treize autres vaisseaux de guerre ou transports venir du nord-ouest se joindre à l'ennemi. Les vaisseaux de guerre qui formoient le blocus du port d'Alexandrie, étant allés joindre la flotte, la frégate Française *la Régénérée* fut en liberté d'entrer dans le vieux port, ainsi que le brig le *Lodi*, qui arriva peu d'heures après. Dans le jour, la garnison d'Alexandrie, sous les ordres du Général Friant, avoit pris position au sud de la rade d'Aboukir. Le 7, les Anglois font passer les troupes à bord des transports les plus voisins de la côte. Vers le soir trois bateaux veulent reconnoître le lac Madie, mettent à terre soixante à soixante-dix hommes. Quelques-uns sont tués, le reste est obligé de rembarquer. Le 8, au point du jour, on s'aperçut que l'ennemi manœuvroit pour effectuer une descente, tous les transports avoient levé l'ancre et étoient chargés de troupes ; et à six heures du matin ; tous s'avançoient vers la côte entre l'embouchure du lac Madie et le fort d'Aboukir. Aussitôt les troupes Françaises se rangèrent en bataille vis-à-vis du lieu que l'ennemi menaçoit. A sept heures les bateaux plats, au nombre de trois à quatre cents, formant une ligne très-étendue, ramèrent brusquement vers le bord. Le débarquement commença, protégé par un feu bien nourri, bien dirigé de leurs vaisseaux et de leurs chaloupes canonnières sur les Français. Ceux-ci, de leur côté, répondirent par la décharge de leurs pièces de campagne, et par une pluie de mitrailles qui venoit

de quinze à seize pièces de canons, préparées pour cet effet. Cependant, leur ligne étoit si étendue que les François furent incapables de faire face sur tous les points. Six ou sept mille Anglois descendirent. Les François, quoiqu'inférieurs en nombre, les chargèrent deux fois à la baïonnette. La droite des Anglois fut presque aussitôt mise en déroute ; mais elle fut renforcée par une colonne de la gauche, et les François furent obligés de céder à leur tour. Le combat se soutint avec vigueur jusqu'à neuf heures du soir ; mais appercevant que l'ennemi étoit trop nombreux, et craignant de risquer la sureté d'Alexandrie en exposant plus long-tems la garnison, le Général se retira sur cette place avec ses troupes dans le meilleur ordre. L'ennemi resta dans sa position sur les hauteurs d'Aboukir. *Les Anglois perdirent en cette affaire plus de trois mille hommes, et les François n'eurent que trois cents tués ou blessés.*

Il est inutile de s'arrêter à faire aucune réflexion sur ce récit : il paroît assez inconcevable comment le citoyen Le Roy a pu savoir si positivement la perte de l'ennemi ; comment, avec une perte aussi foible, les François quittèrent le champ de bataille ; comment six ou sept mille hommes, dont trois avoient été tués, se trouvoient, à la fin de l'action, supérieurs en nombre à une garnison de cinq mille hommes, qui n'en avoit que trois cents hors de combat. Il est vrai que le commandant militaire n'avoit annoncé au Préfet Le Roy une perte que de mille hommes pour l'ennemi ; mais aussi celle des François n'étoit portée qu'à deux cents cinquante hommes tués ou blessés. A eux de s'accorder.

Les jours suivans se passèrent en escarmouches, pendant que l'ennemi s'établissoit dans la pénin-

sule. Dans toutes ces petites affaires, les François furent toujours vainqueurs. Mais le 11, dit le Général Guien—le 13, dit le Préfet Le Roi, l'ennemi cherchant à s'emparer de quelques postes importants, le Général Fryant l'attaqua. Les succès furent incertains pendant tout le jour ; mais les ennemis voulant enlever le pont du canal d'Alexandrie, furent repoussés et obligés d'abandonner leur projet. L'ennemi perdit deux à trois mille hommes, dit le Général Guien, et les François n'eurent que trois cents tués ou blessés. La force de l'ennemi, suivant le Préfet Le Roy, qui en avoit déjà tué trois mille quelques jours auparavant, sembloit être de douze mille hommes, celle des François de quatre mille hommes, dont six cents de cavalerie ; mais le Général Guien lui avoit marqué que la force de l'ennemi, comme il avoit appris des déserteurs, étoit de quinze mille hommes distribués en quinze régimens, composés d'*émigrés François*, de *Corses*, d'*Impériaux*, et au reste d'Anglois. Il convient que l'armée Française étoit de quatre à cinq mille hommes. Nous attendons journellement le Général Menou, ajoute le Général Guien, il doit arriver demain avec l'armée ; il est probable qu'une attaque combinée forcera l'ennemi à rembarquer, s'il ne l'a fait auparavant. La plus grande partie de la flotte est à l'ancre à Aboukir ; il y a constamment cinq ou six frégates et d'autres petits vaisseaux qui bloquent le port et croisent entre Aboukir et Mérabouck.

Nous sommes entrés dans tous ces détails, parce qu'il en résulte évidemment que les lettres du Général Moncey, qui de Milan annonce que les Anglois ont été battus en Egypte et forcés de se

rembarquer—que la lettre de Malte, que la lettre au courier de Milan, ne sont que des rapports après-coup des affaires dont parlent MM. Le Roy et Guien : on y trouve même jusqu'aux six cents prisonniers qui ont été forcés de mettre bas les armes ; mais il est vrai qu'il n'y étoit pas question que le Général Abercrombie fût prisonnier. Au reste, ce rapprochement ne déconcerte point les journalistes François. “ Si les Anglois n'ont pas encore été battus,” dit un journal demi-officiel, “ ils doivent l'être.” Il est persuadé que, puisque la garnison d'Alexandrie a tenu en échec le Général Abercrombie, à l'arrivée de Menou les Anglois seront incapables de soutenir le choc de l'armée Française. Le respect pour l'ennemi n'est pas la qualité des journalistes. Ceux qui vont au feu, les Généraux et les soldats qui connoissent le danger et la résistance, savent se juger et se payer des égards réciproques ; mais dans son cabinet, à l'abri du risque, on décide impunément, et jamais assez de sang n'est versé.

Les papiers parvenus au Cabinet Anglois sont d'une date postérieure au compte rendu par M. Le Roy au Gouvernement François.

DANNEMARCK.

ARMISTICE.

Le Gouvernement Danois d'une part, et l'Amiral Sir Hyde Parker, etc. également engagés par des sentimens d'humanité à arrêter l'effusion de sang, et à préserver la ville de Copenhague des suites funestes d'une continuation d'hostilités, ont mutuellement consenti à une suspension d'armes.

ART. I. Du moment de la signature de cet armistice toutes les hostilités cesseront entre la flotte sous le commandement de

Sir Hyde Parker et la ville de Copenhague, et tous les bâtimens armés et vaisseaux appartenans à S. M. Danoise qui se trouveront dans la rade ou dans le port de cette ville, comme aussi entre les différentes îles et provinces du Dannemarck et le Jutland compris.

II. Les bâtimens armés et vaisseaux de S. M. Danoise resteront dans leur état présent, tant pour l'armement que pour la position militaire; et le traité connu sous le nom de Neutralité Armée, en ce qui concerne la coopération active du Dannemarck, restera suspendu aussi long-tems que durera cet armistice.— D'un autre côté, les bâtimens armés et vaisseaux, sous le commandement de l'Amiral Sir Hyde Parker, ne troubleront en aucune manière la ville de Copenhague, ou les bâtimens armés de S. M. Danoise sur les différentes îles et provinces du Dannemarck, Jutland compris; et pour prévenir tout ce qui pourroit occasionner quelque mal-entendu ou soupçon, l'Amiral Sir Hyde Parker, sous aucun prétexte, ne permettra aux bâtimens sous son commandement d'approcher à portée de canon des bâtimens armés ou des fortifications de S. M. Danoise dans la rade de Copenhague. Cette limitation cependant ne s'étend pas aux vaisseaux qui doivent nécessairement passer et repasser dans le canal du Roi.

III. Cet armistice garantira la ville de Copenhague ainsi que les côtes du Dannemark, les îles et le Jutland, contre l'attaque de toute autre flotte qui, maintenant ou ci-après, pendant la continuation de cet armistice, peut être envoyée dans ces mers par S. M. Britannique.

IV. La flotte de Sir Hyde Parker aura la liberté de se procurer de Copenhague et le long des côtes du Dannemarck, Jutland compris, tout ce qui peut être nécessaire pour la santé et la guérison des équipages.

V. L'Amiral Sir Hyde Parker s'engagera à envoyer à bord tous les sujets de S. M. Danoise qui se trouvent maintenant sur la flotte Britannique à ses ordres; et le Gouvernement s'engage à en tenir compte, ainsi que des blessés qu'on a laissés venir à bord après la bataille du 2, dans le cas malheureux d'un renouvellement d'hostilités avec la Grande Bretagne.

VI. Le commerce du Dannemarck, le long des côtes comprises dans l'étendue de cet armistice, ne sera en aucune manière troublé par aucun vaisseau ou bâtiment armé Britannique; et l'Amiral Sir Hyde Parker donnera les instructions nécessaires à cet égard.

VII. Cet armistice durera en force pendant l'espace de quatorze semaines du jour où il aura été signé par les parties contractantes: à l'expiration de ce terme chacun des dites parties sera en liberté de déclarer qu'il est fini, et de recommencer les

hostilités en donnant connoissance quatorze jours avant la reprise d'hostilités.

Les conditions de cet armistice seront en toute occasion expliquées de la manière la plus franche et la plus favorable, afin d'éviter toute discussion à l'avenir, et de faciliter les moyens de rétablir l'amitié et la bonne intelligence entre les deux Royaumes. En foi de quoi, etc. le 9 Avril 1801.

(L. S.) E. F. WALTERSDORF.

(L. S.) NELSON.

(L. S.) H. LINDOLHM.

(L. S.) W. STEWART.

Ratifié par moi, signé, HYDE PARKER, Amiral et commandant en chef de la flotte de S. M. Britannique.

A bord du vaisseau de S. M. le London, rade de Copenhague, le 10 Avril 1801.

En conséquence de cet armistice l'ordre suivant fut donné à toute la flotte par le premier Capit. l'Amiral.

Un armistice étant conclu entre le Gouvernement de Copenhague, et le Commandant en chef, par lequel toutes les hostilités doivent cesser pendant l'espace de quatorze semaines, ou jusqu'à ce que les Cours de la Grande Bretagne et de Copenhague aient arrangé leurs différens; c'est l'ordre exprès du Commandant en chef qu'aucun acte d'insulte ou d'hostilité contre le pavillon Danois ne soit commis par aucun officier ou homme de mer sous ses ordres, parce qu'il est entendu que les Danois enverront du bord, dans des bateaux, à eux tout ce qui sera nécessaire pour la flotte. Le Commandant en chef défend à tous les officiers et à tous les bateaux, d'aller à bord sans sa permission expresse.

Signé, W. DEMOTT.

On dit que Lord Nelson est parti pour la Baltique. Au reste, aujourd'hui 29, on apprend qu'une convention a été agréée par le Danemarck et la Prusse, en vertu de laquelle il sera permis à tous les bâtimens commerciaux de naviguer dans les mers du Nord.—L'Empereur de Russie offre sa médiation pour terminer à l'amiable tous les différens dans le Nord; et nul doute que si réellement elle est offerte, elle ne soit

acceptée : c'est déjà un grand acheminement à la paix. Cependant, les Danois restent toujours à Hambourg, et les troupes Prussiennes ont complété l'invasion de Hanovre et du Duché de Breme ; quelques papiers portent que, conséquemment au traité de Lunéville, la Prusse gardera l'Electorat de Hanovre, Brême, et une partie de l'Evêché de Munster, et cédera les Margraviats d'Anspach et de Bareuth qui, avec une grande partie du Cercle de Franconie, formeroient un nouvel Electorat pour l'ancien Grand Duc de Toscane.

Les Amiraux Totty et Dickson ont été vus en route pour rejoindre la flotte du Nord.



ANGLETERRE.

LES communications avec la France, pour établir les bases d'un traité de paix, ont semblé se ralentir ; et chacun, suivant son opinion ou ses desirs, a cherché les motifs de ce refroidissement. On a parlé des conditions exagérées demandées par la France ; et sans doute l'on ne vouloit pas être cru, lorsqu'on prétendoit que le Gouvernement François demandoit la remise du Minorque, de Malthe, du Cap de Bonne Espérance, et de Gibraltar même, pour garant de la bonne foi de l'Angleterre. Ces prétentions que l'on pourroit à peine supposer faites à l'Angleterre quand elle auroit perdu son dernier vaisseau, auroient été formées au moment où cette Puissance, plus redoutable que jamais sur les mers, y voit chaque
jour

jour augmenter sa prépondérance. Il n'est plus véritablement que l'Angleterre qui fasse la guerre à la République Française; mais dans cette guerre, elle est désormais invulnérable à son ennemi; et ses succès dans la Baltique ont dû achever de convaincre le Premier Consul que si, sur le Continent, il triomphe, distribue ou conserve les Etats au gré de sa politique, le résultat de cette lutte de l'Europe entière, que ses prédécesseurs ont provoquée, a été de donner à l'Angleterre la même supériorité sur les mers, que la France a acquise ailleurs. Il est impossible qu'il se flatte de tenir toujours tous les ports de l'Europe fermés aux Anglois. Cette mesure qu'on pouvoit essayer contre un petit peuple, dépourvu de moyens intérieurs de prospérité, devient inexécutable et impossible contre une grande nation, riche de son propre fonds, riche de son industrie, forte par le courage et l'expérience de sa marine, pourvue de tous les besoins par des colonies nombreuses, et désormais par des établissemens inexpugnables sur tous les points de la mer, d'où elle peut arrêter ou troubler le commerce des autres peuples, en continuant de la manière la plus avantageuse le sien propre. Un mouvement de jalousie, la facilité à céder à des insinuations intéressées, la terreur même, peuvent un moment entraîner les Puissances à repousser loin de leurs côtes les marchands Anglois; mais le besoin naturel de pourvoir à l'écoulement de leurs denrées propres pour se procurer ce qui leur manque les ramènera bientôt à ceux qui, par la supériorité et l'antiquité de leurs manufactures, par la possession exclusive de certaines branches de commerce, peuvent seuls leur fournir des commodités dont ils manquent. Nous le répétons, les François, les Anglois, ne

peuvent plus se nuire : les derniers n'ont heureusement pour eux plus rien à démêler sur le Continent, que des intérêts de commerce et de sûreté à fixer ; les autres, par l'impéritie de leurs prédécesseurs, qui ont entamé contre le peuple le plus exercé une guerre de mer, après avoir désorganisé et ruiné pour des siècles leur marine, ne peuvent attaquer avantageusement les Anglois sur aucun point. La séduction et la révolte intérieure ne semblent pas entrer dans les plans du Gouvernement actuel ; et d'ailleurs l'esprit national en Angleterre est prononcé ; ces moyens odieux sont désormais sans effet. Quelques hommes exaltés, frappés des succès du Premier Consul, peuvent au loin se tromper sur la nature des dispositions intérieures ; mais il n'est pas un Anglois qui voulût changer sa position actuelle pour l'essai le plus avantageux en théorie. Ce peuple sage a été instruit par l'exemple des autres, et bénit son Gouvernement, et même son administration. Ainsi nous sommes convaincus que l'on n'est pas éloigné du moment où les deux peuples conviendront de bonne foi de la cessation des hostilités, et fixeront des conditions que la justice dictera, que la prudence balancera, et qui peuvent d'autant mieux être réglées d'après ces deux principes qu'aucun des deux peuples n'est en mesure de donner la loi à l'autre, ni de la recevoir de lui.

2 Nous apprenons en ce moment que l'on vient de recevoir l'avis que l'armée Française en Egypte, après avoir essuyé un échec, avoit été forcée à capituler, et que désormais le pays étoit évacué. Nous ignorons quel degré d'authenticité peut avoir ce rapport, qui ne se trouve que vaguement énoncé dans quelques feuilles publiques.

Mais, sans prendre le ton prophétique des défenseurs de la patrie, nous voyons à ceci plus de fondement qu'à la nouvelle contraire : les détails insérés dans les papiers de Paris, sur la descente des Anglois à Aboukir, et sur les événemens qui en avoient été la suite, sont évidemment exagérés et quelquefois contradictoires ; et le ton même du *Moniteur*, journal officiel, fait voir que le Gouvernement François n'étoit pas sans alarmes sur l'issue de l'expédition. Quelqu'enflés qu'aient été les rapports du Général Menou, il est évident que la supériorité en nombre seul de l'armée Angloise, le secours puissant qu'elle devoit tirer de sa flotte, le desir que témoignoit une portion de l'armée Française de retourner en sa patrie, le besoin où elle est de provisions, de munitions, oints aux obstacles naturels qui empêchent de réunir à tems une force suffisante dans un pays où l'armée se trouve nécessairement dispersée sur une infinité de points éloignés, donnoient aux attaquans la plus forte espérance du succès ; et du moment où l'escadre de Gantheaume, cantonnée dans Toulon, a manqué sa destination, toute l'expédition d'Egypte s'est réduite à la prise d'Alexandrie. Cette ville paroît être en bon état de défense ; mais si elle tombe, c'en est fait de l'armée d'Egypte, et la puissance Française en ce pays n'est plus. Les deux Généraux en paroisoient convaincus ; le premier en persévérant à la presser, et l'autre par les précautions qu'il avoit prises pour sa défense. La prise d'Alexandrie, en coupant toute communication avec la France, détruit tout espoir de secours ultérieurs, et donne aux naturels la faculté de déployer leur caractère perfide et bas contre ceux à qui la terreur les faisoit paroître attachés. C'est sur ces

fondemens que nous croyons au rapport qui circule, et qui nous semble devoir se confirmer.

A V I S.

LE 10 du mois d'Avril 1800, nous commençâmes notre entreprise: six associés alors y prenoient part; elle étoit calculée, et c'est un fait que l'on peut constater, pour ne produire aucun profit aux rédacteurs et coopérateurs. L'espoir, le desir d'être utiles, étoit le seul motif. Un travail sans profit ne se soutient pas long-tems; et nous avons été abandonnés par ceux qui s'étoient engagés à concourir avec nous au succès. Nous avons continué à nos risques, voulant au moins remplir nos engagements pour l'année; et les deux derniers volumes non-seulement sont sans profit, mais à nos fraix. Le rehaussement de la main-d'œuvre, du prix du papier, des taxes, des fraix de poste, absorbe tous les produits. L'interruption forcée de nos communications avec le Continent, la retraite de nos Souscripteurs, dont quelques-uns même ont oublié leurs engagements, ont rendu impossible la continuation d'une entreprise commencée et soutenue par le zèle, et où nous avons mis, sinon des talens, du moins du désintéressement et de la bonne volonté.

On peut se procurer des exemplaires complets des 6 volumes à bon compte, en s'adressant à M. Boosey ou au Rédacteur. Le relieur est averti de détacher des N^{os} la dernière demi-feuille d'*Examen*, pour faire un cahier.

le donnoit. L'intérêt se fit entendre ; on partagea le bénéfice, et un homme fut vendu, ou plutôt on vendit les services qu'il pouvoit rendre.

Je suis tenté de croire qu'un traité, où l'un perd mille fois plus que l'autre ne gagne, est un traité abominable, et je ne conçois pas comment il a pu être reçu parmi des hommes. Mais je n'écoute ici que la délicatesse et la sensibilité, et je suis forcé de convenir que l'équité doit être plus de sang-froid et plus impartiale que je ne pourrois me promettre de l'être. J'hésite à prononcer : je ne voudrois pas être le maître d'un esclave ; mais il m'est impossible de croire que, dans tous les tems et chez tous les peuples, on se soit accordé à faire une chose abominable ; et pour le chrétien ce droit confirmé par la loi Mosaïque, par les dispositions même de la loi nouvelle, ne peut indubitablement être un attentat contre la nature.

Ne calomnions point le genre humain, en supposant qu'on se fit un jeu du malheur de ses semblables. On n'acheta point un homme pour le rendre malheureux ; ce fût pour s'en faire servir ; ou pour parler plus juste, on l'associa à ses travaux et à une partie du fruit de ses travaux, en se réservant la partie du champ, du troupeau, des instrumens d'agriculture qu'on lui confia. Souvent même, et presque par-tout, on récompensa son industrie, on l'intéressa au succès de son travail ou de ses soins ; et quand il fut assez riche ou assez industrieux pour être libre, on lui rendit sa liberté.

Malheur dans tous les tems, dans tous les lieux, à ces hommes sans entrailles qui ne sentent point le mal que souffre leur semblable ! ils trouveront

toujours du mal à faire ; et s'ils n'ont point d'esclaves, les victimes ne leur manqueront pas.

Mais gardons-nous de rassembler les abus pour en faire un portrait hideux, sans lui opposer le tableau consolant des biens qui compensent les maux. Avec cette affreuse adresse, il n'est rien qui ne devienne inhumain, funeste, horrible et sacrilège. En dégagant l'essence des choses, des abus qui désolent, nous trouvons que radicalement la servitude se réduit à une association entre des hommes qui ne connoissent que les besoins physiques, et un citoyen pour qui les besoins moraux sont urgens ; d'où résulte pour celui-ci un plus grand intérêt à la chose publique, et pour ceux-là un moyen de subsistance plus assuré ; et par conséquent pour tous deux un moyen plus efficace d'atteindre le bonheur proportionné à leur situation, et qu'ils doivent raisonnablement désirer. L'esclavage existe ; ce n'est point un attentat contre la nature dans son institution.

Faut-il l'établir où il n'est pas ? Gardons-nous en bien ; car ou nous réduirions en servitude des hommes libres, ce qui est un très-grand mal et une grande injustice ; ou nous appellerions des esclaves étrangers, ce qui donneroit des bornes plus étroites à la reproduction des citoyens qui fait la base et le nerf de la société. Il lui importe peu que les hommes aient plus ou moins de richesses, pourvu qu'ils en aient assez pour satisfaire les besoins, avoir une éducation proportionnée à leur situation, et des mœurs.

Doit-on abolir l'esclavage où il est ? Mon cœur dit, Oui ; mais ma raison reste en suspens, car la question se réduit à celle-ci. Pour quelques abus dans l'administration, auxquels la loi doit

remédier, faut-il dépouiller un citoyen d'un droit, d'une propriété qui n'est contraire ni à la nature, ni au contrat social? Faut-il violer dans un point essentiel la liberté civile, pour rendre la liberté individuelle à des êtres, ou qui ne la connoissent pas, ou qui n'en sont presque plus dignes?

Quel mot viens-je de tracer ! un ancien l'avoit dit avant moi, l'homme réduit en esclavage a perdu la moitié de sa vertu ; et puisque nous avons parlé des anciens, appuyons-nous ici du témoignage de Xénophon : il parle d'un Athénien opulent, nommé Ischomaque, cet homme honnête et bon que Socrate même admira. Ischomaque, après avoir dit comment il formoit les esclaves qu'il destinoit à commander les autres sous lui, et à tenir sa place, ajoute ce qui suit :

“ Quand je suis parvenu à développer en eux
 “ des sentimens d'équité, tels qu'on puisse les
 “ appeler des hommes justes, et qu'à ces qualités
 “ essentielles ils joignent encore un desir vif de
 “ mériter et d'obtenir mes éloges, je commence à
 “ les traiter comme des hommes libres, et non-
 “ seulement je les enrichis, mais je les traite
 “ comme des hommes bons et honnêtes.”

Si l'on venoit à dissoudre l'esclavage, voilà les précautions à prendre ; ce ne pourroit être que lentement, non-seulement par égard pour le propriétaire, mais encore pour la société qui a droit de n'admettre que des hommes dont elle est assurée des sentimens. Il faudroit, avant de leur rendre la liberté, leur donner de la délicatesse, des mœurs ; mais brusquement affranchir..... O ma patrie, c'est l'une des plus grandes injustices, un des plus cruels maux que t'ait faits la révolution ! C'est lancer au milieu des citoyens des forcenés qui ne connoissent

de la liberté, que la vengeance ; c'est démuseler le tigre avant de l'avoir apprivoisé.

Tant que durera l'esclavage, ceux qui y seront assujettis, privés de la liberté individuelle, n'en doivent pas moins jouir de la protection des loix, et de cette partie de l'égalité qui consiste à leur assurer et garantir la portion de bonheur dont leur état est susceptible. Ils sont seuls et sans appui à la direction d'un maître ; mais l'Etat doit veiller sur les propriétés qui, par leur nature, intéressent le bien général. Le propriétaire ne peut laisser en friche un terrain précieux, s'il est utile à la consommation générale ; ce seroit abuser de la protection sociale contre la société même. La vie et le bonheur des hommes sont la plus précieuse des propriétés, et la société doit être le tuteur et l'appui de ceux à qui leur dénuement ne permet pas de s'en promettre. Tout homme de bien doit être le défenseur et l'ami de l'esclave opprimé.

N° 7. *La Liberté individuelle est-elle la même que la Liberté Civile?*

DES principes que nous avons établis jusqu'ici, de la distinction si simple entre les besoins physiques et les besoins moraux; de l'examen que nous venons de faire de l'origine et de la nature de l'esclavage, il est évident qu'il existe en chaque homme, et pour chaque homme, deux sortes de droits qui, au premier coup-d'œil, paroissent bien faciles à distinguer. Les uns sont le fondement de la société, qui ne peut exister sans eux, tels que le droit à l'existence, à la protection, au secours: les autres sont la conséquence de l'ordre social nécessaire à la félicité générale. Les premiers sont imprescriptibles; ce sont les motifs sur lesquels s'appuie la société; c'est le besoin de conserver ces droits, et l'espoir d'y parvenir plus aisément par la réunion qui rendent l'état de société naturel à l'homme; et qui en resserrent les liens. Les uns sont pour ainsi dire la clause essentielle et originelle du contrat, les autres en sont les moyens d'exécution, et tous découlent de cette égalité de droit au bonheur que nous avons établie comme la seule égalité possible parmi les hommes.

Mais cette distinction si lumineuse en apparence, quand on isole son objet pour le considérer; combien elle est difficile à faire d'une manière précise, quand on veut l'appliquer à l'homme.

en société! Ici tous les droits se confondent, ils sont subordonnés aux différens devoirs, et les devoirs naissent des destinations et des emplois. La liberté individuelle se trouve modifiée et restreinte par les besoins de l'ensemble, et la liberté civile paroît alors exister seule. La liberté individuelle n'est qu'un acte, et la liberté civile est le mode habituel de cet acte. Tâchons d'appliquer cette différence et de la rendre sensible. Nous ne devons pas oublier que la liberté véritable et réelle n'est que le produit de la société, et que cette société n'existe et ne peut subsister que par le sacrifice que chacun fait d'une portion de son indépendance: ainsi la liberté n'étant dans la société que l'assurance de jouir en paix de ce qu'il n'a pas été nécessaire de sacrifier à la sûreté générale, il s'ensuit que dans la société la liberté ne peut être définie que *le droit de faire impunément tout ce que la loi ne défend pas*; et alors la liberté individuelle n'est qu'une conséquence, et se trouve réduite à des restrictions, des modifications dépendantes absolument de l'Etat, des besoins et de la forme du Gouvernement, et de la nature de l'association dans laquelle on vit. C'est ce que nous espérons que le développement fera mieux sentir.

Tout membre innocent et sans reproche de la société a droit à la conservation de sa vie et à l'intégrité de son corps. Aucun principe ne paroît plus profondément gravé dans le cœur, plus essentiel à toutes les espèces d'animaux que celui de leur conservation. Tout être vivant a horreur de sa dissolution, et une aversion insurmontable pour la douleur; et ce dernier sentiment est plus puissant encore que l'amour du plaisir, parce que l'éloignement du mal est le premier pas vers la

jouissance. Rien en général ne révolte plus l'humanité qu'une attaque imprévue et sans motif contre la vie de quelque citoyen, hors même que l'effet de cette attaque ne seroit qu'une blessure, qu'une mutilation. L'intérêt social, d'ailleurs, vient se joindre au vœu de la nature, parce que l'homme ne peut remplir les devoirs essentiels à la société qu'autant qu'il jouit de la santé et de la vigueur. Ce droit, en apparence si essentiel que l'homme injustement attaqué, et dont la vie est en danger, a le droit de tuer son agresseur, s'il ne peut autrement se défendre, combien ne reçoit-il pas de restrictions dans la société ! Outre les circonstances d'une attaque imprévue où tous les citoyens sont obligés de marcher pour repousser l'ennemi commun, outre ces circonstances majeures et rares où un parti de factieux, s'armant contre le Souverain, se soulève et menace de la destruction sociale, et où l'homme qui s'isole devient coupable et justiciable des deux parties dans l'état ordinaire des choses, la conscription militaire, qui non-seulement dépouille le citoyen de l'indépendance individuelle, mais dispose de sa vie, et l'envoie braver souvent une mort assurée, n'est-elle pas un besoin social, qui dans ce moment anéantit le droit naturel de veiller à sa conservation ?

La société doit avoir prévu, déterminé, fixé ces circonstances où les droits naturels de l'individu cessent devant les droits de l'ensemble ; et c'est-là ce qui constitue la liberté civile, qui n'est autre chose que le droit de n'être gêné dans ses volontés, dans ses caprices même, que d'après la loi, et de n'être forcé à aucune action, à aucune privation que par la disposition formelle d'une loi connue, publiée, acceptée, et déjà en exécution.

Mais comme les loix ne naissent, ou du moins ne doivent naître que des besoins sociaux, et que ceux-ci sont différent suivans les tems et les circonstances, il s'ensuit encore que les restrictions doivent être différentes suivant les destinations qui naissent des besoins sociaux ou des précautions indispensables que l'intérêt exige.

Ainsi, quoique nous ayons défini la liberté civile, le droit de ne faire que ce que la loi exige, sans pouvoir être contraint par aucun individu particulier; ce droit n'est pas de la même étendue pour tous les citoyens.

Le droit de disposer de sa propriété acquise ou conservée semble appartenir essentiellement à l'homme en société; mais la loi restreint, modifie sans injustice ce droit suivant les formes les plus avantageuses à l'intérêt général, suivant les formes et conditions qu'exige non-seulement l'intérêt des familles, mais la nature même de la propriété: et de-là naît naturellement la différente manière de partager ou d'acquérir dans un même état, suivant la nature du sol, de la culture différentes dans les différentes provinces, où dans l'une la stérilité, le décroissement de produit suivent le partage, et dans l'autre de petites divisions multipliées encouragent et facilitent la reproduction et l'amélioration: différence de partage et de manière d'acquérir dans les différentes conditions, suivant la différence des destinations que la société a fait naître, et le genre d'utilité auxquelles elle les a consacrés.

Ces restrictions s'étendent même aux dépositaires du pouvoir souverain à qui la loi fixe des règles qu'ils ne peuvent franchir: de cette espèce sont la prohibition dans certains Etats aux Princes; aux héritiers présomptifs du trône de sortir hors

des limites de leur royaume ou de celui qu'ils sont appelés à gouverner. Tel est dans la plupart des États la loi publique qui défend les mariages des fils des rois, et les annule s'ils ont été contractés sans l'autorisation spéciale du souverain ; telles sont les clauses qui fixent la religion, que doit professer celui qui est destiné à monter sur le trône ; tel est enfin la loi qui, dans quelques états annexe au domaine national toutes les propriétés patrimoniales de celui qui parvient à la couronne, et qui dès-lors les rend inaliénables, et les met hors de sa disposition. Jouir de sa propriété, en disposer à son gré, choisir son épouse, changer de séjour suivant ses désirs, semble cependant former des droits naturels à l'homme, une branche d'indépendance qui tient à la liberté individuelle ; et néanmoins la loi, sans cesser d'être juste, la restreint dans celui même des membres de la société qui semblent jouir du plus grand pouvoir.

Les mêmes restrictions suivront les gouvernés. Comme le but du contrat social est de soutenir le foible par la force de tous, de maintenir à chacun le fruit de son travail et de son industrie, et qu'il arrive que l'enfant nouveau-né, sans avoir jamais rien fait pour l'utilité commune, a cependant joui du bienfait des secours communs ; la loi fixe que celui qui quittera sa patrie, pour aller s'établir ailleurs, perdra sa propriété et tous ses droits successifs ; et cette loi n'est pas plus injuste que celle qui prononce une peine contre le contractant infidèle qui, après avoir recueilli les bienfaits d'une association, en laisseroit à ses associés toutes les charges.

Il est des professions mécaniques dont l'utilité, la sureté publique exige qu'on surveille, qu'on gêne même l'exercice. La préparation des mé-

taux précieux, la manipulation des remèdes, la construction des ouvrages publics, ne peuvent pas être abandonnés à l'arbitraire et aux caprices de l'individu : la manipulation doit être surveillée, l'admission dans ces professions soumise à des formalités, leur exercice assujéti à des réglemens, et la personne de l'ouvrier même quelquefois contrainte au travail.

Tous ces détails, que nous pourrions porter bien plus loin encore, démontrent que, sans altérer l'essence de la liberté civile, l'étendue peut et doit s'en modifier, suivant la nature du Gouvernement et des besoins sociaux. Il résulte donc une nouvelle preuve de ce que nous avons avancé d'abord, que dans l'état de société la liberté civile déterminoit l'étendue et la vraie valeur de la liberté individuelle : mais aussi nous ajoutons que la liberté civile est un bien dont le citoyen ne peut se départir ; car c'est pour elle, c'est par elle que la société subsiste ; et dès que l'arbitraire vient gêner ou restreindre l'exercice de cette liberté, la société se dissout ou n'est plus que l'assemblage d'opresseurs et d'opprimés, que l'exercice du droit féroce de la force. La loi, la loi seule a le droit de restreindre et de déterminer l'usage de la liberté individuelle ; et tout ce qui n'est pas évidemment contenu dans la loi, tout ce qui ne se fait pas d'après le mode déterminé et fixé par la loi est violence, attentat contre la société, et le signe assuré de la décadence prochaine, et de la dissolution rapide du corps social où ces abus se permettent.

N° 8. *De la Liberté Politique. Quelle est la meilleure Forme de Gouvernement ?*

CE mot de liberté politique est encore une de ces expressions nouvellement employées, et qui, restant dans un vague indéfini, ne peuvent produire que des erreurs ; car donnant, s'il se peut, à cette expression une détermination applicable à l'homme ou au citoyen, que pourra-t-on entendre par-là qui soit différent de la liberté civile ? Si elle ne peut s'appliquer qu'à l'ensemble, quelle est alors sa signification ? Est-ce indépendance de tout autre Etat ? Ce ne peut être le sens qu'on veut lui donner ; car dès qu'un Etat, quelle que soit sa forme de gouvernement, est reconnu par les autres, son indépendance est la suite naturelle. C'est donc dans la forme du gouvernement qu'il faut considérer la liberté politique ; alors sous ce rapport, qu'est-ce qu'un Etat libre, et, par conséquent, qu'un peuple libre ? Celui où les hommes sont soumis qu'aux loix, et ne peuvent être contraints qu'en vertu des loix préétablies : mais c'est la liberté civile, c'est l'essence de tout gouvernement juste : sans cela c'est despotisme arbitraire, forme de gouvernement qui ne mérite pas ce nom, qui est un abus de gouvernement, une dégénération de gouvernement, et non une espèce. Est-ce que tous les citoyens concourent à la formation de la loi ? C'est la démocratie pure : elle ne peut exister

que chez un très-petit peuple, et encore pas longtemps. Cet état le philosophe Jean Jacques le réservoir aux anges. Est-ce que le peuple, par ses représentans, concoure à la formation de la loi, soit en la prononçant, soit en l'acceptant? Il n'est pas d'Etat dans le monde où, quand les loix ne le prononceroient pas, cette forme n'existe par le fait, comme nous le prouverons dans la suite en traitant des corps intermédiaires. Est-ce l'Etat où le citoyen n'est soumis qu'aux impositions qu'il a consenties, ou par lui-même, ou par ses représentans? Je crains bien que ce ne soit la seule acception véritable du mot liberté politique; et je crois que nous aurons atteint toute l'étendue que nous pouvons lui donner, en ajoutant où le Souverain et le peuple sont mutuellement liés l'un envers l'autre par des loix fondamentales, que ni l'un ni l'autre n'a la liberté d'enfreindre, et nous aurons alors véritablement une constitution politique libre; mais alors la liberté politique tombera, suivant la distinction de Montesquieu, sur la constitution de l'Etat, et non sur les membres qui le composent. Mais toutes les formes de gouvernement approchent plus ou moins de cette liberté politique: dans quelques-uns, il est vrai, elle est expressément énoncée ou par une charte, ou par des déclarations des Rois et des peuples, ou par une longue et invariable prescription reconnue par ceux même qui auroient intérêt de l'enfreindre; et il faut convenir que cette espèce de société est celle qui semble donner aux peuples la plus grande assurance de bonheur, où elle n'est que l'effet de la justice naturelle du gouvernement, et l'écoulement du principe d'équité dont l'homme ne se départ jamais absolument, et alors il y a moins de garantie pour le bonheur.



D'après

D'après cette notice préliminaire, la question Quelle est la meilleure forme de Gouvernement ? est en apparence facile à décider. On peut, en effet, bien dire en général, que la meilleure forme de Gouvernement est celle qui a le plus d'avantage et le moins d'inconvéniens, celle qui parvient à la fin de tout Gouvernement légitime, le bien commun de l'Etat, par les moyens les plus simples, et en même tems les plus efficaces. Mais dans la réalité ce n'est rien décider ; et l'on veut savoir si c'est le Gouvernement Monarchique, Aristocratique, ou le Démocratique, qui a cet avantage. Chacun l'emporte sur les deux autres, envisagé sous certains points et dans certaines circonstances ; et peut-être que si l'on pèse bien tout ce que l'on peut alléguer pour et contre les trois, on trouvera que les plus grands avantages sont balancés par les plus grands inconvéniens : ainsi il nous faut auparavant déterminer la nature de chacun de ces genres de Gouvernemens, les comparer aux différentes situations des peuples ; et nous verrons s'il n'en résulte pas que la forme de Gouvernement la meilleure, est celle qui se compose des trois.

Cette division des Gouvernemens que l'on veut peindre avec les mots de *Monarchie*, d'*Aristocratie*, de *Démocratie*, d'*Oligarchie*, est insuffisante, ne convient qu'à quelques petits Etats d'une ou deux cités comme dans les tems anciens ; mais ne peut plus servir maintenant qu'à jeter les esprits dans un abîme de contradictions. Il n'existe point d'Etat à qui aucune de ces dénominations convienne exclusivement, et c'est un bonheur pour lui ; il n'en est aucun où tous ces genres de Gouvernemens ne viennent se confondre. Tous les Gouvernemens participent

plus ou moins les uns des autres ; ils ont leur alternative de grandeur, de foiblesse, de courage, de désastre et de bonheur. Le meilleur des Gouvernemens est celui où la force et la richesse publique s'emploie le plus aisément à l'appui de la foiblesse individuelle, celui où les loix fixes assurent plus constamment la liberté civile, enfin celui où le dépositaire de l'autorité souveraine a le plus de pouvoir pour faire le plus de bien, et la moindre force pour opprimer. Mais pour un grand Etat, pour un peuple qui se compose de plusieurs millions d'hommes, et ce peuple-là seul, peut jouir d'un bonheur assuré, d'une constance inébranlable, c'est une Monarchie qui est si nécessaire, que la repoussât-on quelque tems, il faut ou que le peuple se dissolve, ou qu'on y revienne par la force des choses ou l'urgence des besoins.

Plus un Etat s'aggrandit, plus il appelle un Monarque : si les richesses qu'amènent le commerce, si les produits surabondans d'un sol heureux se joignent à une grande population, l'union des parties, leur correspondance mutuelle devient encore plus nécessaire ; mais, sans un Chef Souverain, le corps restera sans vie ; lui seul peut se flatter d'amener, par la douceur et la persuasion, ces immenses machines à l'unanimité, sans de trop rudes frottemens.

“ Je me range, dit un philosophe moderne, de l'avis de ceux qui pensent que les Etats-Unis d'Amérique auront besoin d'un point central, d'une force unique qui lie les différentes Constitutions d'une République fédérative. Ils la cherchent dans une réunion, en un même lieu, des différens agens de l'autorité ; ils la cherchent dans des dispositions, dans des précautions locales ; ils seront obligés de la placer ailleurs. Les circonstances physiques et morales de l'Amérique

septentrionale militent pour que ces Gouvernemens républicains prennent une tête monarchique; on peut lier cet individu à l'Etat, et ce n'est pas aux Anglois que ce secret est exclusif. C'est un usurpateur qu'il faut craindre, et non un Roi, dont la puissance légale a nécessairement des limites qu'il se déclare lui-même dans l'heureuse impuissance de franchir: mais les Américains ont eu peur du mot *Roi*; ils se sont épouvantés, parce que les mots régissent les hommes.

“ En effet, les assemblées générales du Congrès seront toujours insuffisantes. Les orages inévitables, l'intérêt personnel d'un Etat qui se trouvera en opposition avec l'intérêt général, amèneront un jour la royauté. Des Républiques qui donneront une population de trente millions d'hommes offrent une immensité qui nécessite une combinaison étendue. En créant un Roi, dont le pouvoir sera connu, les Etats de l'Amérique préviendront tous les malheurs dont ils sont menacés. Il est par-tout des Marius, des Sylla, des César, des Auguste: ce ne sont pas les Rois légitimes, mais les usurpateurs, qui sont dangereux.

“ Aujourd'hui que les lumières sont répandues, on n'a rien à craindre du chef d'un Etat dont les conditions différentes sont fixées, et les autorités différentes balancées et contenues par la loi. Le despotisme ne s'étendra jamais dans ces régions immenses, parce qu'elles sont éclairées; et comme il est de la plus grande difficulté, pour ne pas dire impossible, d'établir un Congrès souverain, il seroit essentiel d'avoir tout de suite un Roi. On épargneroit du moins au Peuple le danger d'une crise en passant d'un état à l'autre. Il faut une tête à cette étendue de pays, et je ne vois qu'un corps acéphale.”

On répétera l'objection qu'un individu périssable ne s'occupe que de lui et du présent ; mais la forme monarchique n'empêche point, suppose même l'établissement d'un corps moral, qui pense et se conduise comme un corps qui ne doit point périr. Un Monarque ne peut songer à lui, qu'il ne songe à tous ; et si l'ordre successif est déterminé, il doit nécessairement agir pour l'avenir ; car il existera alors. Qui ne voit combien il est nécessaire d'établir une autorité qui agisse en même tems, qui voie tout, qui sache tout, et dont les ordres soient respectés quand il s'agira du salut public ? Or, qui remplira mieux ces conditions qu'un Monarque vigilant et fidèle ?

Il s'agit de liberté ; courez au réel, ne vous forgez point de fantômes. Un Monarque est ce qui vous convient, parce qu'il empêchera chez vous toutes dissensions, et le commerce seul doit les faire naître. C'est le Monarque qui dissipe les divisions intestines, qui repousse les ennemis du dehors. Si, à un amour sincère pour les vrais intérêts de l'Etat, il réunit des talens et de l'activité, c'est pour la nation qu'il gouverne une source de bonheur et de tranquillité : c'est dans toutes circonstances un point d'appui et de réunion.

La souveraineté émane du peuple, je le veux bien ; mais le peuple ne doit pas être le souverain. Que le peuple soit, ou se croie toujours souverain, et le seul souverain, comme dans l'Etat actuel des choses, c'est la Constitution la plus orageuse et la plus inconséquente qu'on puisse imaginer. Le peuple doit s'intéresser au Gouvernement : il peut même, par ses représentans, le surveiller, le redresser ; mais il faut que le Gouvernement soit tout autre que lui, puisque ce même peuple doit obéir, et qu'il implique contradiction qu'il soit

tout à la fois gouvernant et gouverné. "La grandeur et l'inégalité des Provinces Unies," continue le même écrivain cité ci-dessus, "veulent un Monarque au centre des Etats qui anime les extrêmes par des divisions promptes. L'indépendance de l'Amérique septentrionale demande une personne revêtue de la puissance souveraine, qui traite avec l'étranger et lui en impose, parce qu'il est aisé d'entretenir la mésintelligence dans une République fédérative, et conséquemment de la dissoudre à raison de la diversité des intérêts.

"La véritable liberté repose sur le Gouvernement Monarchique, tempéré de manière à s'assurer de la sûreté particulière de chaque individu. N'en soyez pas choqués, respectables enfans de Penn : travaillez à l'élévation d'un Souverain. Jamais plus grande observation ne s'est présentée à l'esprit et à l'expérience d'un législateur. Il s'agit de donner des loix à un Etat immense, où le genre humain doit figurer dans toute sa dignité. Fixez le genre de Gouvernement propre à une nation déjà parvenue à sa maturité. Le véritable esprit d'une saine philosophie, après nous avoir guéris de beaucoup d'erreurs funestes à la société, doit nous guérir aujourd'hui de toutes les fausses notions qu'entraîne le mot de liberté. *Non, le mot de Monarque n'est point synonyme à celui de despote ; il en est véritablement l'opposé.*"

Plus un Empire est vaste, plus il a besoin d'un principe d'unité, c'est-à-dire d'un seul chef ; parce que les cris et les besoins des provinces éloignées demandent un prompt réparateur, et la liberté un garant toujours prêt, toujours subsistant. La liberté ! mais l'essence du pouvoir d'un seul, n'est-il pas nécessairement de tendre au despotisme, ou ce qui est le même, à devenir.

arbitraire d'*absolu* qu'exigent les besoins de l'Etat? Non, en vérité, c'est l'inverse qu'il faut dire ; et telle est la nature de l'esprit humain, qu'insensiblement le despotisme s'affoiblit et devient, par le cours même des choses, pouvoir modéré. Voyez chez les Turcs ; ce despotisme effréné, si terrible dans son origine, s'est affoibli par ses éclats même, et le Grand Seigneur n'est plus qu'un Doge à la tête d'un Sénat oligarchique, nommé Divan ; et c'est à celui-ci qu'est passé le despotisme le plus redoutable, le plus malfaisant, celui de l'intrigue et du petit nombre sur la totalité, despotisme dont l'effet immédiat est l'anarchie. Mais détournant les yeux de ce double abus de la puissance, voyez un despotisme légal ; voyez le Dannemarck, où la nation en corps a remis au Souverain une autorité absolue et arbitraire. Est-il un Gouvernement plus fixe et plus doux ? C'est que naturellement l'homme isolé, de quelque puissance qu'il se croie revêtu, sent qu'il a besoin des autres pour développer même sa puissance, et les Souverains les plus absolus l'ont senti ; ils ont éprouvé les résistances lorsqu'ils comptoient pouvoir réussir : quand ils se sont étonnés ensuite de leur pouvoir, c'est qu'ils avoient touché la corde secrète qui meut les volontés ; c'est que la force d'un homme, quelque talent qu'il ait, s'il n'attache les autres à son vouloir, à son jugement, est peu de chose en comparaison des mœurs et du caractère national et indélébile qui fait le Gouvernement.

La Monarchie opposée à la liberté ! Dites que la liberté n'est qu'un mot pour la plupart des Républiques ; et que, dans une Monarchie limitée, elle est tout, elle vivifie tout. Par-tout où le cri public peut s'élever et retentir au loin, il

contient le Prince et ses Ministres: il défend au pouvoir suprême de passer certaines bornes. Les sujets oublient la puissance du Souverain, ils en sentent les heureux effets ; et surs que les liens de l'opinion et de la décence l'enchaîneront, ils se reposent sur l'ascendance des mœurs nationales, qu'on n'osera pas violer. Les Princes se croiroient outragés si on les appeloit du nom qu'ils redoutent, et ils sont contraints à ne point abuser de leurs forces. Le Souverain, de son côté, voit les nations voisines attentives au cri du peuple, et disposés à le répéter. Il n'osera pas braver sans pudeur l'opinion des peuples éclairés : s'il a quelques desseins, il les masquera sous l'apparence du bien public, il craindra la vertu des citoyens intègres ; il prendra, malgré lui, quelques idées de noblesse et de grandeur, et il évitera de se trouver dans l'obligation de se mépriser lui-même.

Mais mettez le Gouvernement aux mains de la multitude, aux mains de représentans transitoires, et la liberté n'existe plus que pour un petit nombre: vous aurez les plus monstrueux excès commis sans pudeur, parce que l'auteur principal disparoît de la scène ; et la honte qui tombe sur tous, n'est sentie de personne: la liberté ne sera qu'un vain mot, et l'oppression une réalité.

A Rome, pour qui étoit la liberté ? Pour les habitans de Rome seuls ; non, mais pour quelques-uns, puisque les Romains faisoient labourer la terre aux esclaves enchaînés, et les obligeoient de coucher aux fossés en retirant les échelles. Les trois quarts des habitans étoient esclaves : des maîtres barbares les jetoient tout vivans dans le vivier pour servir à la pâture des lamproyes ; et ce malheureux qui, ayant cassé un verre dans la maison de Vedius Pollion, chez qui soupoit

Auguste, demandoit pour toute grace qu'on le tuât avant qu'il fût mangé des poisons, ne put obtenir cette faveur, malgré l'intercession de l'Empereur. Etoit-ce là un Etat libre ? Etoit-ce un Etat où la liberté individuelle existât, où l'existence individuelle fut garantie ? C'étoit une République, et celle que de préférence on cite.

A Athènes il y avoit vingt esclaves pour un citoyen. A Lacédémone on exposoit les esclaves à tous les dangers ; on en tuoit des milliers dans une nuit. Si ces Républiques sont le pays de la liberté, qu'on dise donc qu'elle a établi son empire aux mines du Potosi, et dans la majeure partie des Indes, où la faim de l'or et l'inhumanité se sont élevé un trône de fer ; car si la personne n'est pas libre pour le plus grand nombre, si la servitude réelle pèse sur lui, ces Républiques si vantées n'offrent que les mœurs et les coutumes qui règnent encore en barbarie et doivent être effacées de la liste des Gouvernemens libres. Il faut creuser le fond du Gouvernement, le juger par ses institutions, par ses effets nécessaires, et non par quelques abus transitoires, ou par les titres qu'il se donne. Arrachons aux Républiques anciennes le masque de la liberté, et à certains Etats celui de la servitude : considérons-les en eux-mêmes, et nous verrons que les différens jugemens devant se porter d'après le plus ou le moins de respect que l'on y conserve pour l'espèce humaine : les unes n'ayant offert qu'avilissement, dégradation pour le plus grand nombre, ne subsistant que par des vexations, des querelles, des terreurs, des injustices légales même ; et les autres, tendant essentiellement au calme, au repos, à l'unité ; les derniers l'emportent de beaucoup sur les autres pour la vraie liberté.

L'amour intempérant de la liberté peut précipiter dans l'esclavage réel ses fougueux partisans. La vraie liberté ne consiste point à ne dépendre d'aucun pouvoir : on peut être libre avec des loix réprimantes ; et quand le Souverain est obligé de se conformer aux loix nationales, le peuple ne doit plus se plaindre des sacrifices qu'il offre à la patrie. La liberté ne consiste pas encore à avoir part à l'administration des affaires d'Etat. On peut être libre sans participer au Gouvernement. Tous les esprits ne naissent pas propres à la politique et aux débats qu'entraîne la division des sentimens ; mais tous naissent sujets à l'erreur, à la seduction, à l'influence de l'opinion de ceux qui sont jugés plus sages ; et alors le plus grand nombre doit naturellement et nécessairement être dirigé par le plus petit, afin d'éviter les erreurs, les factions, et être assuré même de la portion de liberté qu'il a voulu se réserver. Le meilleur Gouvernement est celui qui est juste, modéré, attentif à tous les besoins de l'ensemble, et le plus en état d'y pourvoir plus surement et promptement. Or, qui peut disputer cet avantage à la Monarchie, sur-tout dans un grand Etat, et c'est d'eux que nous nous occupons maintenant.

La Démocratie est le pire des Gouvernemens : si elle convient à un petit peuple isolé, pauvre et presque tout nud, elle détruit tout germe d'émulation ; toute assemblée devient un foyer de contradiction. Quand on veut être libre contre les loix, il n'y a plus de liberté. La démocratie enfante une anarchie affreuse ; c'est un vrai cahos où il n'y a plus ni ordre, ni subordination. Tous ces démagogues ne sont que des tribuns séditieux, et déchirent l'Etat par des factions et des cabales. Un Gouvernement populaire est tumultueux, indiscret, lent ; car le peuple ne connoît pas ses

véritables intérêts, il lui faut des représentans. (*) C'est le petit nombre qui doit régir le plus grand, ainsi que l'ame invisible meut le corps humain.

Mais ces représentans, ces directeurs des opinions et des vœux des peuples exercent bientôt le plus injuste et le plus désespérant des despotismes. On n'a sous celui-ci qu'un maître, et l'égalité console; on partage avec quinze ou vingt millions d'hommes le nom de sujet; on appartient à un majestueux Monarque. Mais voir l'indépendance altière de plusieurs de ses égaux se propager, se sentir avili par des hommes perpétuellement inquiets, être témoin d'une ligue offensive du très-petit nombre qui se partage tranquillement toutes les richesses, toutes les dépouilles, tous les emplois, et qui courbe la multitude sous son joug, c'est le comble du malheur et de l'outrage.

Nous avons dit, que nous n'examinions les formes de Gouvernement que par rapport aux grands Etats; et comme il s'agit de déterminer quelle est la meilleure forme de Gouvernement, on pourroit nous demander si les grands Etats sont les plus propres à procurer le bonheur de l'humanité, grand objet de l'association.

Nous le croyons; et voici, selon nous, l'avantage des grands Etats; c'est que le Gouvernement, qui ordinairement est riche, vient au secours de la société; c'est qu'il entreprend des ouvrages publics, par-tout où l'utilité le demande; c'est que les canaux, les chemins, les édifices

(*) " Les malheurs de la démocratie, disoit en 1789 le fameux Mercier, sont presque incalculables. *Les gens d'une basse naissance sont ordinairement plus violens, plus emportés, plus intraitables que les hommes nés dans un rang supérieur.* Le peuple qui prend l'indépendance pour la liberté, tombe bientôt dans le délire. "

naissent en foule ; et que ces entreprises, conçues avec grandeur, facilitent les communications, et par conséquent propagent le bien commun.

Un grand Etat établit plus facilement sa conservation physique ; les fléaux de la nature, quelque désastreux qu'on les suppose, n'en attaquent jamais qu'une partie. La province qui souffre, trouve des secours dans la province voisine ; les remèdes, les alimens sont versés, préviennent de plus grands ravages, et réparent quelquefois les pertes.

Un grand Etat repose encore par sa masse, et devient inattaquable : les armes ennemies l'entament, mais ne le décomposent point. La France, par exemple, doit sa permanence à sa masse qui repousse ses voisins, et sans un grand effort. Le royaume subsiste au centre des jalousies les plus ardentes, parce que son étendue fait le salut de l'Etat. Le fléau de la guerre est constamment repoussé du centre vers les extrémités. Le centre est tranquille, et il faut sortir des bornes du vraisemblable pour supposer qu'on puisse morceler tout-à-coup un grand Empire. Il a une réaction forte, des ressources infinies ; il vomit contre l'agresseur une immense quantité d'armes, de munitions de guerre, parce qu'il est maître d'un grand terrain, qu'on ne peut attaquer que par parties, et qui se défend avec la masse et les ressources du tout. L'ennemi use sa fortune avant de l'épuiser. Des revers ne suffisent même pas pour l'assujettir, des forces puissantes sortent des parties les plus éloignées, et l'Empire se régénère, lorsque l'on croit ses parties séparées ou coupées.

Un heureux Gouvernement politique, nous nous plaçons à le répéter, ne se forme point de

lui-même, par de vagues théories ; il faut le méditer, il est le produit de la sagesse, du tems et de l'expérience. Les bases sont plus difficiles à poser dans un grand Etat. Un grand accroissement exige une science plus profonde : ce n'est point celle de mener le tout par une même voie, c'est de mener le tout à un but commun par les voies les plus propres, les plus analogues au caractère, au génie, aux besoins, aux caprices même des parties qui forment le grand tout ; c'est de former un accord général, des dissonnances même. Toutes les formes de Gouvernement ont été calculées jadis pour de petits peuples : la législation, en embrassant une large surface, exige une administration plus habile, des vues plus concentrées, unies à des connoissances plus détaillées ; et par conséquent elle exige d'être déferée à une seule tête qui, connoissant les besoins de chaque partie, voit d'un coup-d'œil les ressources dans l'ensemble, ce qu'il sera toujours impossible d'obtenir d'un Corps Législatif dont les membres, pris sur la surface, n'apportent que des connoissances locales, et n'ont pu, par leur situation déterminée, approfondir que les besoins et les ressources des lieux qu'ils habitent.

Cependant, il est des limites, et quand on les dépasse, les relâchemens ou l'anarchie s'emparent de ces vastes corps, alors naît l'autorité militaire que suit le despotisme, et bientôt l'anarchie et la dissolution.



é-
et
à
ce-
est
est
es
re,
es
er
e.
il-
n,
d-
n-
s;
ne
ue
ns
le
es,
s-
é-
s-
es
nt
re
la